

Le directeur de l'Institut Archambault est abattu

Le directeur de l'Institut Archambault, M. Michel Roy, a été abattu hier soir par trois individus alors qu'il pelletait devant sa maison dans l'Est de la métropole, a annoncé la police de la Communauté urbaine de Montréal.

Un porte-parole de la police a précisé que le directeur de la prison à sécurité maximale, a été atteint de plusieurs balles, et était mort à son arrivée à l'hôpital Maisonneuve, non loin de son domicile à Pointe-aux-Trembles.

L'assassinat de M. Roy, âgé de 38 ans, a eu lieu vers 21 h, au cinquième jour de la

grève perle déclenchée par les policiers de la CUM.

L'Institut Archambault, situé à Sainte-Anne-des-Plaines, au nord de Montréal, a été le théâtre d'un conflit entre les détenus et la direction.

M. Roy était au centre de ce conflit. Certains détenus, dont l'ex-felquist Paul Rose s'est fait le porte-parole, reprochaient à M. Roy d'avoir imposé au sein du centre fédéral de détention un régime outrancièrement répressif.

Rose, emprisonné pour l'enlèvement et le meurtre du ministre québécois Pierre

Laporte en 1970, avait affirmé dans une lettre publiée lundi par le Journal de Montréal, que le conflit était devenu "sérieux".

Cette lettre avait été adressée au quotidien par le Comité des détenus de l'Institut Archambault, dont Rose est membre.

La ligue des droits de l'homme du Québec avait déclaré il y a deux semaines que les conditions de détentions au pénitencier étaient "déplorables" et que les prisonniers étaient soumis à un régime de "répression" prévoyant entre autres le recours à des gaz lacrymogènes pour mater des soulèvements mineurs.

La Ligue avait affirmé que plusieurs des 15 membres du Comité de détenus avaient été transférés dans d'autres établissements pénitentiaires.

Dans sa lettre, Rose écrivait qu'il avait été transféré avec d'autres prisonniers membres du comité au quartier des isolés à l'Institut Laval autre pénitencier à sécurité maximale situé non loin de l'Institut Archambault.

Contrairement à l'Institut Laval qui date d'environ un siècle, l'Institut Archambault a joui d'une bonne réputation parmi les prisonniers pendant plusieurs

années. Au cours des derniers mois, cependant, on avait signalé une détérioration des conditions de détention.

M. Roy, qui assumait la direction du pénitencier depuis septembre dernier, avait nié que les conditions se soient détériorées après son entrée en fonction. Il avait expliqué notamment que les détenus n'acceptaient pas que leur comité soit un simple organe consultatif plutôt qu'un organisme doté de vrais pouvoirs de décision.

L'enquête a été confiée au sergent-détective Gelderbloom, de la police de la CUM.

au sommaire

■ Le compte à rebours du référendum est déclenché: une chronique de Pierre O'Neill

— page 2

■ La faillite de Dupuis Frères est officiellement prononcée devant le tribunal

— page 3

■ Le prix d'une incurie collective: un éditorial de Lise Bissonnette

— page 4

■ La télédiffusion des débats commencera le 21 février à l'Assemblée nationale

— page 7

■ L'Europe communautaire: 2) L'intégration commerciale piétine

— page 8

■ Charcuteries et viandes: le panier à provisions de Renée Rowan

— page 12

■ L'Institut C.D. Howe propose de réduire la taxe de vente et d'augmenter les dépenses publiques

— page 29

Le solliciteur présente le projet autorisant l'ouverture du courrier

par Lise Bissonnette

OTTAWA — Six jours après sa nomination au poste de solliciteur général du Canada, M. Jean-Jacques Blais a déposé hier aux Communes un projet de loi destiné à légaliser "temporairement" et à certaines conditions, les indiscretions que commettait la Gendarmerie royale du Canada en ouvrant parfois du courrier de première classe, à l'encontre des lois du pays.

Le projet de loi se présente comme une sorte de copie des dispositions qui existaient déjà en matière d'écoute électronique mais il ne permettra l'ouverture du courrier que dans les cas où le contenu du courrier "constitue une menace à la sécurité nationale" ou encore lorsqu'il sert de véhicule au trafic de stupéfiants.

Si elle est adoptée, la législation sera temporaire et cessera d'avoir effet un an après la présentation du rapport final de la commission royale d'enquête qui étudie justement actuellement les actes illégaux commis par la GRC, dont les cas d'ouverture du courrier. Les travaux de la Commission McDonald pourraient durer de deux à trois ans encore.

Dans les cas de trafic de stupéfiants, ce sont les "mandataires" désignés par le solliciteur général, qui pourraient être aussi bien des policiers provinciaux que des agents de la Gendarmerie, qui requerront un mandat d'un juge d'une Cour supérieure de juridiction criminelle s'ils veulent intercepter du courrier.

Comme dans les cas d'écoute électronique, la personne qui aura fait l'objet de surveillance devra en être avisée par écrit trois mois après la délivrance du mandat. Mais le solliciteur général peut allonger cette période jusqu'à trois ans s'il le juge bon. Le solliciteur fera rapport annuellement du nombre de mandats requis et émis, du nombre d'enquêtes en cours et du nombre de poursuites intentées à partir des infractions constatées.

Lorsque l'interception se fera au nom de la "sécurité nationale", en vertu de la Loi sur les secrets officiels, le solliciteur général pourra émettre lui-même les mandats nécessaires et n'aura pas à aviser les personnes concernées. Ces nouveaux pouvoirs du solliciteur se trouvent à amender la Loi des postes, qui interdisait toute ouverture du courrier.

De l'avis de M. Blais, le caractère temporaire de la loi permettra au Parlement de se raviser si jamais la commission McDonald recommandait de mettre fin à cette pratique. "La GRC a cessé d'ouvrir du courrier depuis novembre 1976, a-t-il déclaré hier à la presse, et je ne vois pas pourquoi elle ne se soumettrait pas à des directives émises par le Parlement."

Mais pour le moment, M. Blais est plus préoccupé de faire adopter sa loi que de songer à la faire disparaître un jour. A

tous ceux qui s'enquerraient des raisons de sa précipitation à présenter ce projet, alors que la Commission McDonald commence à peine ses travaux, il affirme que ses "renseignements" ont convaincu de la nécessité immédiate de la mesure.

Dans le cas du trafic de stupéfiants, dit-il, la seule existence de cette loi devrait servir d'outil de dissuasion à l'égard des trafiquants de drogues. Quant à l'utilité d'ouvrir le courrier pour protéger la "sécurité nationale", il la croit suffisamment démontrée par le cas du terroriste japonais Omura, arrêté et déporté du Canada en 1976.

On sait que l'affaire Omura laisse l'op-

position fort sceptique. Lors d'un débat aux Communes lundi, M. Trudeau s'est affirmé encore convaincu que l'ouverture du courrier par la GRC avait joué un rôle dans l'arrestation d'Omura, même si un sergent d'état-major de la GRC, témoin-juré devant la commission McDonald, semblait avoir démontré le contraire.

Le premier ministre et M. Blais soutiennent qu'il faut prendre connaissance du dossier en entier avant de tirer des conclusions et le solliciteur général, reprenant cette thèse anti-terroriste hier, affirmait que le dossier avait au moins démontré que "le courrier est un instru-

Voir page 8: Le courrier



La tempête qui s'est abattue hier sur Montréal a fait des siennes un peu partout sur la côte est nord-américaine au cours des dernières 48 heures. Accompagnée de vents violents, des chutes de neige ont paralysé l'activité de millions de personnes. (Téléphoto AP)

Le vent et la neige balayaient le sud-ouest

Les bourrasques de vent et de poudrière qui ont balayé Montréal et le sud-ouest du Québec hier ont fait comme à l'accoutumée le bonheur des enfants qui ont profité d'une journée de congé, et le malheur des automobilistes qui se sont enfilés en caravane sur les routes à la vitesse de l'escargot.

La visibilité était considérablement réduite, sinon nulle, ce qui a provoqué d'énormes bouchons de circulation et des carambolages pittoresques.

Comme il se doit dans ces circonstances qui ne sont plus exceptionnelles cet hiver, les postes de radio ont pris leur ton le plus monotone pour faire la nomenclature qui

s'allongeait de minute en minute des écoles fermées, des vols annulés ou retardés, des événements sociaux contremandés ou remis à des dates ultérieures, des routes impraticables, notamment celles des Cantons de l'Est et de Québec jusqu'à Rivière-du-Loup. Les autres étaient à peine plus recommandables.

Les météorologistes ont de leur côté gravement l'envergure de cette tempête, un "cadeau", disaient-ils, de la Nouvelle-Angleterre. Elle a en effet commencé dans cette région lundi pour s'étendre tôt hier matin à l'est ontarien et au sud-ouest

Voir page 6: Vent et neige

Main basse sur les listes du PQ

Keable invite le fédéral à retirer ses affidavits

par Alain Duhamel

Le commissaire Jean Keable a invité le solliciteur général du Canada à retirer les affidavits qu'il a déposés l'automne dernier dans le but de soustraire à son examen des documents relatifs à l'opération "Ham".

"La Commission considère qu'une revisi-

on de cette décision sera plus opportune dans les circonstances à la fois dans le but d'une saine administration de la justice, et dans le but de mettre fin à des soupçons, des doutes et des interrogations qui ne sont ni dans l'intérêt public, ni dans celui des corps policiers, ni surtout, se permet-elle de le dire, dans celui des ministres responsables", a dit le commissaire.

Le commissaire Jean Keable a fait cette invitation en conclusion d'une décision écrite où il a, par la même occasion, donné ordre au solliciteur général, M. Jean-Jacques Blais, de lui transmettre les documents de la GRC relatifs au Parti québécois. La semaine dernière le commissaire avait donné oralement cet ordre en interrompant le témoignage de M. John Starnes, ancien directeur général des services de sécurité de la GRC.

La Commission d'enquête sur des opérations policières en territoire québécois estime essentiel de replacer l'opération "Ham" dans son véritable contexte. "L'une des questions les plus fondamentales qui se pose aujourd'hui dans le cadre des travaux de la Commission est celle de savoir si l'opération "Ham" était une opération dirigée contre un parti politique légalement constitué ou pas. A ce sujet, la Commission considère que l'on est à la limite de la contradiction".

Les témoignages des agents et des offi-

ciers de la GRC affirment qu'il n'existe aucun dossier, ni aucune directive particulière à l'égard du Parti québécois, en tant que tel.

Toutefois, le commissaire constate que la preuve devant lui démontre que la GRC a constitué un dossier sur le Parti québécois et qu'il porte le numéro D-926-88-D-1. La preuve démontre aussi que la GRC recherchait des renseignements sur le financement du PQ, sur la présence de ses membres dans la fonction publique et sur l'activité d'un réseau d'information

dirigé par M. Jacques Parizeau, aujourd'hui ministre des Finances.

De plus, le commissaire fait observer que ces témoignages ne paraissent pas concorder avec la déclaration du premier ministre du Canada en Chambre des communes, le 28 octobre 1977. Le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau affirmait alors qu'il avait donné ordre de cesser toute surveillance sur le Parti québécois.

Au cours de ses audiences, la Commission d'enquête a constaté que l'affidavit

du solliciteur général, déposé le 12 octobre 1977, dans le cadre de l'enquête sur l'opération "Bricole" (perquisition sans mandat dans les bureaux de l'Agence de presse libre du Québec en octobre 1972), touchait aussi des documents relatifs à l'opération "Ham" conduite en janvier 1973 afin de connaître le contenu des bandes d'ordinateur du PQ.

Le commissaire Jean Keable a fait droit à cet affidavit dans une décision du 18 octobre 1977, en ignorant que quatre docu-

Voir page 6: Les affidavits

Un contrôleur de la paperasserie!

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral semble décidé à faucher dans la paperasse coûte \$100 milliards chaque année aux Américains, qui pour leur part ont décidé de couper de 12,5 pour cent la somme de papiers gouvernementaux.

Si on applique ces chiffres au Canada, cela signifie qu'il en coûte \$10 milliards annuellement pour répondre à ces formulaires. L'objectif du gouvernement est de réduire cette paperasse de 10 pour cent ce qui représenterait, selon M. Abbott, des économies de \$100 millions au cours de la première année.

Le ministre a souligné à ce sujet que

chaque formule émise par le gouvernement coûte environ \$300 aux contribuables, si l'on tient compte de coûts de conception, de distribution, d'analyse...

Le poste de "contrôleur de la paperasserie" sera créé le plus tôt possible et reliera directement de M. Abbott, bien qu'il soit intégré au ministère de l'Industrie et du Commerce.

Le contrôleur pourra demander aux divers ministères et agences gouvernementales de justifier l'existence de certains de leur formulaires. Tous les ministères seront obligés de passer en revue tous leurs

formulaires. Tous les ministères seront obligés de passer en revue tous leurs

Voir page 6: La paperasserie

Louez une voiture
Par semaine 99⁰⁰
- taxe et assurance
- Km illimités

RÉSERVEZ:
Complexe Desjardins 7665 Lacordaire
284-9258 254-7146

Dorval Mirabel Québec
631-7224 476-3858 418-872-6337

AUTOHOST

RIMOUSKI

c'est une quarantaine de programmes en sciences pures, administration, éducation, sciences religieuses, lettres et sciences humaines.

Université du Québec à Rimouski

Le compte à rebours du référendum au Québec est déclenché

Le Parti québécois a lancé l'opération mobilisation et déclenché le compte à rebours en vue du référendum sur l'indépendance. Les dirigeants du parti ne manquent pas une occasion de souligner l'imminence de l'affrontement décisif avec le gouvernement fédéral. Les personnalités influentes du parti, M. Lévesque en tête, prennent prétexte de toutes les réunions importantes pour éveiller les militants à cette réalité. Les efforts déployés pour créer la psychose référendaire, laissent croire que le gouvernement projette de prendre tout le monde par surprise et se propose de précipiter la tenue du référendum.

La conjoncture politique s'annonce d'ailleurs favorable au déroulement d'une campagne référendaire. Le gouvernement fédéral nage en eaux troubles et la victoire des libéraux aux élections générales prévues pour le printemps est loin d'être acquise. D'autre part, après les tournées de charme des ministres péquistes à travers le Québec, M. Parizeau se prépare à déposer devant l'Assemblée nationale un budget populaire comportant des réductions de taxes pour les petits contribuables.

Quoi qu'il arrive, le PQ a lancé les moteurs et si les circonstances devaient s'avérer idéales, alors on sera prêt pour l'ultime offensive. En vertu de la loi 92 sur "la consultation populaire" que le gouvernement entend présenter dès la prochaine session, un délai de 60 jours seulement suffit entre l'émission des brefs et le jour du référendum.

Le plan de la campagne référendaire était le principal point à l'ordre du jour de la réunion conjointe que le cabinet et l'exécutif national du parti ont tenu le samedi 28 janvier à Québec. Lors des délibérations du conseil national, ce dernier weekend au Séminaire de Trois-Rivières, le premier ministre et ses collègues ont longuement traité de cette question. À leur tour, les députés ont causé à l'occasion du caucus qu'ils tiendront, demain et vendredi, à l'auberge des Gouverneurs de Trois-Rivières.

Pour le prochain weekend, le groupement régional de Montréal-Centre à l'école Marguerite de Lajemmerais. Il s'agit d'une véritable journée d'étude avec la participation des vedettes du mouvement indépendantiste. En assemblée plénière, le matin, le ministre d'État, M. Robert Burns, parlera du texte de la consultation populaire et de ses modalités d'application. Il sera suivi à la tribune par le député de Trois-Rivières, M. Denis Vaugeois, qui traitera de "l'appareil législatif et des contraintes de l'action gouvernementale". L'ancien leader du RIN, M. André D'Allemagne, consacrera son exposé à la définition de la souveraineté-association. Même la roche Ursole sera de la partie. La savante communication de Louise Beaudoin, portera sur "le dossier noir du fédéralisme". L'ex-chef du RIN, M. Pierre

Saintonge, directeur des tournées au CNA

M. Jean Gascon, directeur du théâtre, annonçait récemment la nomination de M. Yvan Saintonge au poste de directeur des tournées du département du théâtre du Centre national des Arts (CNA).

C'est après avoir acquis une expérience considérable à titre de directeur des tournées pour le Théâtre Populaire du Québec et pour la Compagnie Jean Duceppe qu'Yvan Saintonge obtint le poste de Coordinateur des Tournées à l'Office des Tournées du Conseil des Arts du Canada,

avant de venir se joindre au département du théâtre du CNA.

Diplômé de l'École nationale de théâtre, c'est comme acteur qu'Yvan Saintonge a d'abord œuvré dans le domaine théâtral, jouant avec les plus grandes compagnies telles le Théâtre du Nouveau-Monde, le Théâtre du Rideau Vert et la Compagnie Jean Duceppe. C'est d'ailleurs avec cette dernière qu'il fit son apparition sur la scène du CNA dans *Charbonneau* et le chef et dans *La Mort d'un commis voyageur*.

Pierre O'Neill



Bourgault, traitera de "l'identité nationale". Le programme de la journée prévoit des ateliers de travail sur le référendum et la femme, le troisième âge, les anglophones, les groupes ethniques, les jeunes, les travailleurs et les chômeurs.

L'indifférence des parlementaires

À mesure que le gouvernement Lévesque mûrit, s'aguerit et renforce ses positions, les parlementaires prennent leurs distances à l'égard de l'aile militante. Le phénomène frappe le pouvoir davantage que l'opposition. Après les libéraux de Robert Bourassa, c'est maintenant le PQ qui recherche aujourd'hui un antiviral. À leur tour, les députés péquistes s'absentent irrespectueusement des débats du Parlement. Plus encore, ils ignorent les activités internes les plus importantes du parti. Ils sont moins assidus aux réunions du caucus et ils étaient clairement au conseil national de Trois-Rivières. Une douzaine de ministres, tout au plus, se sont présentés au Séminaire de Trois-Rivières et ils sont repartis après une brève visite de politesse. Cette attitude irrite plusieurs collègues qui ont d'ailleurs l'intention de soulever le problème au caucus que les députés tiendront, demain et vendredi, à l'auberge des Gouverneurs de Trois-Rivières.

C'est également au cours de ce caucus que le premier ministre leur révélera l'essentiel du contenu du discours d'ouverture de la prochaine session parlementaire, fixée au mardi 21 février.

Les représentants des comités ont précisément profité du fait que les députés étaient peu nombreux, dimanche, au conseil national pour se donner de meilleures garanties envers le gouverne-

La Sûreté signe son nouveau contrat

QUÉBEC (PC) — Le nouveau contrat de travail des policiers provinciaux du Québec sera signé aujourd'hui à Québec.

La nouvelle convention collective, acceptée à 74 pour cent par les syndicats, le 30 janvier dernier, couvre une période de 45 mois, soit du premier avril 1977 au 31 décembre 1980.

Avec une première augmentation de 7,16 pour cent, le salaire de base des policiers atteindra \$19.000. D'autres augmentations de quatre pour cent sont prévues pour chacune des trois années suivantes.

L'entente sera signée par les

ministres Marc-André Bédard, de la Justice, et Denis de Belleval, de la Fonction publique, en compagnie du directeur général de la Sûreté du Québec, M. Jacques Beaudoin.

L'Association des policiers provinciaux du Québec sera représentée par son président, M. Raymond Richard, et son secrétaire, M. Yvon Bergeron.



ment. Ainsi, la commission permanente du programme pourra dorénavant formuler des recommandations au gouvernement sans les soumettre au préalable au conseil national. Les prochaines réunions du conseil national auront lieu en avril et en juin.

Ryan refuse le débat-tv

Le débat télévisé que le réseau TVA avait proposé aux candidats à la direction du Parti libéral du Québec n'aura pas lieu. M. Ryan a décidé de ne pas relever le défi que lui avait lancé son adversaire dans cette course, M. Raymond Garneau.

D'après les renseignements recueillis, M. Ryan tentera de justifier sa décision en expliquant d'abord qu'il ne s'agit pas d'un scrutin provincial et, surtout, parce qu'il veut éviter d'irriter les militants libéraux en démontrant la faiblesse de M. Garneau à la face de tous les Québécois. Les deux candidats se retrouveront ce soir sur la même tribune publique à l'occasion de la quatrième des sept rencontres régionales organisées par le PLQ. L'assemblée débutera à 19 heures 30 au motel Le Baron à Sherbrooke.

Trudeau-Lévesque-Duplessis

Petit chef-d'oeuvre que ce film du réalisateur Donald Brittain sur les premiers ministres Trudeau et Lévesque. Dans ce documentaire présenté dimanche et lundi soir à la chaîne de télévision anglaise de Radio-Canada, même le sénateur Marchand et l'ambassadeur Pelletier sont apparus sympathiques tellement leur témoignage sur leurs deux anciens compagnons de route venait droit du coeur. Voilà le genre de télévision que les Québécois attendent encore du réseau français de Radio-Canada. A propos, c'est ce soir au canal 2 que débute la série de sept émissions sur le vie de Maurice Duplessis.

L'artiste et l'unité nationale

Dès les premières heures de la lutte pour l'autodétermination du Québec et surtout depuis l'entrée en scène du Parti québécois, les plus grandes vedettes de la chanson québécoise se sont manifestées en faveur de l'indépendance. En travers de leur chemin, ces artistes retrouvent dorénavant d'autres membres de la confrérie qui, fédéralistes, estiment avoir le droit de tirer profit de cet affrontement entre Canadiens. L'Association des artistes lyriques du Québec vient de faire parvenir à tous les députés libéraux de la Chambre des communes un projet de tournée de promotion de l'unité canadienne à travers le Québec. Le prési-

dent, Robert-Édouard Desrosiers, suggère aux députés de prévoir le financement de ce projet à partir de la mise sur pied d'un secrétariat jusqu'au dépenses de déplacements des artistes. La lettre circulaire adressée aux députés comporte une première liste des artistes disposés à mettre leur talent au service de l'unité canadienne: Colette Boky, Claire Gagné, Pierre Duval, Fernande Chiochio, Napoléon Bisson, Jacques Normand, Yolande Dulude, Richard Verreault, Yolande Guérard, Claude Corbell, Robert Savoie et Jacques Desrosiers.

Le pot-de-vin de Chevrette

Lorsqu'un pot-de-vin fait scandale, c'est normalement aux dépens de la réputation du bénéficiaire. Le contracteur de Joliette qui a fait parvenir une somme de \$5.000 au bureau du député Guy Chevrette, la veille de Noël, ne cesse de s'en repentir. L'excès de générosité du contracteur et le refus du député outré ont eu un impact publicitaire considérable dans toute la région. Rencontre au conseil national du PQ, dimanche à Trois-Rivières, M. Chevrette était heureux de faire savoir que le contracteur a finalement accepté de reprendre son \$5.000. De quoi racheter toutes les actions de Gérard Godin dans l'Asbestos Corporation.

Les députés à leur meilleur

L'exercice physique purifie l'esprit et prévient souvent les troubles caractériels. Le temps d'une soirée, une quinzaine de députés de l'Assemblée nationale mettront de côté leur partisanerie politique pour affronter un groupe de parlementaires américains de l'Etat du Massachusetts, de passage à Québec pour participer aux festivités du carnaval. L'équipe du Québec sera composée de sept députés péquistes, deux libéraux, deux unionistes et quatre journalistes de la Galerie de la presse: François Gendron (Abitibi-Ouest); Jean-François Bertrand (Vanier); Jean-Pierre Jolivet (Lavolette); Adrien Ouellette (Beauce-Nord); Claude Vaillancourt (Jonquière); Guy Chevrette (Joliette); Gilles Michaud (Laprairie); Raymond Garneau (Jean-Talon); Michel Pagé (Portneuf); William Shaw (Pointe-Claire); Bertrand Goulet (Bellechasse); Jacques Plante et Gilles Morin (Radio-Canada) Pierre D'Amours (Broadcast News) Jean-Claude Picard (LE DEVOIR).

Cette partie de hockey se jouera demain soir au centre sportif de l'université Laval (PEPS) et sera entourée de tous les regards qui caractérisent les compétitions internationales. La mise au jeu sera précédée d'un échange de souvenirs et les joueurs des deux pays se retrouveront en fin de soirée pour mouiller l'événement et fumer le calumet de paix.

A. Gold & Sons

*VENTE DE COMPLETS FAITS SUR MESURE

Taillés à la Main

(* et maintenant ... POUR DAMES, ÉGALEMENT!)

Parce que... "Nous ne signons que des vêtements... qui vous vont à la perfection".[®]

Cet engagement est notre tradition depuis 80 ans. Nous nous en accommodons, parce que, une surveillance perfectionnée sur le travail de nos maîtres tailleurs est permanente dans nos ateliers. Et, depuis la sélection des tissus, styles et coupes jusqu'aux essais et l'ajustement final, nos exigences et les vôtres sont combinées dans le seul but de l'excellence. Comme résultat, vous porterez avec fierté un complet à la hauteur de votre personnalité. Venez nous voir maintenant. Faites votre choix parmi notre nouvelle et vaste collection de tissus raffinés et épargnez \$57.

et maintenant ... pour dames, également!

Nous confectionnons maintenant des tailleurs, pantailleurs, vestons sports, "blazers" et jupes pour vous Mesdames. Bien sûr, notre engagement de surveillance sur la confection et l'ajustement s'applique autant pour vous Mesdames que pour les hommes, c'est là notre tradition. Et, aussi nous avons une splendide collection de tissus pour cette vente de fait-sur-mesures.

ORD. \$285

ÉPARGNEZ \$57 **\$228** **2 POUR \$450**

Supplément pour gilet et grandes tailles

GILETS faits sur mesure \$47.50
PANTALONS faits sur mesure \$59.50

• 388 o. STE-CATHERINE • LES GALERIES D'ANJOU
• LE CARREFOUR LAVAL • FAIRVIEW, PTE-CLAIRE
• 960 o., STE-CATHERINE

Chez vous pour la première fois

Après avoir pris la décision d'acheter votre première maison, quelle a été votre réaction? Vous étiez sans doute enthousiasmé. Tout en ressentant une certaine inquiétude. Car une foule de variantes vont entrer en ligne de compte. Le voisinage est-il à votre goût? Les écoles sont-elles assez près? Et les magasins? Le transport? Cette maison qui vous plaît, le prix en est-il conforme à la réalité?

De telles questions pourraient fort bien entraîner l'insomnie. Mais vous



pourriez éviter ces inconvénients en consultant un agent immobilier du Trust Royal.

Nos agents sont parfaitement au courant des questions que vous pourriez poser et ils vous proposent des solutions.

De plus, si vous le désirez, ils vous aideront à établir des modalités de financement.

Il n'est pas dit que l'achat de votre première maison doive se faire

dans l'inquiétude. Adressez-vous au Trust Royal. C'est notre métier.



Trust Royal

SERVICES IMMOBILIERS

La faillite de Dupuis Frères est prononcée officiellement

L'entreprise Dupuis Frères a été légalement enterrée hier puisque le juge de la Cour supérieure a accédé à la requête en faillite demandée par l'un des fournisseurs du magasin à rayons.

La faillite de Dupuis Frères est donc le dernier épisode d'une histoire commencée en 1868 par le premier des frères Dupuis, Nazaire, dans une échoppe de la rue Sainte-Catherine. Il n'y a plus aujourd'hui de magasin Dupuis Frères, seulement des ex-employés de Dupuis.

Le syndic nommé par la Cour est M. André Giroux, du cabinet Coopers and Lybrand, une firme de consultants installée dans de nombreux pays. Le travail de M. Giroux est officiellement de veiller à l'intérêt des créanciers ordinaires et à l'intérêt général. Il n'intervient pas dans la liquidation menée depuis le 24 janvier par les créanciers privilégiés, dont l'agent est M. Claude Mercure, de la firme Mercure et Bêveau.

En effet, les créanciers ordinaires doivent attendre que les créanciers privilégiés soient servis avant de réclamer leur part au syndic. Cependant, dès aujourd'hui, M. Giroux reçoit les réclamations de tous les fournisseurs, des salariés et de tous les créanciers ordinaires, jusqu'aux actionnaires de Dupuis Frères.

La faillite va même faciliter le règlement de liquidation en cours de négociation entre les deux principaux créanciers, le Trust Général représentant des porteurs d'obligations et la Banque Royale. En effet, il est toujours difficile de liquider une entreprise encore légalement en vie, c'est-à-dire sujette à des poursuites judiciaires. Les fiduciaires l'ont vu dernièrement puisque vendredi, Place Dupuis, propriétaire de 120.000 pieds carrés occupés par le magasin, faisait saisir des biens contenus sur cette surface au nom d'un arriéré de loyers. Les fiduciaires de Dupuis Frères, qui contestent cette dette, s'approprient à porter le litige en cour. La faillite du magasin arrête à la fois la saisie des biens et la contestation en justice. Ce qui fait suspendre tous les litiges. Le syndic aura sans doute à se prononcer sur cette revendication de Place Dupuis, créancier ordinaire du magasin.

Il n'est pas du tout assuré qu'il reste du

capital à distribuer lorsque les créanciers privilégiés, porteurs d'obligations et banque, auront été remboursés. Dans ce cas, le syndic doit quand même observer les "petits" ne soient pas lésés. Le rôle d'un syndic est toujours délicat; en l'occurrence celui de Dupuis Frères aura plusieurs mois de travail au moins avant de fermer le dossier. Un premier syndic choisi par les fiduciaires s'est récusé au dernier moment sous divers prétextes qui ont été évoqués en cour ou dans les couloirs du Palais: le peu de capitaux qui resteront à distribuer entre créanciers ordinaires; l'obligation de parler français couramment; enfin la masse de travail qu'exigera le règlement définitif de la faillite. Et qui plus est, le syndic si Dupuis Frères n'a plus d'argent? Le syndic peut alors se retourner contre le requérant, c'est-à-dire ce fournisseur qui a exigé le paiement de ses \$10.000 de fournitures à une entreprise insolvable. Même lorsque les créanciers souhaiteraient voir une faillite déclarée parce qu'elle assainit la situation, ils se retiennent parfois de requérir en cour supérieure à cause de ce salaire du syndic qu'ils devront peut-être payer.

En présence des représentants des principaux créanciers et de quelques membres du personnel de Dupuis Frères, la requête en faillite hier matin n'a semblé qu'une formalité puisque personne ne s'y opposait; M. J. Yvon Goyette, dernier président de Dupuis Frères, a officiellement déclaré au juge qu'il ne s'opposait pas à la requête avant qu'elle ne soit référée au registraire pour être officialisée.

Les travailleurs de Dupuis Frères se réuniront en assemblée générale jeudi ou vendredi pour déterminer quelle procédure ils entendent suivre pour récupérer l'argent qu'on leur doit, c'est-à-dire les vacances et les journées de congé dues avant la fermeture du 27 janvier et les cotisations syndicales dues à cette même période et estimées par Madeleine Brosseau, présidente, à environ \$5.000. Aujourd'hui, les délégués syndicaux de Dupuis Frères rencontreront l'exécutif et le conseil central de la CSN pour préparer des recommandations à ce sujet. On reparlera sans doute des quatre mois de préavis légal, qui semblent difficiles à réclamer maintenant que Dupuis Frères est en faillite. Les créanciers privilégiés ne sont en effet pas obligés d'éponger les dettes de Dupuis.

Le Trust Général a annoncé hier que les porteurs d'obligations à 6 1/2% sont convoqués pour une assemblée extraordinaire le 3 mars à Montréal. Ils nommeront un comité de protection qui aura pleins pouvoirs pour la liquidation des actifs et pour rembourser les obligataires. Après la vente des inventaires menée actuellement par Mercure, le Trust Général liquidera l'immeuble Dupuis Frères.

Le fiduciaire souhaite que les porteurs d'obligations prennent contact avec lui afin d'être sûr que le quorum légal soit atteint dès la première assemblée. Le fiduciaire, Trust Général, a préparé des règlements sur les procurations et sur le dépôt des obligations pour l'assemblée du 3 mars.

M. Mercure attend les 16 et 17 février matin les offres d'achat pour chacun des quatre lots décrits dans son appel d'offres. Il se peut même qu'il soit amené à diviser les lots pour satisfaire par exemple un acheteur spécialisé dans les fourrures. "Une offre en bloc est cependant plus intéressante que 150 transactions individuelles parce qu'elle limite les frais de personnel", note M. Mercure qui s'est fié aux inventaires réalisés en janvier par Dupuis Frères.

La Banque Royale poursuit aussi la per-

ception des comptes à recevoir. Par ailleurs, un litige a surgi rapidement entre le Montréal Trust, fiduciaire de la dette de \$1.7 million que possède la Banque Royale, et le Trust Général. Ce dernier prétend être le premier créancier privilégié à se rembourser sur la vente des inventaires, ce que contestent le Montréal Trust et la Banque Royale. Ce conflit d'intérêts ne semble pas devoir être officiellement réglé avant le résultat de la vente d'inventaires menée par Mercure.

D'autre part, Me Raymond Daoust poursuit en Floride ses entretiens avec certains hommes d'affaires québécois intéressés à la relance de Dupuis Frères, après faillite et liquidation. L'avocat et homme d'affaires est resté silencieux malgré les derniers rebondissements de l'affaire hier. Un autre silencieux n'a pas voulu commenter la nouvelle de la liquidation d'une entreprise qu'il présidait jusqu'en 1975. Il s'agit de M. Marc Carrière, président de Sogena, qui a conservé des actions de Dupuis Frères et envers qui le magasin conservait une dette de près d'un million de dollars. Un autre ancien propriétaire de l'affaire, M. Jean-Louis Lévesque, actuellement en Floride, n'a pas confirmé des déclarations selon lesquelles il accusait le groupe Power Corporation d'être responsable des ennuis de Dupuis Frères.



MM. Conrad Rodrigue, Robert Lagacé et Roger Martin, trois citoyens de la Vieille Capitale, ont remporté cette semaine le concours des moustaches du Carnaval de Québec. Au nez et la barbe de leurs concurrents... (Téléphoto CP)

Radio-Québec: 70% prêts à la grève

par Louis-Gilles Francoeur

Premier groupe du secteur public et parapublic à tester en quelque sorte la politique salariale du nouveau gouvernement provincial, les syndiqués de Radio-Québec ont rejeté aux petites heures, hier matin, les dernières propositions de leur employeur et donné un mandat de grève à leurs négociateurs.

Les deux votes, qui ont été tenus Par bulletins secrets, ont établi que 77% des syndiqués refusent les offres patronales et que 70% d'entre eux étaient prêts à recourir à la grève pour obtenir de meilleures conditions de travail.

Presque tous les membres du syndicat, qui compte 215 membres, ont assisté à cette assemblée à laquelle se sont joints des syndiqués venus des bureaux régionaux de Radio-Québec, y compris une délégation de Rimouski. Plusieurs employés occasionnels, dont les conditions de travail sont régies par convention, étaient aussi présents.

L'assemblée, qui a duré cinq heures, s'est terminée à une heure hier matin. Les négociateurs syndicaux ont fait rapport sur la totalité des points en litige et, de façon globale, ils ont soutenu que les propositions patronales constituaient un "recul" à plusieurs points de vue dans le domaine du normatif et jetaient "de la

poudre aux yeux" dans le domaine des salaires.

En dépit de ce bilan négatif, ils n'ont pas requis toutefois de mandat de grève à exécution immédiate.

La résolution adoptée autorise en effet le comité exécutif du syndicat à utiliser "tous les moyens de pression, incluant la grève générale, au moment jugé opportun".

Les négociateurs, qui ont poursuivi hier leurs pourparlers avec la partie patronale, n'ont fait parvenir aucun avis réglementaire de huit jours au ministère du Travail, requis comme préalable à toute grève dans les services publics.

Pourtant, l'évaluation des pourparlers d'hier n'était pas rose, du côté syndical à tout le moins.

La présidente des employés de Radio-Québec, Mme Irène Ellenberger, a dit que les deux groupes avaient continué de passer en revue leurs divergences sur les nombreuses questions en litige. "Ça avance un peu moins vite qu'à pas de tortue, a-t-elle dit avec ironie. On ne sent aucune volonté de régler quoi que ce soit afin d'en arriver à un règlement rapide".

Le porte-parole patronal, M. Philippe Pâquet, était plus optimiste. "Les négociations se sont poursuivies, a-t-il dit, en dépit du vote fort négatif et nous pensons que des progrès seront sûrement accomplis d'ici vendredi".

M. Pâquet "comprend" l'insatisfaction des syndiqués devant le peu de rattrapage consenti à certaines catégories de salariés à faibles revenus. Il a expliqué cette situation en partie par le retard mis par "les autorités de Québec" à approuver les propositions de Radio-Québec. Mais, a-t-il aussitôt ajouté, les négociateurs patronaux ont "un mandat qui leur permet beaucoup de flexibilité" de sorte que des correctifs seront apportés incessamment à certaines parties des propositions patronales.

S'il voit plus d'accommodements dans le domaine des salaires, M. Pâquet précise que Radio-Québec entend s'assurer une marge de manoeuvre importante pour l'embauche de pigistes.

"Notre problème n'est pas unique, dit-il. C'est même le propre du monde du spectacle et de la création que de faire appel à des pigistes en fonction de vos besoins particuliers, qui varient constamment. Il est sûr qu'on devra en arriver à des solutions avec le syndicat. Mais en même temps, il ne faut pas garder des gens sur les tablettes, comme ça se fait en certains endroits, parce que c'est le contribuable qui paie la note en fin de compte. Si on embauche pour une série précise un spécialiste sur l'art au Moyen-Âge, on ne doit pas s'engager à le payer pendant quatre ans, en attendant d'avoir un nouveau besoin de ses services. Pour nous, cette question constitue l'enjeu fondamental du conflit en cours", a conclu le porte-parole de Radio-Québec.

Policiers: Johnson intervient

Le ministre québécois du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, a donné hier soir mandat aux deux négociateurs dans le conflit de travail des policiers de la Communauté urbaine de Montréal, de formuler une recommandation qui devrait être livrée aux deux parties à 15 heures aujourd'hui.

"Bien que l'écart entre la CUM et la Fraternité des policiers ait été considérablement réduit grâce aux nombreuses séances de négociations en présence des deux conciliateurs, l'impasse persiste dans le conflit", affirme le ministre du Travail dans un communiqué.

M. Johnson souhaite que cette intervention des conciliateurs, MM. Bernard Crevier et Robert Chagnon, amène la conclusion rapide d'un accord sur le contenu d'une convention collective entre la CUM et la Fraternité des policiers, en grève perle depuis vendredi dernier.

aujourd'hui

À 14 h 30, le centre hospitalier de l'Armée du Salut Catherine-Booth, 4375, av. Montclair, rouvre ses portes au public.

À 18 h, à la salle Duluth du Reine-Elizabeth, dîner-causerie de l'Association québécoise de

planification successorale où Me Alban Garon traitera de la déduction pour les petites entreprises dans le cadre de la planification successorale.

À 18 h 30, au motel Granby, à Granby, M. Rodrigue Tremblay, ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, traitera de la politique d'aide à la PME, lors du souper mensuel du Club d'administration industrielle du Canada.

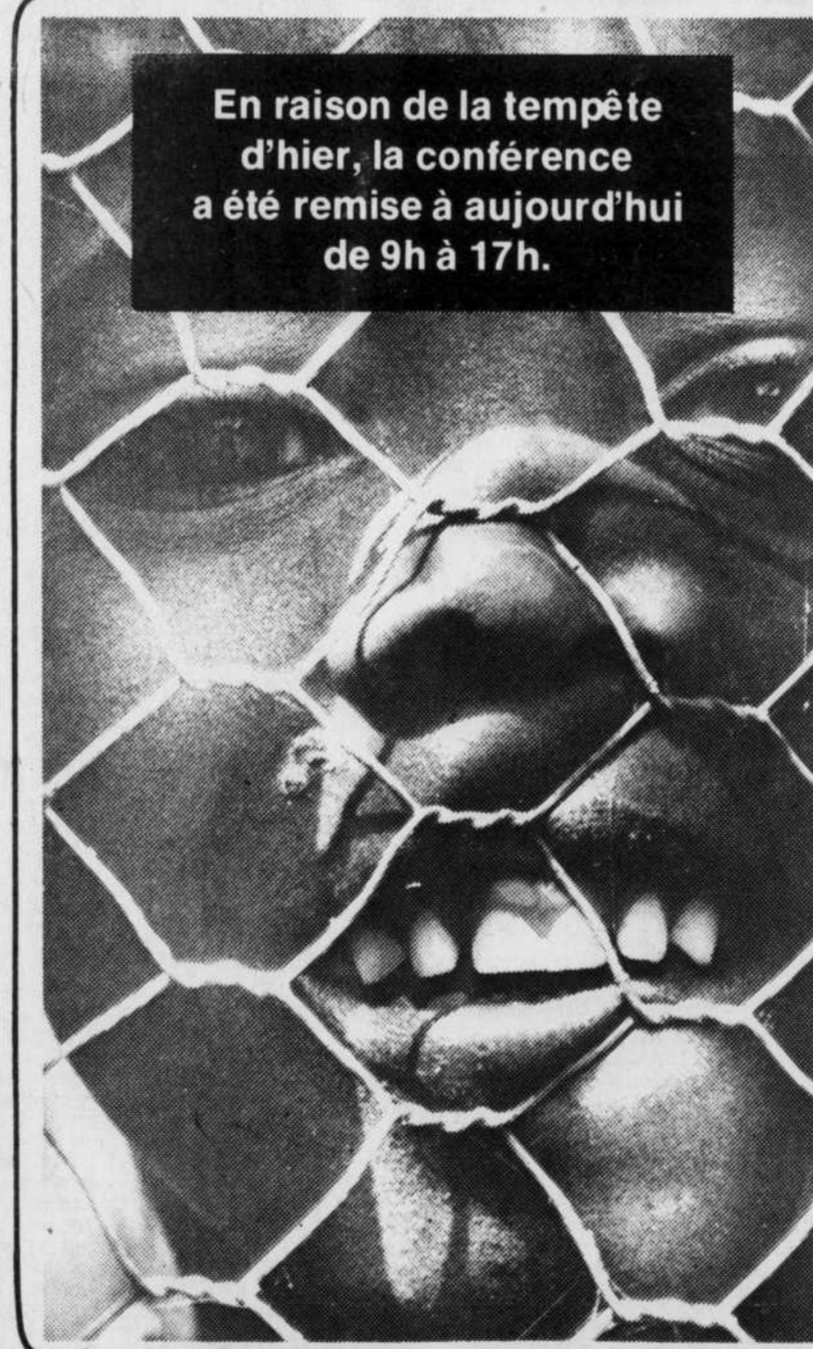
À 19 h 30, à l'hôtel LeBaron, 3200, rue King ouest, à Sherbrooke, quatrième d'une série de neuf rencontres des candidats à la direction du Parti libéral du Québec, MM. Raymond Garneau et Claude Ryan, avec les militants libéraux de la région.

À 19 h 45, au sanctuaire Marie-Reine-des-Coeurs, 5875, rue Sherbrooke est, première de sept conférences du Carême, intitulée "Souviens-toi que tu es un homme!".

À 20 h, au Manoir Notre-Dame-de-Grâce, 5319, av. Notre-Dame-de-Grâce, conférence sur la parapsychologie et les phénomènes paranormaux par le professeur Jean-Louis Victor. Entrée: \$1.

À 20 h, à l'auditorium Notre-Dame-de-la-Merci, 555, boul. Gouin ouest, conférence de M. Robert Lahaise sur les premiers Amérindiens du Nord-Est. Entrée: \$3.

Cliniques de la Croix-Rouge: A Saint-Eustache, au 109, rue Saint-Nicolas, de 14 h 30 à 21 h. A Contrecoeur, au 115, rue Chabot, de 14 h à 17 h et de 18 h 30 à 21 h. A Westmount, au 4873, av. Westmount, de 10 h à 16 h 30.



En raison de la tempête d'hier, la conférence a été remise à aujourd'hui de 9h à 17h.

LA FAIM OU LA COLÈRE

CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LE TIERS MONDE CONVOQUÉE PAR "DÉVELOPPEMENT ET PAIX" THÉÂTRE PORT-ROYAL - PLACE DES ARTS MARDI, 7 FÉVRIER 1978 - 9h à 17h

- 500 millions d'êtres humains meurent de faim chaque année.
- Vous pouvez contribuer à arrêter cette tragédie provoquée par un ordre économique fondé sur le profit et dominé par les multinationales, dont plusieurs sont implantées au Canada, au Québec.
- Les victimes des violations des droits de l'homme se comptent par dizaines de milliers.
- Vous pouvez lutter contre cette violence institutionnalisée dans un nombre croissant de pays — quel qu'en soit le régime.

Venez participer à un grand débat animé par des personnalités d'Amérique latine, d'Afrique et d'Europe.

JACQUES CHONCHOL ex-ministre de l'Agriculture du Chili (sous Allende)
MARIE-JOSÉE PROTAIS de l'exécutif d'Amnistie internationale
ALBERT TËVOEDJËRÉ directeur adjoint du Bureau international du travail
JACQUELINE KI ZERBO du Mouvement de libération de la femme africaine et plusieurs autres.

La conférence se tient sous la présidence d'honneur de Marcel Pepin, président de la Confédération mondiale du travail.

ENTRÉE LIBRE

culture personnelle

Cours de Fine Cuisine Familiale

Technique et recettes de base

9 semaines

PROFESSEUR henri bernard

INSCRIPTION

Après 1ère leçon à titre d'essai se répétant

14-15-20-21-23 février

PROSPECTUS 843-6481

Institut Culinaire Henri Bernard

2015, de la montagne, montréal

Allez-y faible! - Médaillon



Aucune n'est plus faible.

des idées

des événements

des hommes

À propos du Livre vert sur l'enseignement

1) Modèle de société et modèle d'éducation

Il y a une inévitable corrélation entre telle image de la société et du monde et tel type d'homme et de femme que l'on veut former. Et il y a une inévitable corrélation entre tel type concret de société et tel type concret de chrétien et de chrétienne que l'on veut former. Ces axiomes sont des lois générales d'expérience. Le premier nous a été, au cours de l'histoire contemporaine, rappelé avec une force singulière par un système philosophique et politique appelé le matérialisme historique qui, faisant de la matière et de l'économie l'axe de la référence totale de l'homme, s'est appliqué à aller jusqu'au bout de sa logique.

Dans les périodes ébauches de l'Histoire où règne une certaine image du présent et de l'avenir, tel genre d'éducation s'impose comme la norme nécessaire. Il en va différemment quand la société change de bases. C'est notre cas au Québec et ce n'est pas terminé! Il importe alors, tout en gardant l'avenir ouvert, d'essayer de nous développer dans la ligne de la continuité essentielle de notre être profond depuis ses origines.

Les modèles de société

On écrit l'Histoire une fois qu'elle est faite. C'est un truisme. Mais ce que l'Histoire livre en clair est loin de l'être au moment de l'action. Nous connaissons assez bien notre passé, encore qu'ici comme ailleurs le progrès des méthodes et de l'information fasse la joie de nouvelles générations d'historiens, mais le présent est difficile à lire. Il est évident que, dans cette situation trouble, l'homme de pensée et d'action devance d'un longueur celui qui se laisse porter par les événements. Ceux qui croient que le temps arrange les choses doivent se rappeler qu'il en dérange peut-être encore davantage!

Règne chez nous, depuis une génération peut-être l'idée d'une nouvelle société. Des théoriciens, des hommes politiques, des hommes pratiques y ont investi leurs idées, leurs énergies et leur action. Elle comprend des éléments notionnels, mais aussi des éléments vitaux. Cela explique la difficulté d'en définir les idéaux. Il reste qu'elle s'exprime par des comportements, des programmes, des institutions, des politiques, des législations, des services, dont l'ensemble constitue le gouvernement d'une nation.

Chacun a évidemment le droit d'essayer d'y voir clair surtout si l'on se rappelle qu'elle retentit directement dans l'éducation et l'enseignement. Le Livre vert sur l'enseignement primaire et secondaire au Québec peut faire le sujet de différentes lectures. Ainsi on peut le regarder sous l'angle des valeurs. D'autres préféreront l'examiner à partir de philosophies de l'éducation. Un marxiste se fera fort de le tester au moyen du matérialisme dialectique et historique. Il y verra l'expression d'une lutte des classes. Il se demandera par quels moyens cette opposition pourrait être accentuée et comment on pourrait s'y prendre pour

en faire l'instrument d'un nouveau type de société.

On peut aussi examiner le Livre vert au moyen d'une analyse spectrale qui prendrait comme point de départ l'hypothèse que la société québécoise actuelle est composée de plusieurs types de sociétés qui se reflètent dans l'éducation.

Il y a d'abord la société d'inspiration chrétienne. Elle continue le modèle constant depuis nos origines. C'est elle qui a formé la majorité des citoyens actuels au Québec. L'évolution vers la sécularisation et la sécularité de la dernière vingtaine d'années, processus légitime et normal, n'a pas impliqué une révolution contre l'Eglise et contre la foi. Il est vrai que la pratique a diminué, mais ce n'est pas l'unique point de repère de la croyance. L'inspiration chrétienne demeure encore une valeur sûre de notre peuple. On le voit au maintien de la confessionnalité dans le secteur public de l'enseignement, dans l'existence du secteur privé et dans les structures mêmes du ministère de l'Éducation où l'on a fait la part légitime du service que l'État doit rendre aux croyances des citoyens. Nous ne vivons plus en régime de chrétienté, mais l'inspiration et l'expression chrétiennes demeurent. Le Livre vert a pris acte de ce fait et il l'a évalué en termes de politiques conséquentes.

Un deuxième modèle de société existant chez nous est celui de la société néo-capitaliste ou postindustrielle. Il s'est imposé de lui-même puisque c'est lui principalement qui a développé nos ressources et qu'il est le modèle qui nous entoure en Amérique du Nord. Il a introduit chez nous ses catégories et ses valeurs, l'éthique du succès, le culte de l'argent, l'individualisme, la lutte pour la domination, ses vices, ses avantages, comme tout système que se donnent les hommes pour produire, créer les biens et les services pouvant satisfaire les besoins du monde. Toute bonne discussion entre marxistes et capitalistes chez nous devrait avoir comme souci préalable d'être à jour. On ne peut pas répéter les polémiques de 1848! Beaucoup d'eau a coulé depuis lors sous les ponts du capitalisme et du marxisme. Pourquoi les marxistes ici devraient-ils être plus zélés que les eurocommunistes?

Un troisième modèle s'appelle la société de bien-être social, le "Welfare State". Il est axé sur une politique sociale démocratique. Ses traits se retrouvent ici comme partout en Amérique du Nord, ainsi la sécurité sociale, la protection de la santé, celle du logement social et de l'urbanisme. Un peuple longtemps austère et pauvre comme le nôtre a été alléché par l'État-Providence. Depuis une trentaine d'années nous avons vécu sous le régime de l'arbre de Noël et notre société est devenue une société de réclamation. Chaque gouvernement qui change va au devant de la surenchère. Cela s'est traduit en éducation, par exemple, par des coûts de deux milliards par année couvrant d'immenses moyens.

Un quatrième type est celui d'une société fondée sur la planification

autoritaire et une idéologie marxiste-léniniste. Ce modèle a cessé d'être simple objet de discussions académiques pour se donner des moyens d'action militante à peu près dans tous les milieux: intellectuels ou universitaires, ouvriers et populaires, syndicaux, éducationnels, voire même théologiques. Dans le domaine de l'éducation, des documents ont traduit cette orientation: Ecole et lutte des classes au Québec, CEQ, congrès de 1974; Manuel du premier mal, CEQ, 1975; L'école, une autoroute sélective, CEQ, 1977; Le Livre vert, vers quoi au juste? CEQ, 1977.

Un cinquième modèle repérable correspond à une forme de société socialiste d'orientation libertaire. On y retrouve un extrême souci de décentralisation, l'aspiration à une démocratie directe et participative, à la spontanéité et à la créativité individuelle. Il a pris naissance dans la contre-culture et les essais de vie communautaire. Il n'est pas difficile de retrouver certains de ces traits dans l'éducation telle qu'elle se vit.

Voilà donc cinq modèles de société que l'on retrouve dans la société globale québécoise, dans le développement culturel, dans l'éducation nationale et dans l'école. Chacun pèse de façon inégale. Il se produit des alliances, des compromis, des jeux d'équilibre et de déséquilibre, les choses se passent comme dans la mer où il y a les courants profonds, les vagues à la surface, l'écume et les débris. Et l'école, comme tout marcheur, est exposée aux quatre vents.

La fragile naissance d'une nouvelle culture

Chacun des modèles énumérés comprend des sous-systèmes de valeurs dominantes qui sont, selon le cas, une vision chrétienne du monde, l'économique, le social, le politique, le communautaire et le culturel. Et dans la dialectique individu-collectivité, chacun pose à sa manière le centre d'intérêt des relations sociales. Il situe différemment le contrôle des moyens de production, le rôle des syndicats et il organise selon ses vœux le système éducatif. Cela produit donc une affluence énorme de valeurs nouvelles venant se mêler aux valeurs anciennes. Il y a, ainsi, les valeurs nées du libéralisme économique: l'effort personnel, l'esprit de concurrence, le mystique du travail et une réelle austerité. Il y a les valeurs nées du monde bourgeois, telles l'ordre, l'organisation, l'obéissance, le respect des hiérarchies, la discipline. Il y a les valeurs nées du monde chrétien; elles ont pris forme dans les vertus et les institutions qui ont cherché à les traduire. Il y a les valeurs que l'on retrouve dans le monde marxiste: un sens de la moralité publique, de la collectivité, du droit au travail, du droit à la vie. Il y a les valeurs nées de l'esprit de la Révolution française: liberté, égalité, fraternité. Il y a les valeurs nées de la contre-culture: la spontanéité, le sens de la totalité humaine, le goût de la vie et de la paix, la

valeur des petites communautés, la poésie, la simplicité, la fantaisie, la libération... Faisant allusion à Saint-Jean-de-la-Croix, un penseur orthodoxe, Olivier Clément, compare l'Histoire à la nuit obscure que doit traverser celui qui gravit la montagne qui conduit à l'être total. Comparaison d'autant plus vraie que régulièrement chaque système connaît des faillites. Il faut donc reprendre le projet essentiel: fabriquer les choses, organiser le travail, civiliser l'homme et accomplir l'Histoire. On peut donc parler de la fragile naissance d'une nouvelle culture chez nous. On demande à l'élève ce tour de force de découvrir et d'identifier les valeurs, de donner sens et structure à sa vie, de nommer les choix qu'il doit faire, de s'habituer au sens critique, à l'autonomie, à la responsabilité, à l'intégration et au don. Prenons cela comme un projet! (Livre vert, pp. 85 et 86).

Il n'est pas dit que cette culture nouvelle, cette "way of life", cette éducation qui se cherche en ce moment au Québec aboutiront nécessairement à un développement intégral. Une faille intérieure qu'ont connue d'autres peuples pourrait nous en empêcher. On peut, on doit indiquer des bases dont il ne faudrait pas dévier, et signaler des points vitaux où le projet éducatif actuel risque d'être étranglé.

Deux bases

Les deux bases s'appellent: une conception spiritualiste de la personne et une inspiration chrétienne. Elles constituent l'assise du Livre vert. Depuis ce qu'on a appelé la Révolution tranquille, c'est la première fois qu'un gouvernement dit de telles choses de fond sur les finalités de l'éducation. Il mérite que la population lui réponde très largement que c'est bien ce qu'elle veut, qu'elle y reconnaît le meilleur de son patrimoine depuis quatre cents ans d'existence nationale, que ce sont les pôles suprêmes de référence qu'elle entend maintenir dans le discernement du genre de vie qu'elle entend se donner.

A cela s'oppose une conception matérialiste de la personne. Le christianisme ne méconnaît pas la valeur de la matière, comment pourrait-il le faire étant fondé sur l'Incarnation? Mais il est une doctrine de l'ouverture. Il y a un au-delà de la matière. Il y a des valeurs qui la transcendent sans l'oublier. Elles s'appellent le salut, c'est-à-dire la libération parfaite et le développement intégral en Jésus-Christ. Le matérialisme est une doctrine de fermeture. C'est la sécularisation absolue non seulement des valeurs chrétiennes, mais d'abord de l'homme.

Le temps du courage étant maintenant revenu, prenons acte de déclarations catégoriques publiées par la CEQ dans un document intitulé: Le Livre vert, vers quoi au juste? (décembre 1977). On y déclare ceci: "Ce que nous contestons: le modèle d'école proposé, ses orientations de fond: la confessionnalité et la définition que donne le Livre vert de la personne humaine" (p. 4, voir aussi p. 62). Il

identiques qu'on pourrait crier à l'injustice.

À la décharge des Manitobains du début du siècle, il faudrait aussi souligner que la revendication de droits linguistiques est un phénomène relativement moderne au Canada. Le modèle du "melting pot" américain n'a que récemment été remplacé par l'idée d'une mosaïque canadienne. Si donc aujourd'hui nous attachons davantage de valeur aux droits des minorités linguistiques, c'est une évolution nouvelle et un pas en avant. L'histoire s'est chargée de nous apprendre à quel point il est facile de rayer d'un trait les droits des minorités lorsqu'ils ne dépendent que du bon vouloir de la majorité.

La thèse de Lise Noël revient à dire: La constitution canadienne n'a pas suffi à protéger les droits des francophones hors du Québec et peu nous importe leur sort aujourd'hui puisque "ils sont irrévocablement voués à la défaite définitive". Au contraire, les injustices d'autrefois nous autorisent à faire preuve de la même intransigeance et de la même intolérance et c'est ça qui constituerait "un poids, une mesure". Ce serait faire dire aux Québécois qui sont fiers à bon droit d'avoir survécu en Amérique du Nord contre toute espérance et de constituer aujourd'hui une société en plein essor; "Je me Souviens... et je n'ai rien appris."

Notre constitution est certainement "un carcan démodé" dans la mesure où elle accorde une protection insuffisante aux citoyens qu'elle régit. La rendre plus conforme à leurs aspirations ne devrait pas sembler une tâche impossible aux Canadiens de bonne volonté.

des projets concrets de coopération

SUCO

RÉUNION DES MEMBRES DU SYNDICAT DES PROFESSEURS DU CÉGEP DU VIEUX MONTRÉAL

Date: Mercredi, 8 février 1978 Heure: 12:30 heures

Lieu: Auditorium du Cégep

ORDRE DU JOUR

Décisions sur un plan d'action, suite aux propositions du Conseil général, pour lutter contre la décision de la direction du Cégep de baisser la prévision de clientèle étudiante à 5,072 pour l'année scolaire 1978-79. Cette prévision a pour conséquence la mise à pied prochaine d'environ 50 professeurs.

Roland Boyer, président

Il lui manque l'expérience et la sagesse de ce grand historien. Voulaient sans doute ajouter des choses de son cru, il a accepté n'importe quelle médianse comme des vérités vérifiées. J'ai été le témoin de plusieurs des faits rapportés par M. Black, et qui se sont passés tout autrement qu'il ne le dit. Et je tiens à dire à M. Black que je n'ai pas une âme d'espion.

Charles LAMARRE

Montréal, le 3 février 1978.

lettres au DEVOIR

La vérité a toujours ses droits

Monsieur le directeur, J'ai été pendant près de 25 années le walter particulier de M. Maurice Duplessis, qui me traitait en ami plutôt qu'en serviteur. J'approuve entièrement la mise au point du R.P. Jacques Cousineau, au sujet des nombreuses erreurs commises par M. Black dans son livre. M. Black s'est évidemment inspiré de la documentation et du livre de M. Rumilly, mais

par BERNARD LAMBERT, o.p. Spécialiste des questions d'éducation, l'auteur est conseiller en théologie pastorale du cardinal Maurice Roy; il a participé à la Commission Justice et Paix en 1969 et en 1975. Préoccupé des liens entre l'Église et la société contemporaine, il a écrit quelques ouvrages dont "Le problème œcuménique" (1962), "De Rome à Jérusalem" (1964), "La Nouvelle image de l'Église" (1967).

est clair que lorsque le texte de la CEQ déclare récuser la définition que donne le Livre vert de la personne humaine, il se déguise en brebis. Le Livre vert ne réduit pas "la définition de la personne humaine à sa dimension psychologique" (pp. 6 et 7). Le Livre vert donne une définition spiritualiste. Le texte de la CEQ repose sur une définition matérialiste de la personne. Voilà toute la différence. Il y a donc là au milieu de la société québécoise une faille. Elle risque de la diviser en deux. D'un côté, il y aura un projet éducatif, un développement culturel, une éducation nationale, une société globale qui voudront se construire sur une idéologie matérialiste. Cet affrontement dialectique s'attaque au consensus social. Bien plus il amorce la destruction et une nouvelle structuration à partir de l'école. L'enfant, c'est l'avenir! Le marxisme-léninisme qui s'est posé en libérateur des peuples commence toujours par les prendre en otage, puis il les enferme. Il ne veut plus leur rendre la liberté de peur de perdre une clientèle captive. La vignette qui illustre la couverture du texte de la CEQ est éloquent: un professeur à son bureau tient d'une main le Livre vert du ministère de l'Éducation et de l'autre le texte de la CEQ. École et

lutte des classes au Québec. Ironie des choses, c'est de la main droite que le professeur tient le texte de la CEQ. C'est bien la seule chose de droite qui se soit jamais trouvée dans ce dossier!

Et puisqu'il faut continuer d'appeler les choses par leur nom, qualifions d'obsession l'agressivité permanente du dossier de la CEQ contre l'école privée. Dès le début, on accuse le secteur public d'être conditionné par le secteur privé puisque dans les deux cas se retrouve la conception spiritualiste de la personne et l'inspiration chrétienne. Ce que le dossier de la CEQ vise, en réalité, c'est la croyance traditionnelle de notre population en ces valeurs qui fait qu'on la retrouve dans un cas comme dans l'autre. Et ce qu'il n'ose pas déclarer ouvertement à la population, c'est son idéologie de matérialisme dialectique et historique. Et bien sûr le dossier de la CEQ approuve ce qui va dans son sens: "l'école lieu politique" (p. 15), chose vraie dans la mesure où le projet social retentit sur le projet éducatif, chose par ailleurs fautive si l'école devient un lieu d'endoctrinement politique. Et la décentralisation elle-même, si on n'y prend garde, peut donner naissance à une pléthore d'écoles marxistes, à moins que le milieu prenne vraiment, en mains ses responsabilités, ce que les idéologues de la CEQ craignent avant tout.

(à suivre)

Peut-on comparer les francophones manitobains de 1890 aux anglophones québécois de 1978 ?

Un récent article intitulé "La question des minorités" sous la plume de Lise Noël pose de façon très directe une question fort controversée à l'heure actuelle.

Existe-t-il au Canada "deux poids, deux mesures" dans le domaine des droits linguistiques?

La thèse de votre correspondante, réduite à sa plus simple expression, est la suivante: on s'est fort peu ému de l'abrogation des droits des francophones au Manitoba depuis l'abolition du statut officiel du Français en 1890 dans cette province. Par contre, dès que sont moindrement menacés les droits des anglophones au Québec, on crie à l'injustice et, sous le couvert d'une constitution démodée, "posant aux défenseurs des droits des minorités... on ne défend en fait que les intérêts du groupe dominant".

Notre constitution, si l'on peut ainsi appeler l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique, est en effet démodée. En 1867, en dépit de sérieux marchandages qui procédèrent à l'élaboration de l'AANB, on se préoccupa peu de garantir les droits individuels des futurs citoyens à l'exemple de la constitution américaine. Le souci dominant était d'attribuer aux différentes provinces et au gouvernement central leurs compétences juridictionnelles respectives.

L'Article 133, qui garantissait les droits linguistiques de la minorité anglophone du Bas-Canada en retour d'une garantie identique de ceux de la minorité francophone au niveau fédéral ne protégeait que la langue de la législation et de la justice. Comment aurait-il pu en être autrement à une époque où les intrusions gouvernementales dans la vie quotidienne des citoyens étaient loin d'avoir l'ampleur d'aujourd'hui? Aurait-on pu imaginer en 1867 un gouvernement édictant la langue du commerce ou des communications?

La protection de l'Article 133 paraissait donc suffisante pour garantir un équilibre linguistique qui respecterait les droits des deux groupes fondateurs. La précarité de

par SYLVIA LITVACK

■ L'auteur est professeur à la Faculté de droit de l'Université McGill.

ces garanties ne fut pas longue à se manifester. Dans le domaine de l'enseignement, où seule la confessionnalité des écoles avait été protégée, rien ne vint étayer la cause des minorités francophones en Ontario et au Manitoba lorsque les "rapports de force" dont parle Lise Noël permirent à la majorité d'imposer sa loi sans s'inquiéter des droits acquis. Décisions démocratiques, si l'on accepte que la démocratie est le droit du plus grand nombre, décisions parfaitement légales puisqu'aucune contrainte constitutionnelle ne venait s'y opposer mais justes? Il est permis d'en douter.

Plus douteuse encore mais cette fois sur le plan juridique fut la décision du Manitoba d'abolir le statut du français devant les tribunaux et la législation provinciale. Comment cette violation flagrante d'une garantie constitutionnelle fut-elle tolérée si longtemps?

Le gouvernement fédéral de l'époque, comme celui d'aujourd'hui, se tint résolument à l'écart et les citoyens du Manitoba ne portèrent pas leur cause devant les tribunaux. La constitutionnalité de la loi ne fut mise en question qu'une seule fois en 1909, et de façon indirecte, lors d'une dispute entre deux francophones devant un tribunal inférieur. La décision du juge, qui dénonçait en termes éloquentes l'invalidité de l'abolition du français, ne fut jamais rapportée et jamais utilisée jusqu'à la récente décision du juge Deschênes qui remit en lumière ce jugement perdu.

Faut-il en conclure que personne au Manitoba ne se sentit suffisamment concerné pour défendre les droits des francophones?

par SYLVIA LITVACK

Ce serait juger les événements d'autrefois dans une optique d'aujourd'hui, une distorsion qui conduirait à une conclusion aussi injuste qu'exacte. En 1890 et jusqu'à très récemment, l'accès aux tribunaux était rigoureusement réservé aux citoyens qui avaient subi un préjudice personnel qui leur était propre. Si le gouvernement venait sans droit confisquer la vache du fermier, l'atteinte personnelle était claire, donnant ouverture à un recours en justice. Mais si le même gouvernement enlevait à ce fermier le droit de s'adresser au tribunal en français, il ne pouvait demander le redressement d'un tort qui était fait à toute la communauté et non plus à lui seul.

Le seul remède devant une atteinte à ses droits fondamentaux était donc d'ordre politique, remède éminemment illusoire quand on sait le poids qu'ont les minorités, quelles qu'elles soient, au niveau électoral.

Cet obstacle fut résolument écarté en 1975 par une décision de la cour suprême qui permit, ironiquement dans le contexte du présent commentaire, à un simple citoyen de contester la validité constitutionnelle de la loi fédérale sur les langues officielles qui augmentait dans le seul domaine fédéral les champs d'action des protections linguistiques.

Le résultat ne se fit pas attendre. Au Manitoba, en 1976, au Québec, en 1977, le système judiciaire fut saisi de la question des droits linguistiques et ce n'est que dans l'éventualité de décisions contradictoires qui reposeraient sur des données

Vient de paraître

LA COMPARAISON INTERCULTURELLE

Logique et méthodologie d'un usage empiriste de la comparaison

Roberto J. Miguelez
professeur de sociologie,
Université d'Ottawa

le seul ouvrage en français sur la science comparative des cultures ou des sociétés

une contribution à la résolution des conflits métathéoriques dans les disciplines sociales et humaines

294 pages, relié, \$16.00

BON DE COMMANDE

LA COMPARAISON INTERCULTURELLE
Logique et méthodologie d'un usage empiriste de la comparaison

Ci-joint un chèque ou mandat postal de \$ _____ pour _____ exemplaire/s

NOM _____

ADRESSE _____

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
C.P. 6128, Succ. A
Montréal, Québec H3C 3J7
Tel. 343-6321/6325

placements en

OBLIGATIONS

avec rendement déifiant toute concurrence

1 an	8 1/2%
2 ans	9%
3 ans	
4 ans	9 1/4%
5 ans	
6 ans	9 1/2%
7 ans	9 3/4%
8 ans	
9 ans	10%
10 ans	

Les intérêts sont payables semi-annuellement.

LÉVESQUE, BEAUBIEN INC

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec nous

Montréal	879-2222	St-Hyacinthe	774-5354
Ottawa	232-0681	Victoriaville	758-3131
Sherbrooke	569-5583	Joliette	759-0190
Trois-Rivières	379-0000	Rivière du Loup	882-8341
Moncton	855-9926	St-Jean	348-4720
Rouyn-Oranda	782-4347	Valleyfield	371-0368
Québec	529-1771	Granby	372-3177
Chicoutimi	549-8888	Bedford	248-2531

Le Québec a perdu 13,000 emplois en janvier

par Michel Vastel

Alors que dans toutes les autres provinces canadiennes l'augmentation du chômage vient du fait que la population active croît plus rapidement que l'emploi, au Québec c'est l'inverse. En janvier, le Québec a été la seule province à perdre des emplois, 13,000 en un seul mois, alors que partout ailleurs leur nombre augmentait, parfois dans des proportions importantes comme en Ontario, 14,000.

La population active, ceux qui se cherchent un emploi, ayant augmenté depuis un an de 64,000 personnes, le Québec se retrouve avec 67,000 chômeurs de plus qu'en janvier 1977. Pour l'ensemble du Canada, le nombre de chômeurs passait dans le même temps de 786,000 à 891,000, c'est-à-dire que, depuis un an, deux nouveaux chômeurs canadiens sur trois sont Québécois.

Ainsi le Québec, qui représente maintenant un peu plus du quart de la population active canadienne, compte 36% des chômeurs du pays, par rapport à 32,3% il y a un an.

Le dernier rapport de Statistique Canada sur l'emploi et le chômage confirme

par ailleurs une tendance à laquelle les statisticiens attachent beaucoup d'importance, c'est la régularité de la courbe du chômage au Québec. Alors qu'au Canada et en Ontario principalement, les taux de chômage ont tendance à varier, à la hausse ou à la baisse, dans une fourchette assez étroite, au Québec ils enregistrent leur sixième mois consécutif de hausse, passant de 10,3% en août, à 10,7% en septembre, 10,9% en octobre, 11,1% en novembre, 11,3% en décembre et 11,4% le mois dernier.

Il s'agit des données désaisonnalisées. Si on s'en tient aux données non désaisonnalisées, la performance du Québec, comparée à celle du Canada et des autres provinces, est encore plus préoccupante. A noter que ce sont ces données brutes, non

désaisonnalisées, qui avaient été choisies en septembre 1977 par le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, pour établir le parallélisme entre les taux de chômage au Québec, au Canada et en Ontario.

En janvier 1978, le nombre "brut" de chômeurs au Québec était de 339,000, soit un taux de chômage de 12,4%. En Ontario ce taux de chômage était de 7,9%, soit un écart de 4,5%. Il y a un an, en janvier 1977, l'écart entre le Québec et l'Ontario était de 2,6%. L'écart entre les deux provinces ne cesse de croître depuis six mois alors qu'il était de 3% en août: il a successivement passé à 3,2, 4, 4,3, 4,4 et 4,5% au fil des mois.

Avec le Canada, l'écart entre les deux taux de chômage passait de 1,5% en janvier 1977 à 2,9% en décembre 1977 et jan-

vier 1978. Ces écarts, dans le cas du Canada, comme dans celui de l'Ontario, sont les plus élevés depuis que Statistique-Canada produit cette série. Ils n'ont jamais dépassé 1,6% avec le Canada pour les années 1969 et 1976, et 2,8% avec l'Ontario pour l'année 1969.

Pour ce qui est du taux de chômage brut par région, c'est maintenant le Nord-Ouest qui connaît la situation la plus critique au Québec avec un taux de 25,8% en janvier, contre 20,3% en Gaspésie. Même dans la région métropolitaine de Montréal, le taux de chômage atteint 11,1%, comparativement à 6,4% dans le grand Toronto.

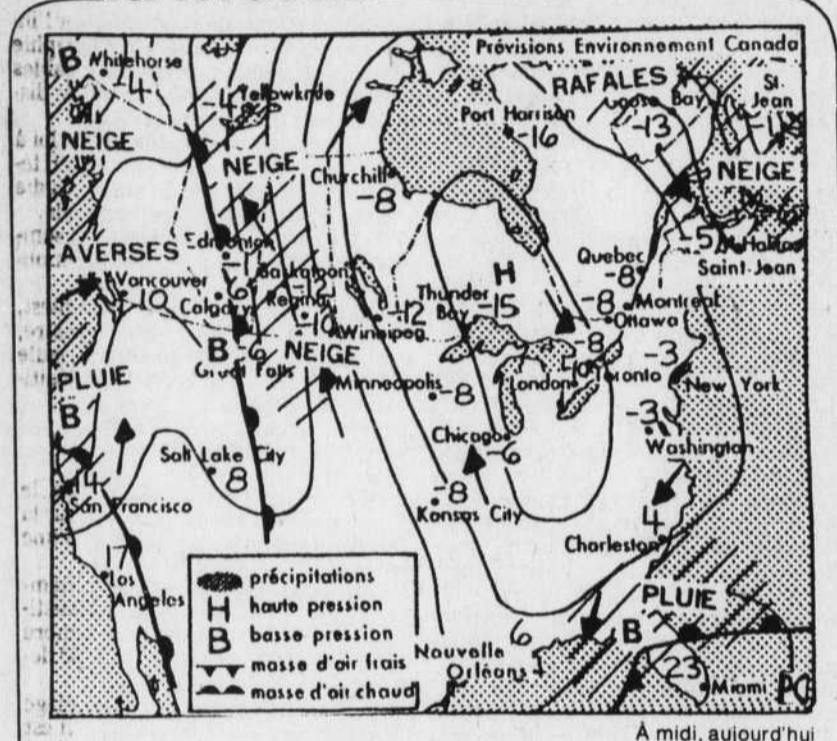
Si à Québec les vacances parlementaires n'ont pas permis au gouvernement ni à l'Opposition de commenter les résultats

de janvier, à Ottawa par contre, les chiffres de Statistique Canada ont provoqué une nouvelle levée de boucliers.

En additionnant les chômeurs et les Canadiens qui ont cessé de chercher un emploi, conservateurs et néo-démocrates ont souligné que le nombre d'inactifs atteint 1,6 million de personnes au Canada. Tandis que les néo-démocrates pensent que seuls des élections peuvent apporter les changements salutaires, les conservateurs ont réclamé le dépôt immédiat d'un budget orienté sur la création d'emplois dans le secteur privé.

Du côté du gouvernement, le ministre des Finances s'est retranché derrière les allègements fiscaux, qu'il évalue à \$2,5 milliards, accordés en 1977, tant aux particuliers qu'aux entreprises.

la météo



On prévoit du beau temps sur la plupart des nos régions. Toutefois des bandes nuageuses se formeront sur les régions du nord et y donneront même un peu de neige au cours de la journée de demain.

Québec, Trois-Rivières, Cantons de l'Est: ensoleillé avec passages nuageux et vents modérés. Maximum -10. Aperçu pour jeudi: beau.

Rimouski, Gaspésie: nuageux avec chutes de neige et vents modérés. Accumulation inférieure à 2cm. Maximum -5 à -7. Aperçu pour jeudi: nuageux avec des chutes de neige.

Abitibi, Pontiac-Témiscamingue, Chibougamau, Nord du Lac St-Jean, Nord de la Haute-Mauricie: ensoleillé avec

passages nuageux. Maximum -16 à -13. Aperçu pour jeudi: nuageux avec quelques chutes de neige.

Laurentides, Sud de la Haute-Mauricie, Sud du Lac St-Jean: Maximum -14 à -16. Aperçu pour jeudi: nuageux avec quelques flocons de neige.

Outaouais: ensoleillé avec passages nuageux et vents modérés. Maximum -10 à -12. Aperçu pour jeudi: beau.

Montréal: ensoleillé avec passages nuageux et vents modérés. Maximum -10. Aperçu pour jeudi: beau.

Baie-Comeau, Sept-Îles: dégagement et vents modérés. Maximum -7. Aperçu pour jeudi: nuageux avec chutes de neige.

rence de presse, il y a près de deux semaines.

Si M. Blais semble pressé de voir l'adoption de la loi, il devra peut-être prendre son mal en patience devant la teneur d'une partie des membres du Parlement.

On peut déjà s'attendre à une farouche résistance du Nouveau Parti démocratique. Son leader, M. Edward Broadbent, n'a pas commenté officiellement le projet hier, respectueux de la consultation de son caucus qui se réunit ce matin. Mais il y a déjà plusieurs jours qu'il harcèle M. Blais là-dessus en Chambre, avec l'aide du député de New Westminster, M. Stuart Leggett.

Quant au Parti conservateur, il aura sans doute à deviser quelque peu avant de décider de sa position. Certains de ses députés ont en effet fait grief à M. Blais, lundi, de sa précipitation à faire adopter une loi avant le rapport de la commission McDonald et l'ont même accusé de discréditer carrément la commission. Mais faisant fi de leurs doléances, le même jour, l'ex-premier ministre, M. John Diefenbaker a pour sa part donné le feu vert en allant jusqu'à féliciter la Gendarmerie qui venait tout juste de décaucher une lettre lui étant destinée, au cas où elle aurait pu contenir un explosif.

Au sein même du Parti libéral, les sceptiques pourraient être quelques uns. L'aile "gauche" du parti, toujours la même, commençait déjà hier soir à rassembler documents, arguments et munitions pour passer le projet au crible et peut-être bien s'y opposer activement. Là aussi, le caucus se penchera probablement sur le texte de loi aujourd'hui.

Rencontré à sa sortie des Communes, le nouveau ministre des Postes, M. Gilles Lamontagne, n'était guère disert. Il s'est dérobé aux commentaires en invoquant sa connaissance encore incomplète du projet, dont des fonctionnaires et le solliciteur général devaient l'entretenir au cours des heures suivantes. "A première vue, c'est un projet qui ne me fait pas peur, a-t-il finalement laissé tomber, mais je veux mieux connaître les circonstances et les conditions d'exercice de ces nouveaux pouvoirs avant de me prononcer".

Rappelons que la commission d'enquête McKenzie, qui avait elle aussi étudié en 1969 les questions de sécurité nationale et les actions de la Gendarmerie royale du Canada, avait recommandé de modifier la loi quant à l'ouverture du courrier. Le gouvernement avait alors refusé de donner suite à cette recommandation.

Il se ravise maintenant après avoir appris, au début de novembre dernier, que la GRC procédait illégalement à l'ouverture du courrier, de sa propre initiative, depuis une quarantaine d'années. L'opération se déroulait sous le nom de code "Cathedral" et aurait été ignorée de tous les solliciteurs généraux et autorités politiques, depuis le début.

Le jour même de la révélation de cette affaire aux Communes, le solliciteur général de l'époque, M. Francis Fox, avait déclaré qu'il faudrait songer à amender la loi pour "faire échec au terrorisme".

LES AFFIDAVITS

ments, parmi les 26 énumérés assujettis au secret d'Etat, avaient trait à l'opération "Ham".

"La Commission ne peut que constater que l'existence de cet affidavit semble troubler l'opinion. Il a pour conséquence réelle, bien que la Commission soit convaincue que ce n'était pas là l'intention de son auteur, de semer des doutes et de soulever bien des questions publiquement plutôt que d'en éviter".

Le solliciteur général du Canada a rédigé cet affidavit une première fois à la mi-septembre. En Chambre des communes, le titulaire de ce portefeuille alors, M. Francis Fox, affirmait qu'il n'avait appris l'existence de l'opération "Ham" que le 21 octobre. Ces faits ont déjà suscité en Chambre des communes la semaine dernière plusieurs débats entre l'opposition et le gouvernement.

Le solliciteur général du Canada a lui-même révélé l'existence de cette opération à la Chambre des communes. Peu de temps après, le gouvernement du Québec redéfinissait le mandat de la Commission d'enquête afin d'inclure cette nouvelle affaire. Depuis, le solliciteur général du Canada n'a pas contesté le fait que la Commission enquête à ce sujet et a même transmis une série de documents relatifs à l'opération "Ham".

Il s'est objecté formellement à la production de d'autres documents, relatifs au Parti québécois, sous prétexte que le mandat de la Commission d'enquête ne s'étendait pas jusque là.

Les documents remis par le solliciteur général ont permis au commissaire Jean Keable de connaître certaines des circonstances entourant cette délicate opération de la GRC. Mais il estime que les faits révélés par les documents et les témoignages ne dissipent guère les ambiguïtés. Des contradictions, des différences de degrés dans les témoignages contribuent à semer le doute et compromettent même les droits fondamentaux des témoins.

Essence et huile à chauffage: un mélange plutôt dangereux

par Gilles Provost

"La grande majorité des explosions des systèmes de chauffage provient des vapeurs d'essence qui se trouvent mélangés à l'huile à chauffage lorsque les distributeurs utilisent le même camion de livraison pour distribuer les deux types de combustible sans précautions suffisantes".

"Le danger est tellement réel que de nombreux employés des raffineries ont été tués ou grièvement blessés depuis quelques années dans des explosions causées par des vapeurs explosives qui demeuraient dans des réservoirs après un changement de cargaison."

C'est ce qu'on a affirmé récemment les représentants syndicaux du service du marketing de la compagnie Shell aux ministres Pierre Marois et Marcel Léger, lorsque ces deux membres du cabinet Lévesque ont discuté de la santé et de sécurité au travail avec les représentants syndicaux des compagnies Petrofina, Gulf, Shell, Texaco, BASF, Union Carbide, Canadian Copper Refinery, Noranda Metals, etc.

Ces militants syndicaux ont souligné que Shell est la seule compagnie qui re-

cueille les vapeurs combustibles dans les réservoirs des camions lors d'un changement de cargaison, tandis que les autres compagnies se contentent de vider le liquide. "Il nous arrive souvent, disent-ils, de partir avec une cargaison d'essence pour revenir avec des distillats et repartir avec de l'huile."

Ces mélanges douteux et accidentels, disent-ils, seraient particulièrement fréquents dans les petits centres où le distributeur local ne possède qu'un seul camion de livraison qui sert à la fois pour l'huile et l'essence. Dans tous les cas, disent-ils, on passe d'un combustible à l'autre comme si de rien n'était, sans se soucier des mélanges possibles et des vapeurs.

Pris au dépourvu par la gravité de l'accusation, M. Pierre Marois a demandé au porte-parole des employés de Shell, M. Germain Drouin, si ces affirmations sont vérifiées scientifiquement.

Ces derniers s'est dit incapable de fournir les preuves irréfutables à l'instant mais il a appelé que plusieurs États américains ainsi que l'Ontario interdisent de tels changements de cargaison sans aspiration des vapeurs. "C'est déjà un bon indice", a-t-il lancé.

Il a aussi rappelé les trois explosions survenues la même semaine dans deux raffineries différentes et causées par de tels mélanges de vapeurs. Dans un des cas qu'il a cités et où on a déploré une perte de vie, on avait remplacé une cargaison d'essence par un chargement de distillats qui sont de meilleurs conducteurs d'électricité. Traversant les distillats, une décharge d'électricité statique s'était propagée aux vapeurs d'essence restant dans le réservoir et le tout avait explosé, a-t-il expliqué.

En conclusion, ces ouvriers ont demandé que le gouvernement du Québec interdise de tels changements de cargaison faits sans précaution suffisante. Ils demandent aussi que les camions de livraison ne puissent transporter qu'un seul combustible à la fois.

Cette deuxième demande équivaut à interdire les camions munis de deux réservoirs indépendants. Les ouvriers ont expliqué que les systèmes de sécurité sont inadéquats sur ces camions et que des mélanges restent possibles en cas de perforation des parois moyennes, surtout si le drain de sécurité est obstrué par la glace ou la boue comme cela se produit souvent.

dirigeait à la fois le service de sécurité et le service des renseignements spéciaux entièrement consacré à la surveillance du crime organisé.

M. Descent, un ancien membre de la GRC, a nié que le service de sécurité ait un statut particulier au sein de la SQ. "Mais il y avait une mentalité..." a-t-il ajouté.

En 1971, 1972 et 1973, la SQ a intercepté ou connu le contenu de nombreux télégrammes échangés entre des felquistes exilés à Cuba et des personnes à Montréal. C'est ainsi qu'elle avait appris que Louise Vandael, de l'APLQ, utilisait un nom d'emprunt, celui de Louise Ethier. Dès le 9 septembre 1972, la SQ savait que Louise Vandael avait reçu une lettre de Cuba.

L'inspecteur Coutellier a indiqué que rien ne lui permettait de croire que les renseignements contenus dans ces télégrammes avaient été soustraits aux autres corps de police. Entre la GRC et la SQ, a-t-il souligné, "la confiance ne régnait pas outre mesure".

Plusieurs fois, il a dû intervenir personnellement auprès de la GRC pour que celle-ci contribue de la même façon que les autres à la constitution des dossiers sur les sujets d'intérêt commun. L'inspecteur Coutellier, sachant que la GRC surveillait les mêmes mouvements que la SQ et le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM), trouvait anormal que le dossier contienne peu de contributions de la GRC.

L'inspecteur Coutellier a indiqué qu'en matière de sécurité, les tables d'écoute ne sont pas d'un grand secours, les sujets d'intérêt, méfiant, limitant au strict minimum leurs échanges entre eux. Le témoin a affirmé que, à sa connaissance, la SQ n'avait jamais eu recours à des opérations d'interception du courrier ou à des opérations consistant à pénétrer clandestinement dans des endroits dans le but de prendre connaissance de certains documents à l'insu du propriétaire.

LA PAPERASSERIE

formulaires et de se fixer un niveau de réduction des formules.

Le bureau du contrôleur devrait compter un personnel d'une vingtaine de personnes et s'attaquera d'abord au ministère de l'Industrie et du Commerce et au Conseil du Trésor.

Invité à donner des exemples des for-

mulaires inutiles, le ministre a mentionné les papiers de la douane, les papiers pour les demandes de prêts des petites entreprises et les questionnaires aux détaillants de Statistiques-Canada.

Signalons que le ministre a écarté deux autres façons de procéder proposées par un document de travail: la mise sur pied d'une commission royale d'enquête sur la paperasse et la création d'une agence de contrôle de la paperasse autonome et indépendante.

M. Abbott a signalé que la mesure qu'il a retenue sera efficace si les ministères se plient à la directive du cabinet mais a ajouté que le "cabinet veut que des questions soient posées".

Une enquête effectuée par le gouvernement, l'été dernier, a démontré que 65 pour cent des hommes d'affaires ont identifié la paperasse comme le point le plus irritant dans leurs relations avec le gouvernement.

VENT ET NEIGE

québécois, les vents atteignant 70 kilomètres à l'heure.

Ce n'était pas tellement la neige qui incommodait la vie quotidienne des citoyens, mais bien plutôt les rafales de vent qui déplaçaient les flocons pour former de gigantesques congères et des montagnes ondulées sur les routes.

Si la neige n'a pas tellement néigé sur le Québec — l'accumulation a été de trois à six centimètres — on ne peut en dire autant de la région newyorkaise ensevelie sous 50 centimètres.

C'est d'ailleurs dans la métropole américaine que cette valse des tempêtes a commencé en week-end, rendant la situation anarchique partout. Cette région aura connu sa pire tempête d'hiver depuis 30 ans.

D'autres régions des États-Unis ont été durement frappées par les éléments déchaînés. Boston a été privé d'électricité plusieurs heures dans la nuit de mardi et on signale qu'un manteau de neige s'étend de Chicago jusqu'au nord de la Californie.

Sur l'ensemble du territoire des États-Unis, on rapporte que 27 personnes sont mortes des suites de la tempête.

Aujourd'hui, la météo prévoit un temps ensoleillé, avec quelques passages nuageux et des vents modérés. Demain: beau. Mais il ne faut jurer de rien!

Kent Rowley est décédé

ACTUALITÉ

Suite de la page 4

M. Kent Rowley, célèbre leader syndical dans les années quarante et cinquante, est décédé dimanche à Toronto à l'âge de 60 ans. Les funérailles auront lieu demain jeudi, à 13 heures, au Collins Funeral Home, rue Sherbrooke ouest, à Montréal.

Né à Montréal, M. Rowley s'était illustré dans plusieurs conflits de travail, notamment en 1947 à la Montreal Cottons Limited de Valleyfield et à la Dominion Textile de Montréal. Il avait durant trois mois dirigé les grèves historiques qui avaient été marquées d'incidents dans ces deux établissements. M. Rowley représentait alors au Québec les Travailleurs-unis du textile d'Amérique.

En 1952, il avait quitté le Québec pour mettre sur pied à Brantford (Ontario) la Canadian Textile and Chemical Workers Union. En 1969, M. Rowley avait fondé le Council of Canadian Unions (CCU).

M. Rowley laisse sa femme, la célèbre militante syndicale Madeleine Parent, sa soeur, Mme Evelyn Fraser, et un frère.

suites de la première page

LE COURRIER

ment essentiel de communication entre groupes terroristes.

Il n'a cependant pu ou voulu citer d'autres cas que celui du japonais Omura, tout en s'appuyant sur des "renseignements qui démontrent que des terroristes, à l'extérieur comme à l'intérieur du Canada, se servent beaucoup du courrier."

M. Blais a fait remarquer que l'interception du courrier aux fins de protection de la sécurité nationale devrait se produire assez rarement, et concerner surtout les envois provenant d'outre-mer. Selon les rapports de la GRC sur l'époque

au fil des mots

Le mobilier: la huche ?

par Louis-Paul Béguin

J'ai acheté, il y a très peu de temps de cela, une salle à manger de marque Peppler chez Pascal qui possède un entrepôt fort bien aménagé. Il est difficile de donner un nom français à cette maison si on lit la carte du vendeur francophone, qui n'est qu'en anglais et dit: The J. Pascal Hardware Co. Limited, Furniture Warehouse Showroom. Toutefois, ma facture avait un en-tête bilingue. Mais on passe facilement du français à l'anglais, exemple: One only Peppler buffet, four only chairs. Plus loin: One set Peppler 9 pcs pour dîner (sic). Set pour: ensemble (de 9 pièces et non morceaux).

J'en viens au sujet de ma chronique d'aujourd'hui. Ma salle à manger (pas besoin de dire amplement de, ensemble de, pièce: salle à manger signifie aussi bien la pièce que le mobilier lui-même) est très jolie, bien faite, et j'en suis fort content. La maison Pascal Hardware Co. Limited Furniture, etc, etc est une bonne maison. J'ai pu faire cet achat en français, ce qui est un progrès, d'après ce qu'on m'a dit et j'ai reçu une facture en français... à 80%. Je ne comprends pas pourquoi, sur ma facture, on parle de huche. Précisons plutôt que je ne comprends pas, car la solution du mystère a été facile à trouver quand j'ai fait mes recherches pour la série sur le mobilier. Mon vaisselier est en effet à deux corps, mais vient en deux parties séparées. Un joli buffet bas (ou bahut) et un haut (le vaisselier) qui est vitré. Le tout, quand le vaisselier

est installé sur le buffet bas de même largeur donne l'aspect d'un vaisselier à deux corps. On nomme en anglais le corps du haut, hutch. Voilà pourquoi on a écrit huche sur ma facture. Je croyais qu'il s'agissait de la desserte elle-même, qui est plutôt une crédence, bien faite, en chêne massif, et que j'adore. Mais non. Nous avons encore en français le mot "huche", mais la huche est, dans le style rustique, un coffre de bois où l'on conserve le pain: une huche à pain. On peut trouver en France et depuis longtemps, des huches à pain qui sont des boîtes en bois très hautes et étroites, avec un abattant incliné, servant à conserver le pain long et croustillant appelé ici pain français ou baguette. Cela n'a rien à voir avec la "hutch" qui est sans doute une parente de la huche étymologiquement mais qui signifie la partie vitrée séparée d'un vaisselier. L'ensemble est de style rustique, ce style même que les Américains appellent "provincial". Provincial français ou français provincial est un anglicisme.

La table de ma salle à manger est en chêne avec un piètement double massif et une traverse. Avec son dessus en marqueterie, c'est un meuble superbe. Deux allonges la complètent. Il a fallu monter (assembler) la table qui fut livrée dans deux cartons d'emballage avec les éléments de fixation et les glissières pour placer les allonges. Les indications n'étaient données qu'en anglais, ce qui laissa une mauvaise impression. La maison Peppler d'Ontario ne pourrait-elle enfin se mettre au goût du jour et traduire d'are-dare ces explications?

À l'Assemblée nationale

La télédiffusion des débats débutera le 21

par Norman Delisle

QUÉBEC (PC) — La télédiffusion des débats de l'Assemblée nationale débutera le 21 février prochain.

L'accord de toutes les formations politiques représentées en Chambre a été obtenu pour ce faire hier, lors d'une séance régulière de la commission parlementaire de l'Assemblée nationale.

Le ministre d'État à la réforme au Parlement de Québec, M. Robert Burns, a profité de l'occasion pour dévoiler les modalités de la télédiffusion.

Il s'agira d'un précédent au Parlement de Québec, tandis que les travaux parlementaires à Ottawa sont retransmis depuis octobre dernier.

Les débats de l'Assemblée nationale seront retransmis en direct par les câblodistributeurs, tandis que des cassettes reproduisant les délibérations seront disponibles pour les

réseaux normaux de radio et de télévision qui voudront en utiliser des extraits en direct.

Mais c'est le coût de l'opération qui a surtout retenu l'attention, dans les détails fournis par M. Burns.

Les dernières prévisions budgétaires établissent à \$6,678,318 le coût de cette télédiffusion pour les deux prochaines années. Ce montant comprend \$3,9 millions en frais d'immobilisation et \$2,7 millions en frais de fonctionnement. Les chiffres triplent aisément les prévisions originales de \$2 millions prévues pour l'opération.

Ces hausses de coûts ont soulevé l'inquiétude des représentants de l'opposition à la commission parlementaire, soit MM. Jean-Noël Lavoie (Lib-Laval) et Yvon Brochu (UN-Richmond).

Compte tenu du coût, M. Lavoie a affirmé qu'il s'agirait "d'un spectacle hollywoodien", que ce sera de la "télévision en Cadillac".

M. Lavoie a également noté que les coûts annoncés ne comprenaient pas les travaux supplémentaires nécessités par la télédiffusion des débats. Ces travaux supplémentaires sont le changement de tout le circuit électrique et l'installation d'un système adéquat de climatisation dans l'édifice veillot du Parlement, dont la construction remonte à 1886.

En bref, le député de Laval craint que le projet n'engendre des dépenses qui feront penser à "un nouveau stade olympique".

Le ministre a reconnu qu'il s'agissait d'une importante augmentation du budget de fonctionnement de l'Assemblée nationale, mais "d'une dépense essentielle à l'ère de l'information électronique".

Le député de Maisonneuve a également souligné l'amélioration qui s'ensuivra dans la conduite des députés, dont les agissements vont être scrutés à la loupe par la population qui les a élus.

"On va peut-être tous perdre nos emplois

avec ça", a commenté le député Jean-Noël Lavoie sur un ton blagueur.

C'est sous l'autorité du président de l'Assemblée nationale, M. Clément Richard, que seront télédiffusés les travaux de l'Assemblée nationale dès le 21 février, puis ceux des commissions parlementaires dès septembre prochain.

L'enregistrement des travaux se fera selon les directives que M. Richard émettra à la suite de consultations avec l'opposition, de même que la production des enregistrements. Un "animateur expérimenté et aguerri au parlementarisme", mais dont l'identité n'a pas été révélée, sera nommé afin de faire les textes d'introduction et de remplir les temps morts qui parsèmeront les débats.

Enfin, l'équipement temporaire qui servira à la télédiffusion des travaux dans deux semaines sera graduellement remplacé par un équipement permanent dont la mise en place devrait être complétée en juin 1980.

des quatre coins du PAYS

Qu'est-ce qu'un lieu public?

L'auto-patrouille banalisée qu'occupe un policier en civil n'est pas un "lieu public". Tel est le jugement rendu hier par la Cour suprême du Canada qui, par le fait même, a annulé un jugement porté contre une femme de Vancouver reconnue coupable d'avoir sollicité un client dans un but de prostitution.

La preuve a démontré qu'un détective de Vancouver avait stoppé sa voiture à une intersection quand Debra Hutt s'est approchée de lui et lui a souri; il a souri lui aussi et la jeune femme a pris place sur le siège avant du véhicule.

Elle a demandé au policier s'il désirait une femme. Il a accepté de verser les \$30 qu'elle réclamait et l'a ensuite appréhendée, quand ils se sont dirigés vers un hôtel.

Le juge Wishart Spence de la Cour suprême, qui a rédigé le jugement au nom de ses confrères, unanimes dans leur décision, a affirmé que la voiture banalisée constituait un "lieu privé" sur lequel le policier possédait un contrôle entier. De ce fait, Mlle Hutt ne peut être condamnée pour s'être livrée à la prostitution dans un lieu public.

Contre la pornographie

Le ministre de la Justice, M. Ron Basford, a annoncé hier l'intention du gouvernement fédéral de s'attaquer à la pornographie en amendant le Code pénal de manière à rendre punissables d'une peine d'emprisonnement de 10 ans la production et la distribution de matériel obscène impliquant des enfants.

M. Basford a précisé qu'il entend présenter un projet de loi à cet égard plus tard au cours de la présente session, alors qu'il témoignait devant le comité parlementaire de la justice, qui étudie un certain nombre de bills privés touchant la pornographie.

Dans son exposé, le ministre a toutefois déclaré qu'il lui semble difficile, voire impossible, d'en arriver à une définition objective de l'obscénité.

Du côté de l'opposition, le député conservateur de St-Jean-est, M. James McGrath s'est dit déçu par la proposition du ministre, "car, a-t-il expliqué, en se limitant à déclarer obscène la seule pornographie impliquant des enfants, le gouvernement légitimera toute autre forme de pornographie".

Nouvelle session à Halifax

Dans son discours du Trône à l'ouverture de la législature, le gouvernement libéral de la Nouvelle-Écosse a mis l'accent sur la création de nouveaux emplois et par la même occasion, d'une autonomie économique accrue.

À la lueur de ces projets pour la prochaine session, vraisemblablement la dernière avant les élections générales, des statistiques récentes du gouvernement central indiquent que le nombre de chômeurs, en Nouvelle-Écosse, est passé de 3,000 à 5,000 depuis un mois.

Le discours précise que devant l'étendue actuelle du chômage et de l'inflation, sans que la province en soit responsable, il est temps qu'elle retourne à sa source et retrouve l'autonomie dont elle disposait avant son entrée dans la Confédération.

Les sources proches du gouvernement expliquent que ce retour aux sources a été entamé il y a trois ans, avec la création d'un ministère distinct du Tourisme, et une activité accrue des industries primaires.

Le discours ajoute toutefois que cette réforme ne peut entrer en vigueur sans une certaine aide d'Ottawa.

Officier de la Légion d'honneur

M. Jean-Marc Léger, secrétaire général de l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française, a reçu la distinction d'Officier de la Légion d'honneur. M. Léger, bien connu pour ses nombreuses activités dans le monde de la francophonie internationale a reçu cette importante distinction à la Sorbonne, à Paris, des mains du recteur de l'Université de Paris, M. Robert Mallet.

Après avoir occupé les fonctions de journaliste aux quotidiens La Presse et Le DEVOIR, M. Léger a été secrétaire général et président de l'Association des journalistes de langue française, et de 1969 à 1974, secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique.

Rectificatif

Une malencontreuse erreur s'est glissée dans un texte publié dans l'édition du DEVOIR de samedi dernier, où il était question de la course au leadership libéral (page 7). On y identifiait comme "l'un des fidèles de M. Claude Ryan" l'ex-député libéral de Bellechasse, M. Pierre Mercier. Erreur sur la personne: il se trouve en effet une personne du même nom dans l'organisation du M. Ryan, mais il ne s'agit pas de l'ex-député de Bellechasse.

Qui plus est, l'ex-député de Bellechasse, qui est responsable permanent de l'organisation du Parti libéral du Québec pour l'Est de la province depuis février 1977, est rattaché au comité organisateur de la campagne du leadership libéral et à ce titre il reste neutre face aux deux candidats. Le Pierre Mercier qui appuie M. Ryan est une autre personne. Enfin, contrairement à ce que nous disions dans l'édition de samedi, ni l'un ni l'autre n'est le frère ni n'a aucun lien de parenté avec M. Léonce Mercier, l'un des organisateurs de M. Raymond Garneau.

Mille excuses.

Jamieson se dit surpris de l'attitude positive de Pékin

OTTAWA (PC) — La Chine s'ouvre au monde extérieur à un rythme qui surprend les visiteurs étrangers, notamment le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Don Jamieson.

Revenant d'une tournée au Japon et en Chine, M. Jamieson a été surpris de l'attitude positive des dirigeants chinois, concernant notamment leurs problèmes et

besoins industriels. Il a trouvé l'attitude du président Hua Kuo-feng candide et sincère.

Un autre responsable canadien, qui avait également visité la Chine en compagnie du ministre des Transports, M. Otto Lang, l'année dernière, a fait remarquer que les dirigeants chinois se sont montrés beaucoup plus ouverts durant la visite de M. Jamieson.

Les dirigeants canadiens ont tous remarqué à quel point les Chinois semblaient désireux d'augmenter leurs échanges avec le monde occidental, notamment en technologie.

Un autre indice de la nouvelle attitude des responsables chinois est la visite qu'effectue présentement le vice-président Teng Hsiaping dans le sud-est de l'Asie, marquant ainsi la première

fois depuis fort longtemps qu'un dirigeant chinois traverse sa frontière.

Cette nouvelle attitude se reflète également au niveau culturel; les Chinois ont en effet réhabilité la musique de Beethoven, qui est jouée dans les grandes capitales de la Chine par l'Orchestre symphonique de Toronto, présentement en tournée.

La Société philharmonique centrale de Pékin peut également maintenant jouer quelques pièces du répertoire occidental, elle qui avait été restreinte à ne jouer que trois pièces chinoises politiquement acceptables en 11 ans, soit depuis la révolution culturelle.

Combien de temps durera ce "dégel"? Selon les responsables canadiens, cela dépendra du dynamisme des autorités actuelles.

Jamieson et sa suite savaient au départ que les autorités chinoises étaient plus que jamais très intéressées à collaborer avec le Canada et l'Occident en général, suite à l'entrevue du ministre canadien avec le ministre chinois des Affaires étrangères, Huang Hua, en octobre dernier.

Morris a expliqué qu'il n'avait pas eu le temps d'étudier ce document, où Ottawa y propose notamment une agence de surveillance des prix et des salaires pour remplacer les contrôles actuels qui prendront fin en avril.

Morris avait déclaré, la semaine dernière, qu'une telle agence était inutile, mais il en paraissait moins certains hier.

"Nous n'avons pas encore pris de décision; nous ne refusons rien pour l'instant", a-t-il ajouté.

Le dialogue CTC-cabinet se poursuivra

OTTAWA (PC) — Le gouvernement et les chefs syndicaux se sont rencontrés durant quatre heures hier pour étudier les politiques économiques fédérales.

Aucune entente n'a été conclue, mais la perspective demeure saine en vue d'entrevues ultérieures.

"Leurs politiques ne sont pas à point; il va falloir recon-

sidérer la question économique de façon globale, surtout sa manière d'opérer", a expliqué Joe Morris, président des 2,3 millions de membres du Congrès canadien du travail, à la suite de cet entretien avec les représentants du cabinet.

"Nous avons écouté leur version de la situation économique et nous y répondrons très prochainement", a ajouté

Morris, expliquant qu'à moins de mesures immédiates du gouvernement pour réduire le chômage, l'économie s'affaiblira davantage.

Statistiques Canada rapportait hier que le nombre de chômeurs est passé de 882,000, en décembre, à 991,000, le mois dernier.

"C'est tragique qu'on ne fasse rien pour y remédier," a fait remarquer Morris.

Son organisme a décidé de reprendre les discussions économiques avec Ottawa, "à cause de la détérioration constante de l'économie du pays".

Le CCT a mis fin à ses entretiens avec le gouvernement en août, à cause de l'opposition du mouvement travailleur au

programme anti-inflationniste fédéral. Mais les pourparlers devaient reprendre la semaine dernière à la demande du premier ministre Trudeau.

À la reprise des entretiens hier, le CCT a vertement critiqué le gouvernement pour sa façon de régler les problèmes économiques. Morris devait déclarer par la suite, que le gouvernement avait changé d'attitude sur certains points.

Effort collectif
Le ministre des Finances, M. Jean Chrétien, a expliqué que le gouvernement ne s'attendait pas à un accord immédiat avec les syndicats, ajoutant que tous les paliers de l'économie canadienne doivent collaborer à sa relance.

Le gouvernement a remis aux participants, copie d'un document de travail, où sont énoncés les objectifs visés

LESAGE LAMOTHE COSSETTE
OPTICIENS D'ORDONNANCES

ASSOCIÉS JACQUES LAMOTHE O.O.D.
MARC COSSETTE B.A.O.O.D.
PRÉSCRIPTIONS DE LUNETTES
LENTILLES CORNÉENNES SOUPLES OU RIGIDES
LENTILLES PROGRESSIVES

MONTRÉAL
• 3425 rue St-Denis (Métro Sherbrooke)
• POLYCLINIQUE DE MONTRÉAL
12245 rue Grenet (Cartierville)
• 5000 Boul. St-Laurent (Boul. St-Joseph)

LAVAL
• POLYCLINIQUE MÉDICALE CONCORDE
300 est Boul. de la CONCORDE (Duvernay)


UN SEUL NUMÉRO DE TÉLÉPHONE
845-4221

POUR L'EUROPE
Louez votre
Renault
Simca
Citroën

ACHAT - RACHAT
chez le spécialiste de la location

BILLETS AVION
toutes destinations

S.E.T.A.
Tél.: 861-0200/3906
Permis 13868252-0280

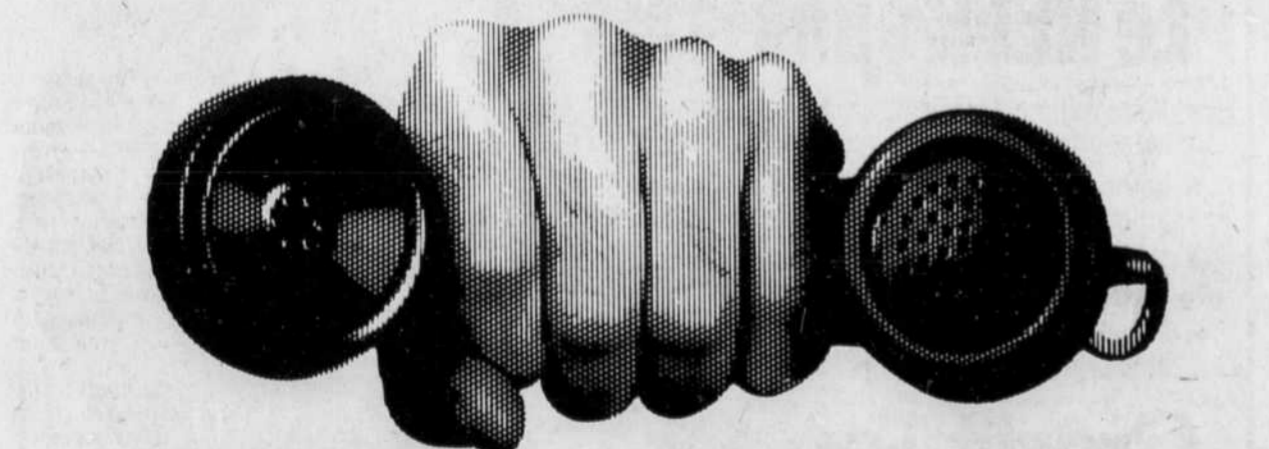


EAU POTABLE: Utiliser sans abuser

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES TECHNIQUES DE L'EAU

EXPÉDITEURS EXPÉDITIFS

Les Messageries CN vous offrent un service de porte à porte avec livraison le lendemain entre Montréal et Toronto/Hamilton.



MESSAGERIES CN

RAMASSAGE — 877-4400 TARIFS — 877-3570/3629 RENSEIGNEMENTS — 877-3622

Ayez l'oeil sur nous!

t'as bien un drôle de nom

Mercredi 8 février 19h00

La France

Paola et Bruno rencontrent Franck Eber, 13 ans

visage

Mercredi 8 février 19h30

Emile Nelligan 1879-1941

La télévision de **Radio Québec**  **Montreal 17** ou le câble

Le conseil municipal veut assumer seul ses responsabilités sur le Vieux-Québec

Par Paul Bennett

QUÉBEC — Tout en reconnaissant au ministère des Affaires culturelles un certain rôle en matière de conservation et de mise en valeur du patrimoine, l'administration municipale de Québec entend assumer "complètement et exclusivement" ses responsabilités dans les domaines de sa compétence, y compris la réglementation des usages et de la construction.

Tel est le message que le maire de Québec, M. Jean Pelletier, a tenu à livrer, hier, à l'intention des autorités

gouvernementales, à l'occasion de l'adoption en deuxième et dernière lecture du règlement 2499 sur le Vieux-Québec.

Ce règlement, on s'en souvient, a pour objet de geler, pour une période de 18 mois, toute expansion des activités commerciales de types hébergement, restauration et divertissement dans ce quartier historique.

M. Pelletier, qui ne semble pas avoir apprécié l'intervention directe des Affaires culturelles dans ce dossier depuis quelques mois, a

souligné hier, devant le conseil municipal, qu'il reconnaissait au ministère le droit d'intervenir "là où il le faut, quand les municipalités en cause n'agissent pas ou agissent mal".

Mais, devait-il ajouter aussitôt, "ce n'est pas le cas de la Ville de Québec qui est prête à assumer ses responsabilités dans ce domaine de la protection du patrimoine, et l'a démontré de façon concrète".

C'est un secret de polichinelle que le ministère des Affaires culturelles

s'apprêtait à intervenir par arrêté en conseil pour protéger la fonction résidentielle dans le Vieux-Québec, au cas où les autorités municipales auraient refusé d'agir.

L'article 53 de la Loi des biens culturels et l'article 10 des règlements sur les arrondissements autorisent en effet le ministre à refuser tout permis de construction ou de démolition sur le territoire d'un arrondissement historique, ce qui aurait pour effet de geler toute conversion d'une résidence en un établissement commercial.

C'est donc en partie pour écarter l'ingérence du provincial dans les domaines de responsabilité municipale, tels que l'urbanisme, que la Ville de Québec prenait l'initiative, dès le mois d'août dernier, d'édicter un règlement temporaire concernant le Vieux-Québec. Puis, à la suite d'une série de consultations avec les autorités du ministère et les corps intermédiaires, M. Pelletier proposait un nouveau projet de règlement, plus draconien, pour une période de 18 mois à 2 ans.

De nouvelles consultations ont eu lieu depuis et le ministère des Affaires culturelles a fait savoir qu'il jugeait plus désormais

nécessaire d'imposer sa propre réglementation concernant le Vieux-Québec. Ce qui, dans l'esprit de M. Pelletier, constitue sûrement une victoire pour les autorités municipales.

La Ville, selon M. Pelletier, est toutefois prête à élaborer toute réglementation à venir touchant le Vieux-Québec en consultation et en accord avec le gouvernement du Québec mais, insiste-t-il, "la réglementation des usages et de la construction à l'intérieur du territoire de la Ville de Québec, y compris les arrondissements historiques, est une de ses responsabilités propres, tant dans sa formulation que dans son application".

Par ailleurs, a poursuivi M. Pelletier, la Ville n'hésitera pas, si elle juge opportun d'obtenir des pouvoirs additionnels de l'Assemblée nationale pour s'acquitter de ses responsabilités en matière de biens culturels, à demander un amendement à sa charte.

Le règlement adopté hier, qui comporte de légères modifications par rapport au projet initial, entre en vigueur immédiatement pour une période de 18 mois (et non de deux ans comme prévu à l'origine). La Ville s'engage de plus à ne pas modifier le règlement d'ici là.

Pas de privilèges spéciaux pour l'opposition non élue

QUÉBEC (par Paul Bennett) — Le maire de Québec, M. Jean Pelletier, ne voit pas pourquoi l'administration municipale devrait étendre aux forces d'opposition qui n'ont pas de représentants élus au conseil les mêmes "privilèges" en matière d'information que ceux dont bénéficient les conseillers.

Dans une lettre datée du 1er février et adressée à M. Pierre Racicot, président du Rassemblement populaire de Québec (RP), M. Pelletier précise que "si vous ou un membre de votre formation aviez été élu, vous bénéficieriez, sur le plan de l'information, des mêmes privilèges que tous les autres conseillers, mais ce n'est pas le cas", fait-il remarquer.

Bien qu'il eût recueilli 25 pour cent du vote populaire aux dernières élections municipales, le parti de M. Racicot n'avait pas réussi à faire élire un seul conseiller à l'Hôtel de Ville. Or, rappelle M. Pelletier, même à l'Assemblée nationale "on exige des partis d'opposition, pour qu'ils soient reconnus et bénéficient de certains services de l'État, qu'ils fassent élire un certain nombre de candidats qui démontrent ainsi leur représentativité".

Dans une lettre qu'il faisait parvenir au maire Pelletier le 17 janvier dernier, M. Racicot avait

invoué le pourcentage important du vote obtenu par son parti pour demander que le RP puisse avoir droit à un service de recherche, à des locaux et à du personnel de secrétariat défrayés à même le budget municipal.

M. Racicot demandait également que soit prévue, à la fin de chaque réunion du conseil, une période de questions au cours de laquelle tout citoyen pourrait avoir droit de parole et, enfin, que les assemblées du conseil soient tenues en soirée afin de permettre au plus grand nombre de citoyens d'y assister.

Sur le second point, M. Pelletier invoque encore une fois l'exemple de l'Assemblée nationale pour dire qu'il lui semble impossible d'accorder le droit de parole aux assemblées du conseil à tous les citoyens "dans une ville de la grandeur de Québec". Selon M. Pelletier, le citoyen s'exprime à la ville de Québec par son conseiller comme à l'Assemblée nationale par son député.

Enfin, sur la question de l'horaire des séances du conseil, le maire estime que la possibilité pour le simple citoyen d'assister aux séances et être accrue par la décision récente de tenir les assemblées du conseil à dates fixes et à 17 heures, soit après les heures de travail.

Deux conseillers critiquent la procédure suivie à Ste-Foy

QUÉBEC (par Paul Bennett) — La décision récente des autorités municipales de Sainte-Foy de vendre par appel d'offres plutôt que de gré à gré, le terrain que la Ville possède à l'angle des rues Hoche-laga et Lavigerie au promoteur André Bilodeau, n'a pas pour autant apaisé la controverse soulevée par cette affaire.

Lundi, lors de la dernière séance du conseil, deux conseillers municipaux, MM. Anatole Robichaud et Ludger Saint-Pierre, se sont opposés à la procédure suivie par la ville pour mettre ce terrain en vente et ont voté contre la résolution en ce sens déposée par le maire de Sainte-Foy, M. Ben Morin.

Rappelons qu'à la suite des pressions exercées par certains contribuables, le conseil de ville de Sainte-Foy était revenu sur sa décision d'offrir en vente ce terrain à M. Bilodeau à un coût inférieur de \$800,000 à son évaluation municipale. Parallèlement, la Ville offrait d'acquiescer à M. Bilodeau un autre terrain, situé tout près du centre commercial Quatre-Bourgeois, à un prix supérieur de \$600,000 à son évaluation municipale.

La résolution de M. Morin autorise le greffier de la Ville à procéder par soumissions publiques dans le cas du premier terrain mais continue de lier l'achat du second à la vente du premier.

Le conseiller Robichaud a expliqué qu'il ne peut appuyer cette résolution à moins qu'on ne redonne au terrain offert en soumission sa vocation commerciale originale. Un amendement apporté, en décembre dernier au zonage de ce terrain pour le rendre utilisable à des fins résidentielles,

lui enlève en effet une partie de sa valeur, selon M. Robichaud.

Un contribuable a par ailleurs fait remarquer que l'avis de soumission rendu public, lundi, pour la vente de ce terrain, ne comprend aucune mise à prix, en dépit du fait qu'il soit évalué par la Communauté urbaine de Québec à \$1,9 million et que M. André Bilodeau en ait déjà offert \$1,3 million. Il s'agit là d'une pratique plutôt inhabituelle.

M. Robichaud s'est également opposé à ce que l'achat par la Ville du terrain possédé par M. Bilodeau soit lié à la vente du terrain offert en soumission par la Ville. Selon M. Robichaud, ces deux transactions devraient être distinctes.

En dépit de l'opposition de MM. Robichaud et St-Pierre et des contribuables présents dans la salle, le conseil a finalement adopté la résolution de M. Morin. Les promoteurs intéressés ont jusqu'au 26 avril prochain pour faire connaître leurs soumissions.

Si... ou
OXFAM

L'ASSOCIATION DES FOURNISSEURS D'HÔTELS ET RESTAURANTS OFFRE DES BOURSES AUX ÉTUDIANTS DU COLLÈGE LASALLE



Albalorena Amador, Lydia Herlim, Teresa Gomez et Audrey Williams sont les heureuses récipiendaires des bourses offertes par l'Association des Fournisseurs d'Hôtels et Restaurants. Cette importante association veut encourager d'une façon concrète les stages professionnels dans l'industrie de l'alimentation, de l'hospitalité et du tourisme. Les bourses ont été présentées par Monsieur Luc Lauzon, directeur du comité des bourses, et le Collège LaSalle, était représenté par Monsieur J.-Paul Morin, directeur général; Monsieur Robert Legault, directeur des services pédagogiques et Monsieur Michael Christie, directeur des programmes de Tourisme et d'Hôtellerie.

844-3361 JEUNES PORTEURS DEMANDES pour faire la livraison du journal **LE DEVOIR**



galeries
CRÉSUS

SOLDE D'ÉCHANTILLONS

25% de réduction

Ne manquez pas cette chance de vous procurer du CRESUS à si bas prix !

Des marques de prestige telles que Henredon — Hickory — Marimont — Kay-Lyn — Barrymore — etc...

Nous devons faire place aux nouvelles collections, ce qui nous oblige à nous départir de la majorité de nos échantillons, même s'ils sont en excellente condition.

Voici l'occasion unique de vous procurer des meubles raffinés et exclusifs à prix réduits de 25% durant cet incroyable solde d'échantillons aux GALERIES CRESUS seulement. Des mobiliers de salon, de différents modèles, dans un choix de tissus décorateurs, velours, imprimés ou unis. Des mobiliers de chambre aux lignes classiques avec une qualité de construction qui vous donnera des années et des années de satisfaction. Des salles à manger pratiques, conventionnelles ou sophistiquées, de différentes teintes et de lignes variées. Et que penser des accessoires complétant le tout ! C'est une myriade d'articles, la plupart importés d'Europe, et qui rehausseront le décor qui ne demande qu'à être rafraîchi.

*L'investissement en vaut la peine;
ce qui vous fera dire:*

PLUS QUE JAMAIS!

* N.B. 25% de réduction sur les marchandises portant les étiquettes SOLDE D'ÉCHANTILLONS.

7, 8, 9 et 10^e ÉTAGES
Valiquette

N.G. VALIQUETTE LTÉE, 510 EST, SAINTE-CATHERINE • 842-8811

les tribunaux

Vasectomies "racontées" en cour, après six ans

Six ans après avoir subi une vasectomie dans le bureau d'un médecin verduinois, six policiers de la CUM sont venus raconter les complications de cette opération plus ou moins ratée, hier, devant le juge Maurice Lagacé, de la Cour supérieure.

Ils font partie d'un groupe de 24 requérants (dont sept autres agents de police) qui ont intenté des poursuites contre le Dr Almé Pelletier, pour les multiples inconvénients qu'ils ont subis à la suite de la rapide intervention que leur a fait subir le praticien.

Au cours d'un témoignage-type, si l'on peut dire, l'un des policiers a raconté hier qu'il n'avait pas été lui-même "rasé", et que le médecin ne s'était pas lavé les mains avant de l'opérer, en février 1972. Et il ne portait pas de gants aseptisés.

À un certain moment, ce dernier lui a dit: "Ça va faire mal...".

"Ça a fait mal, effectivement, de dire le témoin, je m'étais rasé, et n'ayant reçu aucune directive, je suis retourné directement à mon travail.

"Il ne m'avait pas dit de ne pas conduire mon auto, et il ne

m'avait pas plus averti que je devais porter un support".

Le policier soutient qu'il a commencé à ressentir de vives douleurs, le jour même, qu'il a subi une hémorragie par la suite, et qu'il a dû prendre une quinzaine de jours de congé, pendant cette période, alors que ses "points" ne guérissaient pas, que ses plaies suppurait, et qu'il avait tout le bas-ventre bleu.

"Je croyais toutefois que c'était là un phénomène normal, et ce n'est qu'après un certain temps que je me suis rendu voir un autre médecin", a raconté le témoin.

Celui-ci l'a réopéré en octobre suivant, et cette fois, ce fut réussi.

Entretemps, toutefois, il s'était rendu à l'hôpital Saint-Luc pour un test de fertilité, dont le résultat devait être envoyé au Dr Pelletier.

Lorsqu'interrogé au téléphone, le médecin a déclaré que "c'était descendu à 70 pour cent". À ce moment-là, selon le témoin, ses organes avaient développé des "kistes épiphydièmes". C'est peut-être un nom savant, fait-il remarquer, mais j'avais de bonnes raisons pour m'en rappeler.

Le meurtre de Paolo Violi

Manno aurait loué la camionnette rouge

par Bernard Morrier

Un jeune homme d'une vingtaine d'années a positivement identifié hier Dominic Manno comme étant celui qui, le 7 décembre 1977, aurait loué une certaine camionnette rouge, ayant présument servi d'accessoire dans la pénétration du meurtre, le 22 janvier dernier, du chef désigné de la mafia montréalaise, Paolo Violi, dans un bar de la rue Jean-Talon.

Ce témoin, dont il vaut mieux taire l'identité vu les circonstances et qui déposait devant le coroner Maurice Laniel, a précisé que, le 7 décembre 1977, dans le cours normal de son travail chez Five Wheels Truck Rental Limited, au 9999, rue Parkway, un individu d'une quarantaine d'années, plutôt court, parlant avec un accent étranger et souffrant de certains tics nerveux, s'était présenté à lui pour louer une "Econoline". Celui-ci, après avoir signé le contrat de location sous le nom de Antonio Sabano, lui aurait versé une somme de \$250, suivie d'un autre montant de \$200, le 14 décembre.

Pressé par le procureur du ministère public, Me Fernand Côté, qui lui demandait si cet homme était dans la salle, le jeune homme a répondu par l'affirmative en indiquant Manno du doigt. De plus, au cours de ce même témoignage, il devait également désigner Vincenzo Randizzi, celui-ci également détenu comme témoin important, comme étant l'homme qui

était venu à son bureau lui verser un troisième paiement de \$200, toujours pour la location de la camionnette.

On sait que Manno et Randizzi avaient déclaré au coroner n'avoir jamais vu ou entendu parler de la camionnette en question.

Pour leur part, l'agent René Charest et le sergent-détective Roger David, de la police de la Communauté urbaine de Montréal, ont déclaré avoir trouvé, le 24 janvier, soit deux jours après le meurtre de Violi, au moins une cagoule dans chacun des véhicules de Agostina Cantrera et Giovanni Dimora, tous deux également détenus comme témoins importants. Il s'agissait dans les deux cas de tuques de laine brunes percées de deux trous chacune à l'aide de ciseaux.

De son côté, le sergent-détective Roland Ouimet, également de la CUM, a expliqué que le soir du meurtre de Violi, il s'était rendu sur place pour d'abord découvrir près d'un passage, à l'arrière du bar Jean-Talon, une automobile avec feux de position allumés, le moteur tournant et les essuie-glace fonctionnant. Le policier a de plus remarqué que le véhicule semblait s'être enlaid dans la neige. Après vérifications, on se rendit compte que l'auto avait été volée à Montréal le 12 janvier, que ses plaques véritables avaient été cachées sous la banquette avant pour être remplacées par d'autres correspondant à un autre véhicule.

De plus, dans le passage, soit à une vingtaine de pieds de l'auto, le policier devait découvrir dans la neige un fusil de calibre .12, ainsi que deux douilles. C'est ce même fusil de fabrication italienne qui a été exhibé à l'enquête et qui serait présument l'arme du crime.

Cité comme sixième témoin de la journée, l'agent Alain Brunelle, de la police de la CUM, secteur 29, a expliqué que le soir du meurtre de Violi, il s'était rendu sur place pour d'abord découvrir près d'un passage, à l'arrière du bar Jean-Talon, une automobile avec feux de position allumés, le moteur tournant et les essuie-glace fonctionnant. Le policier a de plus remarqué que le véhicule semblait s'être enlaid dans la neige. Après vérifications, on se rendit compte que l'auto avait été volée à Montréal le 12 janvier, que ses plaques véritables avaient été cachées sous la banquette avant pour être remplacées par d'autres correspondant à un autre véhicule.

Camionnette rouge. Il y découvrit notamment une cagoule verte, deux bas de nylon, un parka vert, une "chienne" dont une poche contenait sept balles de calibre .12, ainsi qu'un contenant sous pression de neige artificielle, laquelle aurait servi à maquiller les deux vitres arrière de l'Econoline.

Enfin, un autre sergent-détective de la CUM, M. Marcel Filiatrault, s'est longuement employé à rapporter la teneur des rapports de plusieurs policiers chargés de la filature des quatre témoins

importants. D'après ces observations, Manno et Dimora n'auraient été aperçus aux alentours ou à bord de la camionnette, changeant de vêtements et allant fréquemment à l'arrière du bar Jean-Talon. De l'avis de certains, cela ressemblait à une sorte de "répétition générale". Manno et Dimora auraient également eu plusieurs rencontres avec Cantrera, au sous-sol du restaurant Mike Submarin, rue Jean-Talon. On vit également les deux premiers se rendre dans certains établissements pour y regarder des parkas sombres, tandis qu'ils auraient

acheté "quelque chose" dans un rayon des femmes.

On devait finalement apprendre que l'auto de Victor Rizzato, propriétaire de Mike Submarine, aurait été de la partie alors qu'elle était conduite par Paolo Randa. Ce dernier est d'ailleurs toujours recherché comme cinquième témoin important dans cette enquête. Il semble que celle-ci devrait prendre fin dès aujourd'hui, le coroner Laniel rendant son verdict et statuant sur les cas de Giovanni Dimora et Agostina Cantrera qui, lundi, avaient refusé de témoigner.

Coupable de fraudes à l'aide de valeurs... sans valeur

Edwin Pearson, un récidiviste qui joue les avocats à l'occasion et qui s'était défendu lui-même devant un jury des Assises, a été reconnu coupable, hier après-midi, de quatre accusations de conspiration, de recel et de fraudes relatives à des obligations de l'Hydro qui, dans le cours normal des choses, étaient censées... ne plus exister.

Il s'agissait en effet d'obligations confiées à une firme spécialisée parce qu'elles n'avaient pas été transigées et qu'elles avaient dépassé leur date de "maturité".

Il semble toutefois que d'habiles filous ont pu en "rescapier", et probablement pour plusieurs centaines de milliers de dollars.

Au procès, que présidait le juge Charles A. Phelan, le procureur de la Couronne, Me Guy Dupré, a fait entendre quatre témoins qui ont soutenu que les quelque \$18,720

d'obligations qu'ils avaient réussi à échanger, dans un premier cas à la Banque d'épargne de la cité et du district de Montréal, et, dans le second, dans une succursale de la Banque Royale, leur avaient été remis par le prévenu lui-même.

Ce dernier n'a pas témoigné pour expliquer la provenance de ces valeurs... sans valeur, mais il a fait entendre d'autres témoins pour tenter de démontrer qu'il n'avait aucune relation que ce soit avec les deux banques qui se plaignaient d'avoir été frustrées.

Vendredi, le juge Phelan entendra Me Dupré et Pearson lui-même sur le quantum de la sentence qui devrait être prononcée.

L'accusé fait par ailleurs face à une autre accusation de vol remontant à dix ans, et pour laquelle, dans un premier temps, il avait été condamné à un an de prison.

La présence d'une société privée au cégep de St-Jérôme préoccupe Morin

(Par Paule des Rivières) — Dans un télégramme envoyé récemment à la Fédération nationale des enseignants québécois (FNEQ) en réponse à une requête concernant la présence d'une compagnie privée au Cégep de Saint-Jérôme, le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, reconnaît qu'il faut "veiller à protéger l'intégrité des objectifs éducatifs des collèges".

Le ministre reconnaît en outre que les administrateurs doivent exercer pleinement leurs responsabilités à cet égard et que toute dérogation à cette règle générale doit être

examinée avec circonspection. "Les collèges sont des services publics. Leurs activités régulières d'enseignement ne doivent pas permettre à des entreprises privées d'en tirer des gains," écrit M. Morin.

Cette déclaration de M. Morin fait suite à la dénonciation, par la FNEQ, de la présence d'une compagnie privée accomplissant diverses activités au Cégep de Saint-Jérôme, notamment au sein du département de techniques administratives.

M. Morin estime par ailleurs que ce cas particulier "pose la

question plus spécifique de la formation pratique dans une spécialité comme celle des techniques administratives".

C'est dire que tout en reconnaissant la responsabilité du conseil d'administration qui doit veiller à la sauvegarde des intérêts pédagogiques, M. Morin ne semble pas opposé à la présence d'une compagnie privée à l'intérieur d'un cégep, dans la mesure où la compagnie ne retire pas de gains de ces activités.

"Que des professeurs et des étudiants se forment en communauté et identifient des projets concrets susceptibles de développer l'esprit d'initia-

tive ne me paraît pas dépourvu d'intérêt, à condition que ce soit sans but lucratif et que la société soit constituée à cet effet", estime M. Morin.

Dans le télégramme qu'elle a envoyé au ministre, la FNEQ s'élevait justement contre les gains que réalisait la compagnie à l'intérieur du Cégep de Saint-Jérôme.

M. Morin termine par sa part son télégramme en disant: "J'ai bonne confiance que le conseil d'administration du collège de Saint-Jérôme veillera à faire en sorte que... nul ne retire des bénéfices personnels de cette société".



Les chauves sont-ils vraiment plus virils?

Vous répondez probablement non, même si vous perdez vos cheveux. D'accord, vous avez pu hériter d'une tendance à perdre vos cheveux, mais ceci n'est qu'une des nombreuses raisons de la calvitie. Certaines conditions locales du cuir chevelu comme la séborrhée et l'eczéma, ou l'angoisse, et même une carence de vitamines, peuvent en être les sources. Pourquoi ne pas chercher à connaître la vérité? Appelez THOMAS pour une consultation privée et gratuite par un spécialiste expérimenté THOMAS. Nous avons aidé les gens à résoudre leurs problèmes de calvitie depuis 60 ans.

Service de transplantation maintenant disponible
SEM: 10 a.m. à 7 p.m. — SAM: 9 a.m. à 2 p.m.

Thomas
Depuis 60 ans
SPECIALISTES CAPILLAIRES

1010 ouest, rue Sainte-Catherine, Suite 637
Tél.: 866-3041

Une fondue bourguignonne va lui coûter \$11,399

Un invité à une soirée, où le repas servi avait été une excellente fondue bourguignonne, devra payer \$11,399 à une autre convive, sérieusement blessée au cours de ce gueuleton interrompu par un début d'incendie.

C'est M. André D'Arcy qui s'était offert à apporter, pour l'occasion, le "réchaud" nécessaire à la dégustation de cubes de viande trempant dans la sauce que l'on sait.

À un certain moment, on a noté que cette même sauce était devenue un peu tiède, et M. D'Arcy a décidé de remplir le brûleur d'alcool de bois.

Il a donc enlevé le chaudron et la grille, puis a versé du liquide inflammable dans le contenant à cet effet.

Soit que la flamme ait subsisté, tout en étant invisible,

soit que le contenant ait été encore trop chaud, il s'est produit de toute façon une légère explosion, la nappe a pris feu et, Mme Dolorès Dallaire a été sérieusement brûlée.

La Cour d'appel, en confirmant la condamnation à dommages déjà prononcée en Cour supérieure, soutient que l'accident est dû uniquement à l'imprudence de M. D'Arcy, qui aurait pu vérifier l'état du brûleur avant d'y verser du nouveau carburant, et que, tout au moins, il aurait dû aller dans la cuisine, et sur une surface non inflammable pour procéder à ce dangereux remplissage.

Quant à la victime, si les cicatrices qu'elle porte ne sont pas tellement visibles, il arrive qu'elles seront toutefois permanentes.

Ford devra payer \$128 millions à deux familles

SANTA ANA, Californie (Reuter) — Deux familles se sont vu accorder au total \$128,500,000 en dommages et intérêt, dans un procès intenté en Californie à la compagnie Ford à propos d'un accident qui a provoqué l'embranchement d'une Pinto.

Selon des avocats, ce sont les dommages les plus élevés jamais accordés dans un procès de ce genre.

Le principal bénéficiaire du jugement est un garçon de 13 ans, qui a survécu à des brûlures à 90 pour cent. Il a obtenu \$127,800,000 de dommages.

Le reste de l'argent va à la famille de la femme qui conduisait la voiture, qu'occupait également le jeune garçon. La conductrice est morte deux jours après l'accident.

Les plaignants ont fait valoir que la compagnie avait délibérément doté les Pinto de réservoirs à essence qui se disloquaient au moindre choc. Sans incendie, ont-ils dit, les deux victimes auraient pu sortir indemnes de la voiture.

Les jurés ont rendu leur verdict en faveur des plaignants lundi, en fin de soirée.

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

PROGRAMME DE MAÎTRISE EN FISCALITÉ

Premier du genre au Québec et même au Canada, le programme de maîtrise en fiscalité offert par l'Université de Sherbrooke est également unique et exclusif en ce sens qu'il est le seul à intégrer en un tout équilibré et structuré les trois aspects fondamentaux de la fiscalité: l'aspect légal, l'aspect administratif ou comptable et l'aspect économique.

L'objectif ultime de ce programme consiste à préparer pour les administrations publiques (municipale, provinciale ou fédérale), les entreprises privées, les études d'avocats ou de notaires et les cabinets de comptables agréés, des experts possédant une formation spécialisée en fiscalité.

Conditions d'admission
Être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle en administration, en droit ou en économie.

À titre exceptionnel, peuvent être admis au programme des candidats dont l'expérience dans le domaine de la fiscalité, au jugement du comité d'admission, les rend aptes à entreprendre des études universitaires de deuxième cycle.

Durée des études
En principe, la scolarité du programme de maîtrise en fiscalité s'échelonne sur une période d'un an, soit trois trimestres (à temps plein) de quinze semaines chacun. Cependant, un candidat peut faire ses deuxième et troisième trimestres à temps partiel.

Pour renseignements:
Directeur du programme
Maîtrise en fiscalité
Faculté d'administration
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec)
J1K 2R1

Téléphone: (819) 565-3476

Blackwood Morton: le syndicat demande à Québec d'intervenir

Le Syndicat des métaux (FTQ) a demandé hier l'intervention du ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Tremblay, afin d'entraîner le processus de fermeture de l'usine de la Blackwood Morton & Sons de Ste-Thérèse. La décision récente de la BMS se solderait par la mise-à-pied de 60 travailleurs.

Réclamant une intervention ferme du ministre, le directeur adjoint des métaux, M. Clément Godbout, a déploré hier que "la fermeture de

cette usine signifie la disparition de la scène québécoise et canadienne du dernier des fabricants traditionnels de tapis de laine Axminster et Wilton".

Selon M. Godbout, "il faut y aller à fond de train pour sauver l'emploi de ces 60 travailleurs, qui sont des tisserands hautement compétents, oeuvrant dans une industrie qui fabrique de façon industrielle des produits exclusifs".

Les travailleurs de la Blackwood Morton ont tous entre 13 et 26 ans d'ancienneté.

COUPURES DE PRESSE

Voulez-vous savoir ce qu'on dit de vous, de votre organisation dans les publications?

Demandez-le à

clip inc.

Centre de Lecture des Informations de Presse
Documentation sur demande: (514) 871-8308

*société associée à Telbec Inc.

SKI & YOGA

SKIER AU-DELÀ DE SOI-MÊME
Une façon nouvelle d'aborder le ski

Apprendre à se détendre pour mieux profiter de la vie.

- Monte-pente gratuit
- 10 milles de pistes de ski de randonnée
- Sauna
- Cours de Yoga
- Méditation
- Repas végétariens
- Hébergement

pour seulement \$15.00 étudiants \$10.00

Réservations: 279-3545
819-322-3226

CAMP DE YOGA SIVANANDA
86 avenue Val-Morin, Québec J0T 2R0
UNE EXPÉRIENCE UNIQUE!

Commandez une corbeille de fruits de la Boutique du gourmet 12.00 à 50.00

Pour la Saint-Valentin, offrez une magnifique corbeille de fruits frais de la Boutique du gourmet, le rendez-vous des fines gueules.

Centre-ville (rez-de-chaussée) 379 842-9331, poste 361

Offrez des bonbons en paniers pour la Saint-Valentin 3.99 à 6.99

Pour mieux fêter la Saint-Valentin, des bonbons en paniers de formes diverses. Bonbons à saveurs variées, petits pots de confiture, de miel, biscuits fantaisie.

Eaton Centre-ville (Rayon des bonbons, rez-de-chaussée) et à ou par Anjou, Pointe-Claire, Laval, Sherbrooke, Ottawa. (214)

Achat en personne seulement.

EATON

Pour vaincre la faim, revaloriser l'agriculture du tiers-monde

par Clément Trudel

Même si les ressources de la terre suffisent présentement à nourrir 36 milliards d'êtres humains — neuf fois plus que la population du globe — il se trouve que 250 millions d'enfants de moins de cinq ans meurent de faim chaque année. En contrepartie, un comité du Sénat américain pose carrément le problème de la suralimentation des Américains en leur conseillant de diminuer de 40% leur consommation de matières grasses s'ils ne veulent pas être malades ou ne désirent pas abrégés leurs jours imprudemment.

Paradoxe en apparence seulement puisque, comme le soulignait hier M. Jacques Chonchol, agronome chilien, ex-ministre sous l'Unité populaire, maintenant exilé à Paris, les pays industrialisés sont devenus également les premiers producteurs d'aliments comme les céréales. Au milieu des années '30, l'Amérique du Nord produisait un excédent de céréales de 5 millions de tonnes seulement; 40 ans plus

tard, cet excédent de production atteint, en 1976, les 100 millions de tonnes de céréales et l'on se retrouve en présence de continents entiers (Asie, Afrique, Amérique latine) où le revenu est faible, où les emplois se font rares, où la dette extérieure croît à un rythme tel qu'en 1978, l'OCDE prévoit \$55 milliards dans le déficit des pays qui, pour la plupart, doivent importer une partie des aliments pour combler les besoins essentiels. La vente de blé — canadien ou autre — est destinée à quiconque peut payer cette denrée au prix du marché, en règle générale.

Existe-t-il une solution? Doit-on subir la faim ou au contraire laisser éclater sa colère, demandent les responsables de "Développement et Paix" qui, au Théâtre Port-Royal, ont voulu favoriser la recherche de pistes pouvant aider à sortir de l'impasse; M. Chonchol, l'un des invités qui n'a pas été bloqué sur un aéroport par la tempête, avançait hier une esquisse de solution, tout en reconnaissant que la voie est fort claire mais

que ce qui fait problème c'est plutôt de savoir ce que les gouvernements et les populations sont "disposés à faire".

Pour force majeure, la rencontre doit se prolonger aujourd'hui, de 9 h à 17 h, au même endroit, tandis que s'ouvrira le "Magoshan" au complexe Desjardins tout à côté. "Magoshan", mot algonquin, veut dire rassemblement, amitié, partage, fête avec dimension spirituelle et c'est la réalité qu'entendent véhiculer les exposants des kiosques que le public pourra examiner dès aujourd'hui sur l'agora du complexe Desjardins. Le tout sous la présidence de M. Marcel Pepin, président de la Confédération mondiale du travail.

M. Jacques Chonchol a donc tracé un sentier qui aboutirait à "une stratégie de développement économique accordant une importance plus grande à la croissance de produits alimentaires à l'intérieur des pays du tiers-monde", car le plus grand malaise touche le monde rural. Double co-

rollaire d'une telle stratégie: doter ces pays de structures industrielles capables d'appuyer leur agriculture et mise en place de structures qui vraiment bénéficient aux paysans. "Tout cela doit se faire avec les paysans", insiste l'agronome chilien qui expliquera en entrevue son intérêt pour l'expérience tanzanienne où, semble-t-il, l'effort de développement vise vraiment à l'amélioration des conditions de vie des masses paysannes, par la création de communautés de base et par l'encouragement à l'autodéveloppement.

"Les personnes et les organismes que j'ai eu l'occasion de connaître au Québec, confie M. Chonchol en entrevue — il en est à sa troisième visite — m'ont paru très ouverts aux problèmes du développement; ils essaient de collaborer à la transformation de ce tiers-monde. Peut-être s'agit-il d'une minorité agissante et j'ignore si leurs discours reflètent la préoccupation de l'ensemble des Québécois mais il me semble que leurs efforts sincères méritent encouragement.

Faim ou colère, le thème choisi par Développement et Paix pour cette rencontre, est certes un "problème complexe" qui peut comporter certaines ambiguïtés; parfois, la faim comme phénomène constant peut à ce point être dépressive que personne ne songera à se mettre en colère.

Une anecdote revient à la mémoire de M. Chonchol: celle de cette institutrice du niveau primaire au Chili, qui avouait enseigner à une classe d'enfants dociles... jusqu'au moment où l'on s'avisait d'améliorer l'alimentation de ces élèves, dès lors devenus turbulents. Etait-ce obéissance ou simple avant-goût de la mort qui guette les affamés qui créait ce climat serein en classe?

M. Chonchol souligne qu'il ne faut jamais négliger la transformation des structures paysannes lorsque l'on s'avisait d'introduire de nouvelles techniques. Sinon l'on risque de créer de nouvelles classes privilégiées comme hélas la "Révolution verte" a pu en donner le prétexte en chassant de multiples petits propriétaires terriens qui ne pouvaient pas correspondre aux normes nouvelles.

Puisqu'il fut l'un des artisans de la réforme agraire brusquement interrompue par le coup d'État militaire au Chili en 1973, M. Chonchol dira que le gouvernement Allende avait peut-être commis deux erreurs: 1) manque d'appréciation suffisante du contexte international; en touchant de multiples intérêts, y inclus le lobby international du cuivre, on s'est attiré une "guerre" prenant la forme de coupure de crédits qui a favorisé l'aggravation de la situation interne; 2) l'Unité Populaire n'aurait pas tenu suffisamment compte du poids des classes moyennes dont le niveau de vie s'était fortement amélioré depuis 20 ans et qui, au départ, formaient une alliance tacite avec le peuple, contre les oligarchies... Ces classes ont basculé du côté des oligarchies dès lors qu'elles ont senti la menace qui guettait leur statut. Il y eut, par-dessus

tout, une intoxication à saveur de "sécurité nationale" qui tendait à identifier l'UP à des idéologies étrangères au Chili. La réflexion amorcée hier se poursuit donc aujourd'hui après la projection, en bandes vidéo, des interventions

de M. Chonchol et de M. Philippe Farine, rédacteur en chef des "Dossiers pour notre temps". Ce dernier estime que le combat à livrer contre la faim est un combat politique, que c'est "notre propre système" qu'il faut remettre

en question, tout en cherchant à en finir avec une culture (occidentale) hégémonique et en amorçant un processus de libération. Développer, disait Dom Helder Camara, c'est mettre l'homme et les peuples debout.

L'UdM distribuera \$900,000 sous forme de bourses d'études

par Paule des Rivières

L'Université de Montréal a annoncé hier la création d'un programme de bourses d'études d'une valeur de \$900,000, à être distribuées durant les trois prochaines années à raison de \$300,000 par année.

Ce montant, qui provient du fonds de la campagne de souscription organisée par l'université en 1968, permettra à 100 étudiants de premier cycle de recevoir une bourse d'une valeur de \$500 et à une quarantaine d'étudiants poursuivant des études supérieures de recevoir une bourse d'une valeur de \$6,000.

Les critères de sélection qui guideront le jury dans l'octroi de ces bourses sont "l'excellence du dossier, les qualités et les aptitudes exceptionnelles dont les candidats ont fait preuve, selon les témoignages de leurs répondants".

Comme l'a souligné hier le vice-recteur aux Études de l'université, M. René de Chantal, la situation financière du candidat n'entrera nullement en ligne de compte puisque

l'université a d'abord en tête d'attirer chez elle des étudiants doués et brillants qui trop souvent peuvent bénéficier ailleurs de bourses d'études que l'Université de Montréal n'offrirait pas.

Cette initiative de l'université est guidée par un souci d'augmenter les inscriptions au doctorat dont la diminution ces dernières années inquiète les dirigeants de cette université. Bien que l'université admette chaque année une moyenne de 250 étudiants au doctorat, elle ne décerne plus qu'une centaine de doctorats annuellement.

Il y a trois ans, l'institution a décerné 119 doctorats; l'année dernière, elle devait se contenter de moins de 90. Selon M. de Chantal, ce sont les départements de sciences pures et de sciences appliquées qui sont les plus durement touchés par cette désaffection.

"Cette baisse peut avoir pour effet de réduire le nombre de chercheurs du niveau post-doctoral et d'augmenter l'écart qui nous sépare des sociétés in-

dustrielles les plus avancées, au moment où le Québec a grandement besoin d'une main-d'œuvre très qualifiée", déclare dans un communiqué le recteur, M. Paul Lacoste.

L'Université espère que l'octroi de ces bourses permettra de contrer dans la mesure du possible la politique du gouvernement fédéral en matière de subventions à la recherche. "Nous faisons ce que nous pouvons pour mettre fin à la politique de courte vue qui prévaut présentement," devait dire M. de Chantal au cours d'une conférence de presse.

M. de Chantal a par ailleurs ajouté que bien que devant s'échelonner sur une période de trois ans, le programme de bourses d'études pourrait bien se transformer en programme permanent. Ce programme de bourses d'études, qui n'existait pas auparavant à l'Université de Montréal entrainera cependant la disparition d'un fonds de dépannage de \$45,000 qui permettait à l'institution de distribuer des bourses aux étudiants qui, autrement, se seraient vus contraints d'abandonner leurs études, du moins temporairement. Dans ce cas, il s'agissait d'étudiants "brillants" et qui avaient besoin d'un renfort financier.

Ajoutons que malgré le fait que certaines disciplines soient contingentes, la direction de l'université n'entend pas octroyer un nombre précis

de bourses pour chaque faculté. Le tout dépendra des candidats.

Les candidats intéressés à obtenir une bourse d'études pour l'an prochain doivent adresser une demande à l'université avant le premier mars.

Le jury pour les bourses de premier cycle sera composé d'un professeur de chaque grand secteur, du registraire et du directeur aux services aux étudiants. Pour les bourses d'études supérieures, il sera formé de quatre professeurs, du directeur aux services aux étudiants et d'un cadre de la faculté des études supérieures.

UNE NOMINATION... C'EST UNE BONNE NOUVELLE ... dans LE DEVOIR c'est une excellente idée

contactez
BENOÎT MARCOTTE
844-3361

Eux + vous = nous
OXFAM

cégep

(enseignement régulier de jour)

LE 1er MARS 1978
est la date limite pour présenter une demande d'admission pour la

SESSION «AUTOMNE 1978»
dans l'un des cégeps suivants:

Ahuntsic	Édouard-Montpetit	Saint-Jérôme
André-Laurendeau	Joliette	Saint-Laurent
Bois-de-Boulogne	Lionel-Groulx	Valleyfield
Bourchemin	Maisonneuve	Vieux Montréal
Campus de Drummondville	Montmorency	John Abbott
Campus de Saint-Hyacinthe	Rosemont	
Campus de Sorel-Tracy	Saint-Jean-sur-Richelieu	

Pour obtenir les formulaires, veuillez vous adresser à votre école, à l'un de ces cégeps ou au:
Service Régional d'Admission du Montréal Métropolitain
C.P. 70, Succursale Bourassa,
Montréal, Québec, H2C 3E7

Tirage spécial SAINT-VALENTIN le 14 février

Choyez ceux et celles qui vous sont chers avec les sachets chanceux verts. Votre cadeau pourrait devenir beaucoup plus gros que vous pensez surtout avec le tirage spécial du 14 février.

Loto Canada fait un tirage spécial pour la Saint-Valentin, télédiffusé au réseau TVA le soir du 14 février! Tous ceux qui auront leurs billets verts pour le grand tirage d'avril auront une chance de gagner.

70 prix de \$5,000. — 700 prix de \$500. Le tirage de la Saint-Valentin est un tirage spécial supplémentaire et tous les billets restent valides pour le tirage des 12 millions du 2 avril. **HÂTEZ-VOUS!**

Loto Canada

La loterie nationale



Trois autres refus aux frères Vincent

Les frères Marcel et Bernard Vincent, garagistes et re-grattiers en automobiles de Ville-Saint-Pierre, qui avaient été déboutés d'un seul coup de plusieurs pourvois différents en Cour d'appel, il y a quel-

ques semaines, s'en sont vu re-fuser trois autres, hier après-midi, par le juge Gérard Deslandes, de la Cour supérieure. Dans les trois cas, il s'agissait de demandes d'évocation pour attaquer la légalité de

leur convocation devant la cour municipale de la ville voisine, pour certaines infractions à des règlements municipaux. Dans chaque dossier, le juge Deslandes décide que les re-

quérants n'ont pas droit au remède recherché, ou applique tout simplement des décisions rendues précédemment par un de ses collègues dans une cause semblable. Les deux hommes qui, au cours des dernières années, ont été condamnés à payer plusieurs dizaines de milliers de dollars en amendes diverses, devront donc comparaître devant le juge municipal, à des dates modifiées, sous les accusations telles que portées.

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:30 p.m. pour publication le lendemain. Le dimanche: 2 à 4:30 p.m.

COMTOIS, André Frère. — À Montréal, le 5 février 1978 à l'âge de 56 ans, est décédé, le frère André Comtois Dominicain, fils de feu Wilfrid Comtois et de feu Rose-Alma Lacaille. Il laisse ses frères M. Yves Comtois, M. M. Yves Comtois, une sœur Mme Jeannine Comtois Dufort, une belle-sœur Mme Blanche Comtois ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu le 6 février 1978 à 11 heures, au service de la Côte-Sainte-Catherine à 11 heures, ou le service aura lieu en conventuelle du Monastère, et de là au cimetière de St-Hyacinthe où un libera sera

chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction Urgel Bourgie Ltée.

DULUDE, Hermine. — À Montréal, le 7 février 1978 à l'âge de 86 ans, est décédée Mme Albert Dulude née Hermine Carrière. Outre son époux elle laisse treize enfants ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu le 10 février. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative No 4848 rue Papineau, pour se rendre à l'église St-Stanislas où le service sera célébré à 10:00 heures. Et de là au cimetière de Boucherville lieu de la

sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFLEUR, Artémise. — À Montréal, le 7 février 1978 à l'âge de 78 ans, est décédée, Mme veuve Charles Lafleur née Artémise Lavigne. Elle était la mère de Jacques. Les funérailles auront lieu le 10 février. Le convoi funèbre partira du Salon Urgel Bourgie Ltée angle boul. Décarie et Notre-Dame-de-Grâce, pour se rendre à l'église St-Léon de Westmount où le service sera célébré à 11:00 heures, et de là au cimetière Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Rolls Royce défectueuses

LONDRES (AFP) — La prestigieuse marque d'automobiles Rolls-Royce a demandé à l'ensemble de ses représentants dans le monde de vérifier plus de deux mille voitures, soupçonnées de présenter une défectuosité, a annoncé mardi l'Evening Standard.

Il semble que la pièce incriminée soit le dispositif de vitesse constante qui est installé en série sur les voitures de la firme.

EMPLOYÉ DE LA PRESSE DÉCÉDÉ



ALBERT BARRÉ

À Montréal le 6 février 1978, à l'âge de 55 ans est décédé monsieur Albert Barré employé du journal La Presse depuis le 6 février 1939, époux de Thérèse Huet. Outre son épouse, il laisse ses trois fils Michel, Pierre, Daniel sa belle-fille Diane, ses frères Léopold (employé retraité de La Presse), Hervé, Gérard, Jean (employé de La Presse) et Ubald.

Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant des salons ALFRED DALLAIRE INC. 2548 est, Beaubien angle Molson, départ 9h. 50 pour se rendre à l'Église St-Marc, 2602 est Beaubien, service à 10h.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autres invitations.

Avis légaux - Avis publics

AVIS
Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 du Code Civil, que le contrat en date du 26 janvier 1978, par lequel MONTENAY INC. ayant son siège social au 615, 500, boulevard Dorchester, Suite 602, Montréal, Québec, a transporté et cédé tous droits et créances du livre et généralement tous comptes présents et futurs au Crédit Lyonnais Canada Limitée, ayant son siège social à 1 Place Ville Marie, suite 1525, Montréal à titre de garantie; a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de Montréal le 26 janvier 1978 sous le no 2845395.
CREDIT LYONNAIS CANADA LIMITEE

AVIS
Demande est faite d'autoriser par voie de permis spécial M. Jean Roch Robit, voluttier — remorqueur, à tirer avec son tracteur dûment enregistré, les remorques de Glangary Transport Limité, voluttier-roulier, suivant les clauses de son permis 471-V.
Durée du permis 364 jours.
Tout intéressé peut faire opposition à la présente requête dans les cinq jours qui suivent la troisième parution du présent avis.
1ère publication: 8 février 1978
2ème publication: 9 février 1978
3ème publication: 10 février 1978

AVIS
Le requérant-cédant, M. René Gagné domicilié au 187, Principale, St-Léon Cte Lac St-Jean, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Guy Riviv, domicilié au 1104, Principale, St-Léon, Cte Lac St-Jean l'attestation et le permis portant le numéro: Q-504730-0-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 02, catégorie Entrepreneur.
Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.
1ère publication: 8 février 1978
2ème publication: 9 février 1978
3ème publication: 10 février 1978

AVIS
Le requérant-cédant, M. Yvon Baril domicilié au 54, rue Wilbrod, Hébertville Station Cte Lac St-Jean, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Yvon Potvin, domicilié au 565, Labarre, Hébertville, Cte Lac St-Jean l'attestation et le permis portant le numéro: Q-502724-0-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 02, catégorie Artisan.
Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.
1ère publication: 8 février 1978
2ème publication: 9 février 1978
3ème publication: 10 février 1978

AVIS
Le requérant-cédant, M. René Gagné domicilié au 187, Principale, St-Léon Cte Lac St-Jean, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Guy Riviv, domicilié au 1104, Principale, St-Léon, Cte Lac St-Jean l'attestation et le permis portant le numéro: Q-504730-0-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 02, catégorie Entrepreneur.
Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.
1ère publication: 8 février 1978
2ème publication: 9 février 1978
3ème publication: 10 février 1978

AVIS
Le requérant-cédant, M. Yvon Baril domicilié au 54, rue Wilbrod, Hébertville Station Cte Lac St-Jean, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Yvon Potvin, domicilié au 565, Labarre, Hébertville, Cte Lac St-Jean l'attestation et le permis portant le numéro: Q-502724-0-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 02, catégorie Artisan.
Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.
1ère publication: 8 février 1978
2ème publication: 9 février 1978
3ème publication: 10 février 1978

AVIS
Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 du Code Civil, que le contrat en date du 21 janvier 1978, par lequel Thompson-OSF Canada Limitée ayant son siège social au 1000, ouest, rue Sherbrooke, Suite 1610, Montréal, Québec, a transporté et cédé tous droits et créances du livre et généralement tous comptes présents et futurs au Crédit Lyonnais Canada Limitée, ayant son siège social à 1 Place Ville Marie, suite 1525, Montréal, à titre de garantie; a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de Montréal le 1 février 1978 sous le no 2846785.
CREDIT LYONNAIS CANADA LIMITEE

SUCCESSION JEAN EUDES GOULET
Avis est par les présentes donné que Dame Raymond Goulet, maîtresse de maison, domiciliée à St-Alphonses de Caplan, comté de Bonaventure, a été nommée tutrice de ses enfants mineurs Eric et Lyne Goulet, en vertu d'un jugement de la Cour Supérieure, District de Bonaventure, rendu le 7 décembre 1977, dossier numéro 105-14-000114-77.
Aux termes d'un acte d'acceptation sous bénéfice d'inventaire reçu devant Me Gilles Tremblay, notaire à New Richmond, le 27 janvier 1978 et enregistré à New Carleton le 1er février 1978 sous le numéro 35,173 Dams Raymond Goulet, les qualités de tutrice et qu'autorisé à accepter sous bénéfice d'inventaire la succession de feu Monsieur Jean-Eudes Goulet décédé le 26 septembre 1977.
GILLES TREMBLAY, notaire
LE PROCUREUR AUTORISÉ

LAROSE, Lucien. — À Verchères, le 3 février 1978 à l'âge de 86 ans, est décédé, M. Lucien Larose époux de feu Alexandrine Bousquet. Il laisse ses enfants Paul-Emile (son épouse Pearl Hallissey), Guy (son épouse Louise Barbeau) Thérèse, Marcel (son épouse Lucille Durocher), Mme Lucette Grégoire Larose (épouse de feu Henri), Jean-Pierre (son épouse Line Meloche), Georges-Marie (son épouse Gisèle Labonté) Claire (son épouse Pierre Dandois) ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles ont eu lieu lundi le 6 février en l'église paroissiale de Verchères.

PILON, Alcide Dr. — À l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 6 février 1978 à l'âge de 75 ans, est décédé le Dr Alcide Pilon psychiatre. Il était l'époux de feu Françoise Mayrand. Il laisse sa fille Héline (épouse du Dr Roger McCabe), ses petits-enfants, Robert, Patrick et Louise, son frère Gaston, ses sœurs, Mme Wilfrid Léger (Almaïde) et Marie Deslys (Emilienne), Palmélia et Mariette, ainsi que ses belles-sœurs Mme Fernando Pilon (Claire), Mme Gaspard Pilon (Wilhelmine) et Mme Rosaire Pilon (Madeleine). Les funérailles auront lieu jeudi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc. & J.S. Vallée Ltée no 1111 rue Laurier ouest, Outremont à 1:45 heure, pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont où le service sera célébré à 2:00 heures, et de là au cimetière Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROWLEY, Robert Kent. — À Toronto, le 5 février 1978 à l'âge de 60 ans, est décédé, M. Robert Kent Rowley, président du Canadian Textile et Chemical Union, secrétaire-trésorier de la Confédération Canadian Union, époux de Madeleine Parent, fils de Mme J.P. Rowley, frère de Bill et Evelyn (Mme A.D. Fraser). Les funérailles auront lieu jeudi le 9 courant en la Chapelle du Salon D.A. Collins, 5610 ouest, rue Sherbrooke où le service sera célébré à 1:00 heure, et de là au cimetière Mont-Royal lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRASSERIE TEXAS
LA PLUS BELLE ET LA PLUS MODERNE
BRASSERIE SUR L'ILE DE MONTRÉAL. PEUT ACCOMMODER 600 PERSONNES
3 SPÉCIAUX DU JOUR \$7.50
ROAST BEEF \$2.50
T-BONE STEAK \$3.24
970 BOUL. DÉCARIE VILLE ST-LAURENT (PRES CÔTE-VERTU) POUR RÉSERVATION 336-1420

Un test gratuit pour les fumeurs qui désirent cesser de fumer

Ce test est gratuit! Il vous est offert par le Centre de Propagande Anti-Tabac. Vous pouvez le faire chez vous. C'est facile et ne présente aucun danger. Vous pourrez constater si votre envie de fumer peut être coupée.
C'est vous qui jugerez. Il s'agit d'une petite dragée à base de plantes aromatiques. Elle ne rend pas le goût de la cigarette insupportable. Vous pourrez fumer comme d'habitude. Mais en aurez-vous envie? Vous le saurez bientôt.
Pour recevoir ce test (tout à fait gratuitement) il suffit d'envoyer rapidement une enveloppe portant vos nom et adresse au Centre de Propagande Anti-Tabac, Dept. 2X 4221 Ste. Catherine St. W., Suite 220, Montréal, Qué., H3Z 2Y9.
Si votre demande arrive parmi les 500 premières vous recevrez en plus un petit cadeau.

Lit de Plumes
VOUS INVITE À VENIR DÉCOUVRIR SA COLLECTION DE DOUILLETES EXCLUSIVES PROVENANT D'EUROPE
LIT DE PLUMES
1460, rue Crescent 849-0024
Mar., merc. de 11 à 18h
jeu., vend. de 11 à 17h
Sam. de 11 à 12h
fermé le lundi

ÉTUDES AU MEXIQUE
QUAND? Printemps, été, automne '78, Hiver '79.
QUI? ●Cours d'espagnol, 20 heures/s. ●Civilisations pré-colombiennes ●Histoire du Mexique ●Visites de sites archéologiques
OÙ? Cuernavaca, Mexique
COMBIEN? ●\$5. par jour: logement et nourriture dans une famille mexicaine; ou autre arrangement. ●Frais de scolarité: \$50. ou \$60. p.s.
Tous les services techniques non-pédagogiques sont assurés par l'Agence "Voyages Missions Ltée".
Renseignements et inscriptions: Centre Interculturel du Québec 4824 Chemin Côte-des-neiges Chambre 28 Montréal, H3V 1G4 Tél: 731-5314 ou 341-4224 No. de permis: 2755419-1181

Carrières et Professions

TRADUCTEUR(TRICE)
TORONTO
JUSQU'À \$20,000
Traducteur(trice) détenant son certificat, avec expérience dans la terminologie légale. Traduction de l'Anglais au Français. Supervisera éventuellement un groupe de traducteurs. Veuillez communiquer avec Mlle Godin, Marie Selick Associés, 871-1600.

\$ OUVERT VÉRIFICATEUR BOURSE DE MONTRÉAL
Fonctions:
— se rapporte au Président
— vérifie que les membres de la Bourse se conforment aux exigences de capital de la Bourse ainsi qu'aux autres règles et réglementations de la Bourse et de la Loi des valeurs mobilières.
Qualifications:
— C.A. avec cinq ans d'expérience, préférablement dans la vérification
— bilingue
— bon entretient
— aptitudes de direction
Faire parvenir votre résumé en toute confiance à:
M.C. Massouras
La Bourse de Montréal
C.P. 61, Tour de la Bourse
Montréal, P.Q. H4Z 1A9

Besoin urgent D'UN MÉDECIN partiel ou permanent
Pour Poste Côtier de la Baie D'Hudson, Povungnituk. (Village Esquimaux)
— Sera basé à Povungnituk.
— Équipe de deux infirmières déjà en place.
— Durée du contrat: 1 an pour permanent à déterminer pour partiel
— Début du contrat: le 3 février 1978.
Qualifications requises:
— Détenir un Doctorat et Droit de Pratique du Collège des Médecins de la Province de Québec.
— Bilingue.
Pour plus de détails:
Directeur des Services professionnels
Hôpital Chhasapich
Fort-Georges, Baie James
Nouveau-Québec, J0M 1E0
Tél.: 819-981-2844

DIRECTEUR
des services hospitaliers et auxiliaires (D.S.H.A.)
HÔPITAL GÉNÉRAL FLEURY INC.
FONCTION:
Sous l'autorité du directeur général, planifie, coordonne et contrôle les activités relatives à la gestion des services hospitaliers et auxiliaires du centre hospitalier (252 lits de soins spécialisés), dans le but d'assurer aux bénéficiaires les services prévus et leur bien-être.
QUALIFICATIONS:
Détenir un diplôme d'études universitaires de quatre ans en sciences de la santé ou en sciences de l'administration ou l'équivalent, et posséder une expérience de travail et de gestion d'au moins trois ans.
RÉMUNÉRATION:
Selon les politiques établies par le M.A.S. (classe 18).
Faire parvenir votre curriculum vitae complet avant le 21 février 1978 à:
Lucien Hervieux
Directeur général
Hôpital Général Fleury Inc.
2180 est. rue Fleury
Montréal H2B 1K3

PRODUCTION PHARMACEUTIQUE
La Compagnie
Une des plus importantes maisons de spécialités pharmaceutiques du Canada offrant excellents avantages sociaux et bonnes conditions de travail. Le lieu de travail est facilement accessible.
Le poste
Responsable de la gestion d'un de nos services de production. Responsable du développement des améliorations budgétaires de nos méthodes et systèmes. Voir à la bonne opération de ce service afin d'assurer que les normes de la compagnie soient satisfaites. Se rapporte directement au géant de la production. Salaire - jusqu'à \$22,500.
Qualifications requises
Diplôme universitaire en pharmacie, science ou génie. Bilingue. Minimum de 5 ans d'expérience dans le domaine de l'emballage ou de la fabrication de produits pharmaceutiques. Ambitieux, créateur et dynamique, cherchant l'avancement.
Si vous voulez aspirer à des responsabilités accrues et réaliser votre potentiel, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:
Dossier 2902
Le Devoir
Montréal, Québec
H3C 3C9

COORDONNATEUR COORDONNATRICE:
Assume responsabilités prévues au plan organisation d'un cours de formation d'infirmières-auxiliaires aux autochtones pour le territoire de la Baie James.
Exigences:
Expérience en enseignement (minimum 3 ans)
Expérience en milieu isolé
Bilingue (Français-Anglais)
Salaire:
Selon la convention des Enseignants plus primes d'éloignement et de disponibilité.
Faire parvenir curriculum vitae:
Projet: Cours infirmières-auxiliaires
a/s Louise Vidal
Hôpital Chhasapich
Fort-Georges, Baie James
Nouveau-Québec, J0M 1E0
Tél: 981-2844

Voir autres Carrières et Professions, en pages 20, 21, 22 et 23

INTEL CONSULTANTS LTD
Une société d'ingénieurs conseils en télécommunications recherche:
INGÉNIEURS
(cadres et intermédiaires)
Bonne connaissances théoriques et pratiques dans l'étude et l'implantation de systèmes de télécommunications. (Transmissions et commutation).
Exigences linguistiques:
Français et anglais (ou espagnol).
Envoyer lettre et curriculum vitae à:
INTEL CONSULTANTS LTD
77 Metcalfe Street, Suite 709
Ottawa, Ontario
K1P 5L6

Coordonnateur Salon des Métiers d'Art du Québec
Fonction: Organisation partielle de la manifestation en coordination avec le conseil d'administration contrôle des budgets négociations planification
Salaire: à discuter
Date limite: 15 février 1978
Faire parvenir curriculum vitae à:
Conseil d'Administration
Salon des Métiers d'Art du Québec
2118 rue Bleury ch. 101
Montréal H3A 2K3

Société Nationale de Fiducie
AGENTS D'IMMEUBLES
Suite à une réorganisation, nous recherchons des agents expérimentés pour desservir les secteurs de Cartierville, St-Laurent, Ahuntsic, nord de la ville et Laval.
Pour le nouveau défi que vous recherchez, nous vous offrons:
- un bureau confortable et facile d'accès;
- des commissions avantageuses;
- des bénéfices marginaux;
- un service de prêts hypothécaires;
- une possibilité de travailler dans le résidentiel, l'investissement et le commercial;
- un budget de publicité généreux.
DONNEZ-NOUS UN COUP DE FIL.
SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE
Jean Dagenais, directeur
4400 rue de Salaberry, Montréal.
Tél.: 331-7582

CENTRE D'ACCUEIL BERTHELET PSYCHOLOGUE
Fonctions:
— Sous l'autorité du Coordonnateur des Ressources Cliniques, travaille en équipe multidisciplinaire.
— Participe à l'évaluation et à la réadaptation des bénéficiaires.
— Exerce toute autre activité se rattachant à sa profession.
Exigences:
— Diplôme universitaire de 2ème cycle en psychologie.
— Expérience pertinente dans le milieu institutionnel.
Traitement:
Selon l'échelle des Professionnels du M.A.S.
Toute personne intéressée est priée de faire parvenir son curriculum vitae avant le 16 février 1978 à:
Centre d'Accueil Berthelet
Service du Personnel
12,165 - 83ème avenue
Rivière-des-Prairies
Montréal, H1C 1S4

HOPITAL CHASHASIPICH
COORDONNATEUR COORDONNATRICE:
Assume responsabilités prévues au plan organisation d'un cours de formation d'infirmières-auxiliaires aux autochtones pour le territoire de la Baie James.
Exigences:
Expérience en enseignement (minimum 3 ans)
Expérience en milieu isolé
Bilingue (Français-Anglais)
Salaire:
Selon la convention des Enseignants plus primes d'éloignement et de disponibilité.
Faire parvenir curriculum vitae:
Projet: Cours infirmières-auxiliaires
a/s Louise Vidal
Hôpital Chhasapich
Fort-Georges, Baie James
Nouveau-Québec, J0M 1E0
Tél: 981-2844

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Voir autres Avis légaux, en pages 13 et 14

PRENEZ AVIS QUE CANAMERICAN AUTO LEASE & RENTAL LTD., ayant sa place d'affaires au Québec, à l'Aéroport International de Montréal, Dorval, Québec, détient le permis no. 4-DY, lequel autorise le service suivant:

LOCATION de véhicules de promenade (automobiles & station-wagons) à court terme aux adresses suivantes:

- 2105, Côte de Liesse, Montréal, Qué.;
- 1017, Dominion Square Building, Montréal, Qué.;
- Montreal Airport, Dorval, or alternatively at location registered and situated within one hundred (100) yards of the said Airport;
- 545, boul. Taschereau, Greenfield Park, Qué.;
- Auxiliary counter or desk space at the Fontainebleau Motel;
- 1300, boul. Laurentien, Montréal 9, Qué.

LOCATION de véhicules de promenade (automobiles & station-wagons) à long terme (un an et plus) à 2105, Côte de Liesse, Montréal, Qué.

CONDITION Ce service est sujet aux dispositions de l'Ordonnance générale (location) no 2 et de ses amendements. LOCATION à court terme (moins de un an) de véhicules de promenade à l'Aéroport international de Mirabel, Québec.

s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour demander à pouvoir céder son entreprise de voitures de promenade tel que ci-haut décrit à la compagnie qui la contrôle HERTZ CANADA LIMITED, 1153 Martingrove Road, Rexdale, Ontario, et dont la place d'affaires au Québec demeure Aéroport international de Montréal à Dorval.

La présente demande est faite en vertu des dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2 (1976) sous les règles de pratique et de règle interne de la Commission des Transports du Québec, adopté en vertu de la Loi des Transports (1972) (chapitre 55). Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports - 505 est, rue Sherbrooke, - Place du Cercle, Montréal.

1ère publication: 6 février 1978
2e publication: 7 février 1978
3e publication: 8 février 1978

Signé: Adrien R. Paquette
Paquette, Paquette, Perreault, Rivet & Groleau
200 St-Jacques ouest, #900
Montréal, Qué. H2Y 1M1

AVIS PUBLIC RÉGIE DES SERVICES PUBLICS QUÉBEC, DISTRICT DE QUÉBEC, N° 9497

TÉLÉBEC LTÉE, 1122, chemin Saint-Louis, Sillery, Québec REQUÉRANTE

À TOUS LES ABONNÉS DE TÉLÉBEC LTÉE

Avis est donné que Télébec Ltée, entreprise publique de téléphone relevant de la juridiction de la Régie des services publics, a déposé une requête pour le redressement des tarifs du service téléphonique local et interurbain et de divers services de télécommunication.

avec copie aux procureurs de la requérante. Houle, Hurtubise & April, a/s M. Claude Smard, 1050, côte du Beaver Hall, Suite 1600, Montréal, H3C 3G4.

Les principales modifications proposées au tarif général de Télébec Ltée apparaissent dans les tableaux ci-après. Toute personne désirant prendre plus ample connaissance de la requête et du document contenant tous les redressements tarifaires proposés peut s'adresser à la Régie des services publics, à l'adresse ci-haut mentionnée et au numéro de téléphone (418) 643-5560, ou à l'un des bureaux d'affaires de Télébec Ltée dont l'adresse et le numéro de téléphone apparaissent dans l'annuaire téléphonique.

CLASSIFICATION TARIFAIRE DES CIRCONSCRIPTIONS

Le chiffre indique à quel groupe tarifaire appartient chaque circonscription. La lettre qui subséquent le chiffre tarifaire dans certains cas détermine un supplément applicable aux circonscriptions qui bénéficient de liaisons de service régional avec des circonscriptions voisines.

Ce supplément est exprimé par un pourcentage du tarif de base (voir plus bas). En raison de changements proposés à la méthode de calcul de ce supplément, la classification tarifaire de certaines circonscriptions se trouverait modifiée comme suit, à compter du 1er juillet 1978.

Table with 10 columns: CIRCONSCRIPTIONS, CLASSIFICATION TARIFAIRE (ACTUELLE, PROPOSÉE), CIRCONSCRIPTIONS, CLASSIFICATION TARIFAIRE (ACTUELLE, PROPOSÉE), CIRCONSCRIPTIONS, CLASSIFICATION TARIFAIRE (ACTUELLE, PROPOSÉE), CIRCONSCRIPTIONS, CLASSIFICATION TARIFAIRE (ACTUELLE, PROPOSÉE). Lists various neighborhoods and their tariff classifications.

Supplément ajouté au tarif de base: A - 5%, B - 9%, C - 13%, D - 17%, E - 21%, F - 25%, G - 29%. Exemple: Bécancour Classification tarifaire actuelle: 11F Classification tarifaire proposée: 11F Ligne individuelle de résidence.

Exemple: LaSarre Classification tarifaire actuelle: 6E Classification tarifaire proposée: 6G Ligne individuelle de résidence.

Exemple: LaSarre Classification tarifaire actuelle: 6E Classification tarifaire proposée: 6G Ligne individuelle de résidence.

SERVICE LOCAL - TARIFS MENSUELS DE BASE PAR GROUPE TARIFAIRE (Les tarifs proposés entreraient en vigueur le 1er juillet 1978)

Table with 12 columns: GROUPE TARIFAIRE, LIGNE A 4 ABONNÉS, LIGNE A 2 ABONNÉS, LIGNE INDIVIDUELLE, GROUPE TARIFAIRE, LIGNE A 4 ABONNÉS, LIGNE A 2 ABONNÉS, LIGNE INDIVIDUELLE, LIGNE INDIVIDUELLE EQUIVALENTE, LIGNE EXTERIEURE DE CENTRAL PRIVE. Lists monthly base rates for different groups.

LIGNE LOCALE DE DÉPART POUR POPULATION ÉTUDIANT

Télébec Ltée propose l'introduction à compter du 1er juillet 1978 d'une nouvelle catégorie de service conçue à l'intention des étudiants dans les institutions scolaires.

SERVICE INTERURBAIN

Les modifications suivantes entreraient en vigueur le 25 octobre 1978. Télébec Ltée propose une majoration d'environ 15% des tarifs interurbains de la Table du Québec et de la Table Hors Québec.

Table with 4 columns: QUÉBEC, HORS QUÉBEC, ACT, PROP. Shows percentage changes for interurban rates.

Pour une meilleure compréhension des changements proposés, le tableau ci-dessous fournit un certain nombre d'exemples comparatifs du coût d'un appel de trois (3) minutes composé par l'utilisateur selon qu'il est placé à un moment ou un autre de la semaine.

Table with 6 columns: DE, A, LUN-VEN (8h-18h), SAMEDI (12h-18h), NUIT (23h-8h). Shows cost examples for different times of the week.

Le tarif minimum d'un appel demeure à \$0.25. Télébec Ltée propose l'introduction, à compter du 1er juillet 1978, de frais de \$0.50 pour la vérification d'un appel interurbain contesté par l'abonné si, après enquête, il s'avère que la contestation n'était pas fondée.

Québec, ce 30 janvier 1978. LA RÉGIE DES SERVICES PUBLICS, 2875, boul. Laurier, S. 1200, Ste-Foy, Québec G1V 2M2. Par: M. Michel Ouellet, Secrétaire Tél. (418) 643-5560.

SERVICES DIVERS

Télébec Ltée propose des majorations tarifaires à compter du 1er juillet 1978 pour divers autres services. Ces majorations sont généralement de l'ordre de 27%.

Table with 2 columns: ACT, PROP. Lists additional services and their proposed percentage increases.

FRAIS DE SERVICE

Télébec Ltée propose une majoration des frais de service comme suit à compter du 1er juillet 1978.

Table with 2 columns: TARIF ACTUEL, TARIF PROPOSÉ. Lists various service fees and their proposed increases.

Québec, ce 30 janvier 1978. LA RÉGIE DES SERVICES PUBLICS, 2875, boul. Laurier, S. 1200, Ste-Foy, Québec G1V 2M2. Par: M. Michel Ouellet, Secrétaire Tél. (418) 643-5560.

Avis Public

Ottawa, le 31 janvier 1978

AUDIENCE PUBLIQUE SUR LE RENOUVELLEMENT DES LICENCES DES RÉSEAUX DE LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA.

Dans un avis d'audience publique publié le 26 janvier 1978, le Conseil annonce qu'il tiendra une audience publique à Ottawa le 12 juin 1978, au Centre des conférences du gouvernement, 2, rue Rideau, Ottawa (Ontario), afin d'étudier les demandes de renouvellement des licences des réseaux anglais et français de radio et de télévision de la Société Radio-Canada ainsi que d'autres questions connexes.

Questions qui seront étudiées lors de l'audience publique:

Le Conseil a décidé que lors de la prochaine audience sur le renouvellement des licences de Radio-Canada, on devrait s'attacher particulièrement aux questions encore en suspens, non résolues depuis la décision de 1974, ainsi qu'à un certain nombre d'autres questions exposées dans le Rapport du comité d'enquête du CRIC.

"... quant au plan, il se veut un engagement à accorder une priorité absolue à la canadiannisation de nos émissions avec l'aide, l'imagination et la vitalité de notre communauté créative"

Le CRIC propose de discuter des sujets suivants lors de son audience publique:

- (I) La réalité canadienne exprimée par Radio-Canada.
(II) Le droit du public à l'information.
(III) La programmation de Radio-Canada: intérêt général ou diversité de choix.
(IV) La question de contraintes commerciales de Radio-Canada.
(V) Le service public de Radio-Canada: son ouverture d'esprit et sa réceptivité.
(VI) Le service international de Radio-Canada: Radio-Canada international.
(VII) Les installations de Radio-Canada, l'extension du service et l'appui financier.
(VIII) La réponse de Radio-Canada aux besoins des minorités et des groupes particuliers.

Le CRIC invite le public à participer à cette audience. Afin de faciliter cette participation, des exemplaires de la décision intitulée Les ondes radio-électriques sont propriété publique de même que du Rapport du comité d'enquête sur le système de radiodiffusion national (1977) et de Philosophie et Plan d'action de Radio-Canada (1977) sont disponibles sur demande au bureau du Secrétaire général du Conseil, CRIC, 100, rue Metcalfe, Ottawa (Ontario) K1N 0N2.

Tous les intéressés peuvent se procurer le texte intégral de cet avis d'audience publique au bureau du CRIC, 100, rue Metcalfe, Pièce 1601, Ottawa (Ontario), au bureau régional de Vancouver, Pièce 1860, Édifice Daon, 1050 ouest, rue Pender, Vancouver (Colombie-Britannique) et au bureau régional de Montréal, Suite 2114, 800 Place Victoria, Montréal (Québec).

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Comment intervenir

Quiconque désire formuler des commentaires à propos d'une demande peut présenter une intervention écrite. Cette intervention doit comporter un exposé clair et succinct des faits et des motifs pour lesquels l'intervenant appuie la demande, s'y oppose ou propose de la modifier.

Date d'échéance pour la réception des interventions: le 12 mai 1978.

Les interventions doivent être envoyées par courrier recommandé ou par messenger au requérant et au CRIC avec preuve de signification.

Examen des demandes

Le Conseil publiera un autre avis pour indiquer les endroits où les demandes pourront être examinées.

Règles de procédure

On peut obtenir de plus amples informations en se procurant une copie des Règles de procédure, disponible au coût de 35 cents au: Centre d'édition, Centre d'imprimerie, Imprimerie et édition, Ministère des Approvisionnements et Services, 270, rue Albert, Ottawa (Ontario).

Information: Écrire au Conseil ou téléphoner à 613-996-2994 ou 997-6240.

Lise Quimet Secrétaire général

APPEL D'OFFRES

Dans l'affaire de DUPUIS FRÈRES, LIMITÉE 865 est, Ste-Catherine Montréal, Qué.

MONTREAL TRUST COMPANY, fiduciaire en vertu d'un Acte de Fiducie exécuté par DUPUIS FRÈRES, LIMITÉE, dont la garantie créée par ledit Acte est devenue exécutoire, fait appel à des offres, par l'entremise de son agent, pour la vente des biens ci-après décrits en bloc ou en lots séparés.

- DESCRIPTION DES BIENS
LOT 1: Stocks de marchandises situés aux trois magasins, Centre-Ville, Carrefour Laval, Galeries d'Anjou, et à l'entrepôt du 715 Bélar, Montréal.
LOT 2: Carrefour Laval a) mobilier et équipement b) améliorations locatives
LOT 3: Galeries d'Anjou a) mobilier et équipement b) améliorations locatives
LOT 4: Mobilier et équipement au magasin Centre-Ville.

Les offres, scellées et accompagnées d'un dépôt de 15% devront parvenir au bureau de l'agent avant 12h00, le 17 février 1978, et porter au recto de l'enveloppe la mention, lisiblement écrite, "OFFRE - DUPUIS FRÈRES, LIMITÉE".

Les soumissionnaires sont tenus d'indiquer clairement la valeur attribuée à chaque lot.

INSPECTION

L'inspection des biens pourra être faite sur rendez-vous avec l'agent, à la place d'affaires de la compagnie, les 13 et 14 février 1978, entre 9h00 et 17h00.

CONDITIONS ET RÉSERVES

Le détail des conditions et réserves se rapportant à la vente des biens pourra être obtenu au bureau de l'agent ou lors de l'inspection. Ces conditions et réserves font partie intégrante de l'appel d'offres et il est de la responsabilité du soumissionnaire d'en obtenir copie.

MERCURE, BELUVEAU & ASSOCIÉS Agent de MONTREAL TRUST COMPANY, les qualités de Fiduciaire pour les détenteurs d'obligations de DUPUIS FRÈRES, LIMITÉE.

1420, Tour de la Bourse C.P. 244, Place Victoria Montréal, Qué. H4Z 1G1 Tél.: (514) 879-1333

Ville de Mascouche APPEL D'OFFRES

La Ville de Mascouche demande des soumissions pour ses assurances générales.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans un document (cahier des charges) qui est disponible et qui peut être obtenu, durant les heures de bureau, contre le paiement non remboursable de \$30.00 par chèque ou mandat de poste, payable à l'ordre de la Ville de Mascouche, à compter de 10 heures, lundi le 13 février 1978, à l'endroit suivant:

Bureau du Greffier Mademouelle Colette Marion Hôtel de Ville 2929, rue Dupras Ville de Mascouche Cte l'Assomption, Québec J0N 1C0

Sont admis à soumissionner, les courtiers d'assurance, membres en règle de l'Association des Courtiers d'Assurances de la Province de Québec, qui ont un droit de pratique depuis au moins une année, selon les restrictions stipulées au devis.

Toute soumission devra être remise avant 11 heures, lundi, le 13 mars 1978, au bureau de greffier, à l'Hôtel de Ville de Mascouche.

Donné à Montréal, P.Q., ce 8 février 1978.

COLETTE MARION Greffier

Hydro-Québec APPELS D'OFFRES

Pour 10h30, heure de Montréal, aux dates indiquées

- DST-78-19037 le mardi 7 mars 1978 Région Saint-Laurent SERVICES D'ÉQUIPES POUR L'EMONDAGE ET L'ABATTAGE D'ARBRES (SOUMISSION PARTIELLE ACCEPTABLE)
GPE-78-19042 le mardi 7 mars 1978 Postes Repentigny, Templeton, Dubuc et Micmac FOURNITURE ET MONTAGE DE CHARPENTES D'ACTIER GALVANISÉ 161, 120 ET 25 KV

Garantie de soumission: \$40,000 Garantie de soumission: \$30,000

Principale place d'affaires au Québec

Toutes les conditions de chacun des appels d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 16h30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC DIRECTION DES CONTRATS BUREAU N° 809 75 OUEST, BOUL. DORCHESTER MONTREAL, QUÉ., CANADA H2Z 1A4

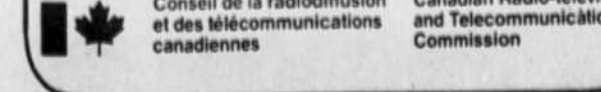
Pour renseignements, tél. (514) 285-1711, poste 1464.

La garantie de soumission susmentionnée doit être, au choix du soumissionnaire soit un chèque visé, soit un bon de garantie de soumission, au montant indiqué.

Lorsqu'il est indiqué ci-haut qu'une soumission partielle est acceptable, la garantie choisie doit être d'un montant égal au multiple de \$1,000 le plus près de DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission ou de la proposition la plus élevée, jusqu'à ce que le montant mentionné ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues. Le secrétaire, M.-A. DEMERS



Assad pour sept autres années ?

DAMAS (d'après AFP et Reuter) — Les Syriens se rendent aujourd'hui aux urnes pour reconduire dans ses fonctions, pour un nouveau septennat, le président de la République, le général Hafez Assad, secrétaire général du parti baas.

Les résultats de la consultation populaire qui s'apparente, du fait des dispositions constitutionnelles, davantage à un plébiscite qu'à une élection, ne font pas de doute. Mais le nombre de voix que recueillera le président Assad, au moment où il prend la tête de la "croisade anti-Sadate", témoignera, estime-t-on, de l'ampleur de l'adhésion populaire à la politique du chef de l'État syrien.

Sur une population de plus de huit millions d'habitants, le corps électoral compte 4,115,149 citoyens des deux sexes ayant 18 ans révolus. Des bureaux de vote ont été installés dans les ambassades et consulats de Syrie à l'intention des deux millions de Syriens résidant à l'étranger.

Pour l'élection d'aujourd'hui, le général Assad n'aura en face de lui aucun concurrent: conformément aux dispositions du code électoral, sa candidature a été présentée par le parti baas (au pouvoir à Damas) et agréée par l'Assemblée du peuple.

Lors de l'élection de 1971, 99,2 pour cent des votants s'étaient prononcés en faveur du chef de l'État syrien. L'actuel mandat du président de la République expire le 11 mars prochain.

Le président syrien n'aura pas trop de toute son habileté politique pour aller jusqu'au bout de son deuxième mandat présidentiel. Il est confronté à de puissants ennemis à l'extérieur, et à un mécontentement plus ou moins latent dans son propre pays.

Mais si l'avenir paraît lourd d'hypothèques, et s'il est bien audacieux de faire des prédictions à l'heure actuelle au Proche-Orient, le général Assad n'en est pas moins l'homme qui a déjà réussi à accomplir un premier septennat et à rétablir un certain niveau de stabilité et de prospérité dans un pays qui passait pour être ingouvernable en raison de ses diversités tribales et religieuses. Même ses adversaires le reconnaissent.

Des casques verts syriens et des soldats libanais s'affrontent à Beyrouth: 22 morts

WASHINGTON (AFP) — Le président Sadate a demandé au Congrès des États-Unis de lui fournir des armements plus élaborés que les chasseurs F-5, faute de quoi il ferait un "scandale du diable".

Le président égyptien s'entretenait dans les couloirs du Congrès avec les journalistes après avoir plaidé sa cause pendant deux heures devant la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants.

Interrogé sur ses demandes de fournitures d'armes, M. Sadate a souligné qu'il n'était plus "timide" comme il l'avait été lors de son précédent séjour aux États-Unis, en avril dernier. "Cette fois-ci, j'ai exposé les choses clairement et en détail et si je n'obtiens pas satisfaction, je ferai un scandale du diable", a-t-il déclaré.

Il n'a pas voulu préciser si les armements plus sophistiqués que les F-5 étaient des chasseurs F-15 et F-16 mais a affirmé: "Je veux davantage que le F-5 qui est un avion de dixième ordre".

Le président Sadate cherche à obtenir des États-Unis des avions sophistiqués du type F-15 et F-16, indique l'agence

d'information du Moyen-Orient qui cite des sources gouvernementales américaines dans une dépêche datée de Washington.

Citant des sources bien informées, l'agence ajoute que le gouvernement américain s'est déjà déclaré prêt à étudier les demandes égyptiennes d'armement, afin de les présenter au Congrès pour qu'il donne son approbation.

On indiquait, hier dans les couloirs du Congrès, que de récentes demandes de M. Sadate avaient sans doute été portées sur la livraison de 120 chasseurs F-5 E à l'Égypte. Le président Carter doit annoncer sa décision à ce sujet prochainement. Le département d'État et le conseil national de sécurité sont d'accord sur le principe et lui conseillent d'accéder aux demandes égyptiennes au moins partiellement, indiquent-ils.

M. Stephen Solarz, membre démocrate de la Chambre des représentants, a déclaré que les demandes de M. Sadate n'avaient pas été accueillies sans réserves. Le congrès, rappelle-t-on, peut mettre son veto aux ventes d'armes et au début de sa rencontre avec les congressistes, le président avait été salué par le leader démocrate de la chambre, M. Jim Wright, comme l'homme qui a su "ranimer l'espoir d'un monde fatigué de la guerre".

D'autre part, voici les principaux points de la conférence de presse que le président Sadate a faite hier aux États-Unis devant des directeurs de journaux américains, selon l'agence du Moyen-Orient (MENA):

— **Sinaï:** le président Sadate Sinaï: "Je tiens toujours mes engagements envers le peuple israélien. Je tiens à ce que les principes de la paix soient respectés et que les forces égyptiennes ne dépassent pas l'est des cols du Sinaï". "Je tiens toujours mes promesses", a-t-il ajouté, précisant: "Le général Gammassi, ministre égyptien de la Guerre, l'a également assuré au général Weizman", ministre israélien de la Défense.

— **Cisjordanie:** "L'Égypte n'insistera pas pour une période transitoire d'une durée déterminée avant l'autodétermination des Palestiniens, si Israël accepte, dès le début, leur droit à l'autodétermination. Celle-ci signifie l'établissement d'un État palestinien sur la rive occidentale et la bande de Gaza".

— **Implantations:** "La question des implantations israéliennes au nord du Sinaï est une tragédie qui a fait le plus grand mal à l'initiative de paix. Je suis prêt à sauver la face de M. Begin en acceptant le retour en Égypte de 5,000 ou 10,000 Juifs égyptiens. Je n'ai jamais dit que les implantations doivent être brûlées".

— **Le rôle des États-Unis:** "Le premier désengagement est dû à une proposition américaine car Israël n'a pas accepté nos propositions et nous n'avons pas accepté les siennes. Le rôle américain doit être plus efficace. Si nous (Égypte et Israël) acceptons le principe de non agression contre la souveraineté et le territoire d'autrui tout peut être réglé".

— Une solution possible

concernant les implantations israéliennes dans le saillant de Rafiah est apparue au cours de récents contacts entre Israël et l'Égypte, écrivait hier le journal israélien Maariv. Elle consisterait en une déclaration de principe de la part d'Israël reconnaissant que ces points de peuplement "seraient démantelés dans l'avenir". L'Égypte accepterait en échange que ces points de peuplement continuent à exister sans exiger de date précise quant à leur suppression.

Cette proposition n'aurait pas été rejetée par l'Égypte, mais elle sera élaborée plus en détail après la reprise des travaux de la commission militaire. Jusqu'à ce jour, les villages créés par Israël dans le saillant de Rafiah ont été l'obstacle principal des négociations bilatérales israélo-égyptiennes, conclut le Maariv.

Sadate exige du Congrès des armes plus modernes que les avions F-5

BEYROUTH (d'après Reuter et AFP) — Les combats qui se sont déroulés hier à Beyrouth entre la nouvelle armée libanaise et la force arabe de dissuasion (FAD) ont fait 22 morts et au moins 33 blessés, indiquait-on dans la soirée de source chrétienne.

De même source, on précise que le décompte des victimes effectué après un contrôle dans tous les hôpitaux de la capitale, est de 20 Syriens tués et 26 autres blessés, tandis que du côté libanais on dénombre deux morts et sept blessés.

De même source on indique que les combats ont mis en action toutes sortes d'armes, depuis les mitrailleuses lourdes, les mortiers, les grenades auto-propulsées jusqu'aux véhicules blindés.

L'incident a été provoqué par le refus des officiers libanais de laisser des soldats syriens établir un nouveau barrage routier près d'une caserne de l'armée libanaise, dans le quartier de Fayyadiya, dans l'est de la capitale, sur la route de Damas, dit-on de même source.

On rapporte que, selon des témoins, les soldats libanais ont tiré sans cesse sur les positions de l'artillerie syrienne pour empêcher à cette dernière de faire intervenir ses gros calibres. Neuf camions syriens incendiés sur une route du quartier attestent de la précision des tirs libanais.

Plus de dix heures après l'incident, aucun communiqué officiel n'avait encore été pu-

blié pour en donner le bilan.

Il s'agit d'un des plus graves incidents depuis la création en novembre 1976 de la force de dissuasion de la Ligue arabe, constituée en très grosse partie par des Syriens.

En mai dernier, ce sont 27 soldats syriens qui avaient été tués lors de durs combats avec des miliciens libanais chrétiens dans le village de Billa, dans le nord.

Les combats de fayyadiya sont les premiers affrontements que l'on signale entre les forces de dissuasion et la nouvelle armée libanaise, constituée d'hommes qui n'ont joué aucun rôle important pendant la guerre civile.

Un incident semblable a éclaté près de la base aérienne de l'armée libanaise à Rayak, dans l'est du Liban, à la frontière syrienne, ajoute-t-on de source proche des forces chrétiennes.

La version officielle relatée dans un communiqué conjoint de l'armée libanaise et de la FAD indique que les incidents ont pour origine une "vive altercation qui a éclaté pour des motifs personnels entre deux jeunes recrues libanaises et des soldats de la FAD en faction à un barrage de contrôle". L'altercation, précise le communiqué, a dégénéré provoquant un "échange de tirs" entre les deux parties.

En conclusion, le mouvement progressiste invite les pouvoirs publics libanais à exercer leurs responsabilités à

Saïda, en guise de prélude au rétablissement de l'autorité de l'État sur l'ensemble du Sud-Liban.

Par ailleurs dans le sud, des duels d'artillerie ont à nouveau été échangés dans la nuit de lundi à mardi entre forces chrétiennes et palestino-progressistes, indiquent des voyageurs, qui font état de sept blessés. Selon la radio phalangiste, quatre extrémistes palestiniens ont été tués au cours de ces affrontements. Les combats se sont déroulés entre Marjayoun et Kleya tenu par les forces chrétiennes, et Khiam, Arnoun et Nabatieh, aux mains des palestino-progressistes. Selon des voyageurs, des obus sont tombés sur Nabatieh pendant la nuit, mais la matinée a été calme. On entendait seulement des explosions sporadiques.

A Saïda, les forces arabes de dissuasion ont multiplié les contrôles de sécurité à la suite d'un vol dans un grand magasin.

Des voyageurs ont rapporté qu'à Nabatieh, des Palestiniens ont dispersés des étudiants qui tentaient de manifester contre la présence permanente dans la ville de Palestiniens armés.

Par ailleurs, le village musulman de Na'meh, à 15 kilomètres au sud de Beyrouth, était bouclé par les forces arabes de dissuasion hier, après qu'on eut découvert les corps de deux hommes enlevés il y a deux jours.

Plusieurs hommes armés ont été arrêtés pour être interrogés. D'après leurs noms, les deux victimes sont chrétiennes.

M. Walid Joublatt, chef du parti socialiste progressiste (PSP-gauche) et chef du clan druze des Joublatti, a lancé hier en fin de matinée un appel à la population du Chouf l'invitant au calme. M. Joublatt a accusé "des mains suspectes" de chercher à "envenimer" la situation. Selon lui, "des" habitants d'un autre village du Chouf, le bourg de "Mazraat al Dahr", ont "disparu il y a quelques jours sans qu'on ait pu retrouver leur trace".

Enfin, le mouvement progressiste libanais a confirmé hier officiellement dans un communiqué publié à Beyrouth qu'il avait conclu avec la résistance palestinienne un accord réglementant la présence palestinienne au Sud-Liban (limitrophe d'Israël).

L'accord, annoncé vendredi par le quotidien libanais Al Nahar, prévoit la fermeture des permanences palestiniennes de Saïda, chef lieu du Sud-Liban, et la restauration de l'autorité de l'État sur le plan de la sécurité et de l'administration. Il stipule également le retrait des combattants palestiniens de toutes les agglomérations du Sud-Liban et souligne que "les infractions à l'ordre public et les contrevenants seront sévèrement réprimés".

Israël: tollé après la censure d'un film TV

JÉRUSALEM (AFP) — La suspension en dernière minute, lundi soir, de la diffusion par la télévision israélienne d'un film d'inspiration antimilitariste, par le ministre de la Culture Zebouloun Hammer, a suscité hier de vives réactions en Israël.

À la télévision, une grève a été annoncée pour hier soir afin de protester contre l'initiative du ministre: les émissions de la soirée furent interrompues aussitôt après le bulletin d'informations.

D'autre part, les députés Yossi Sarid (travailliste) et Shoulamith Aloni (Ratz, gauche) ont déposés des motions d'urgence sur le bureau de la Knesseth, demandant un débat sur "une immixtion intolé-

nable du ministre Hammer dans les prérogatives de la direction de la télévision".

Vingt-cinq écrivains de renom ont envoyé de leur côté une pétition au premier ministre Mehaem Begin, demandant que le ministre qui a pris cette décision l'annule immédiatement, ou présente sa démission.

Une pétition dans le même sens a été présentée par deux cents journalistes de la radio et de la télévision. Écrivains et journalistes accusent le ministre d'avoir "porté atteinte aux valeurs les plus importantes de la démocratie, à commencer par la liberté de pensée et d'expression, ainsi que la liberté de la presse".

Par ailleurs, plusieurs mem-

bres de la commission de l'éducation de la Knesseth, tout en admettant que l'action du ministre était parfaitement légale, se sont déclarés opposés à un nouveau débat en commission sur ce sujet, refusant d'être des "censeurs politiques", selon la radio israélienne.

Un avocat de Tel-Aviv a également porté plainte contre la décision du ministre, devant la Cour suprême qui examinera cette affaire demain.

Enfin, l'auteur du roman qui servit de base au film, M. Izhari, a lui aussi protesté mardi soir à la radio contre "une intervention politique". "Hirbet Hizza", a-t-il dit, est une oeuvre de fiction, fondée en partie sur des faits dont j'ai été témoin.

LOCATAIRES ET PROPRIÉTAIRES...

Le temps est aux "banx"



En matière de relations entre locataires et propriétaires, de nouvelles dispositions de la loi ont été adoptées récemment. Elles concernent en particulier la nouvelle juridiction de la Régie des loyers sur les chambres, les habitations à loyers modiques (H.L.M.), les terrains destinés à l'installation de maisons mobiles, les transformations d'immeubles loués en copropriété et la vente d'immeubles situés dans les ensembles immobiliers.

Pour de plus amples informations, vous pouvez vous adresser à votre bureau local de la Régie des loyers.

- ALMA**
530, Rue Collard
Division ouest
Suite 206
Alma, Québec
662-3232
- CHICOUTIMI**
83 est, Rue Racine
Case postale 693
Chicoutimi, Québec
549-8772
- DRUMMONDVILLE**
1680, Boul. St-Joseph
Drummondville, Québec
478-2578 — Poste 819
- GASPÉ**
Edifice J. P. Keay
Les Placements Gaspé
Rue de la Reine
Comté Gaspé sud, Québec
368-1874
- GRANBY**
Edifice Lallamée
328, Rue Principale
Granby, Québec
378-3975 et 3976
- HAUTERIVE**
Centre d'achat Lallamée
625, Boulevard Lallamée
Local 240
Hauteville, Québec
589-9834
- HULL**
191, Rue Principale
Suite 403
Hull, Québec
776-5573
- JOLIETTE**
432, Rue Notre-Dame
Suite B, 2e étage
Joliette, Québec
753-4219

- JONQUIERE**
50, Boul. Harvey
Edifice Administratif
Jonquière, Québec
547-4767 et 4768
- LÉVIS**
51, Rue Bélar
Lévis, Québec
833-5224
- MONTREAL**
Suite 11, 85
Palais de Justice
Montréal, Québec
873-2190
- NORANDA**
Pavillon Laramée
1, 9e Rue
Chambre 329-A
Noranda, Québec
934-249
- QUÉBEC**
1291 ouest, Boul. Charest
Québec, Québec
643-5200
- RIMOUSKI**
Edifice Le Séjour
820 est, St-Germain
Local 105
Rimouski, Québec
723-6416
- RIVIÈRE-DU-LOUP**
506, Rue Lafontaine
Local 210
Rivière-du-Loup, Québec
862-2992
- ROBERVAL**
31, Ave Roberval
Roberval, Québec
275-3880

- ST-HYACINTHE**
1150, Rue Ste-Anne
Suite 128
St-Hyacinthe, Québec
774-7894
- ST-JEAN**
320, Boul. du Séminaire
Bureau 101
St-Jean, Québec
349-1108 et 1109
- ST-JÉRÔME**
Edifice Athanasie David
85 ouest, rue Demarigny
2e étage, suite 207
Saint-Jérôme, Québec
436-5881
- SEPT-ÎLES**
456, Rue Arnaud
Suite 218
Sept-Îles, Québec
968-4188
- SHAWINIGAN**
462, Ave. Station
Case Postale 445
Shawinigan, Québec
537-6611
- SOREL**
46, Rue Charlotte
Sorel, Québec
743-7959

- SHERBROOKE**
Edifice Sodéco
740 ouest, rue Galt
Suite R-18
Sherbrooke, Québec
565-0245
- THETFORD MINES**
693 ouest, rue St-Alphonse
Thetford Mines, Québec
338-4020
- TROIS-RIVIÈRES**
1481, rue Notre-Dame
Trois-Rivières, Québec
378-4872
- VAL D'OR**
851, 3ème Avenue
Val d'Or, Abitibi, Québec
825-4472
- VALLEFIELD**
Palais de Justice
180, Rue Salaberry
Vallefield, Québec
373-2871
- VICTORIAVILLE**
62, rue St-Jean-Baptiste
Victoriaville, Québec
752-9705

Gouvernement du Québec
Commission des loyers



Soyez à l'avant-plan de votre retraite!

Vous avez sûrement votre petite idée sur ce que sera votre retraite et comment elle se déroulera. Mais avez-vous prévu les moyens qu'il faut? Assurez-vous des jours heureux grâce au Plan d'épargne-retraite. De plus, vous profiterez de dégrèvements fiscaux tout en épargnant.

Vous pouvez verser jusqu'à 20% de votre revenu gagné jusqu'à concurrence de \$3,500 par année ou de \$5,500 si vous ne participez pas déjà au plan d'épargne-retraite de votre employeur. Vous pouvez souscrire à l'un ou à un ensemble de ces trois programmes:

- 1. Les dépôts RER** de la Banque Royale vous permettent de retirer des intérêts plus élevés que ceux obtenus d'un dépôt d'épargne ordinaire.
- 2. Fonds à revenu:** Par ce choix, vos contributions servent à l'achat d'obligations à rendement élevé, d'instruments de dépôt et d'hypothèques assurées en vertu de la Loi nationale sur l'habitation. Géré par des experts, ce fonds a pour but d'augmenter vos revenus tout en cherchant la protection du capital investi ainsi qu'une plus-value modérée.
- 3. Fonds composés d'actions:** Ces fonds se destinent à assurer la plus-value à long terme du capital ainsi qu'un revenu raisonnable. Vos contributions sont investies par des experts dans un portefeuille qui se compose principalement d'actions ordinaires canadiennes.

Le directeur de votre succursale saura vous aider à planifier solidement votre épargne. Prenez rendez-vous avec lui dès aujourd'hui. Veuillez noter que le 1er mars est la date limite d'inscription pour fin d'exemptions fiscales seulement.

Posez un geste bien fondé, épargnez grâce au Plan d'épargne-retraite.

BANQUE ROYALE
De mieux en mieux dans vos affaires.

Le conflit de l'Ogaden

Des milliers de Cubains en renfort

MOGADISCIO (Reuter) — Des bâtiments soviétiques acheminent actuellement vers l'Éthiopie plusieurs milliers de militaires cubains en vue d'une offensive générale pour chasser les forces somaliennes de l'Ogaden, assurait-on hier de source diplomatique occidentale à Mogadiscio.

De trois à six milles Cubains viendraient ainsi s'ajouter aux trois mille déjà présents en Éthiopie selon les estimations des services de renseignement occidentaux qui font état aussi de la présence de quinze cents conseillers soviétiques.

Les bâtiments soviétiques débarqueront les Cubains prochainement dans le port érythréen d'Assab, sur la Mer Rouge, d'où ils se déploieront en quelques semaines sur le théâtre des opérations de l'Ogaden, où une contre-offensive éthiopienne est en cours depuis quelques jours.

Sadate prêt à envoyer des troupes en Somalie

LE CAIRE (d'après AFP et Reuter) — Le Président Sadate n'exclut pas l'éventualité de l'envoi de troupes égyptiennes dans la corne de l'Afrique pour combattre aux côtés de la Somalie, a rapporté hier l'agence du Moyen-Orient (MENA).

"J'ai envoyé effectivement des armes à la Somalie et j'espère, à l'avenir, pouvoir aider ce pays encore davantage", a déclaré hier à des directeurs de journaux américains, le chef de l'Etat égyptien en visite aux Etats-Unis, au cours d'une conférence de presse.

Après avoir indiqué que la situation en Somalie le "préoccupe" et l'"inquiète beaucoup", le président Sadate a affirmé que l'Union soviétique a établi "un arsenal d'armes" en Ethiopie et en Libye. Il a déclaré, d'autre part, qu'il fournissait des armes au président du Tchad car, a-t-il dit, "Kadhafi est l'homme de l'Union soviétique. Il aide les révolutionnaires du Tchad".

Le président Anouar Sadate, actuellement en visite aux Etats-Unis, avait transmis la demande d'armes au président Jimmy Carter pendant le week-end dernier.

Le chef de l'Etat égyptien avait révélé lundi soir que l'Egypte livrait des armes à la Somalie. Le ministre israélien des Affaires étrangères, M. Moshe Dayan, a déclaré le même jour en Suisse que son pays vendait à l'Éthiopie des armes utilisées dans la guerre contre les Somaliens.

LE SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

vous offre des **ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES**

- | | |
|--|---|
| ACTIVITÉS CULTURELLES <ul style="list-style-type: none"> • TRAVAIL ET STRESS • CERAMIQUE • SERIGRAPHIE • RENCONTRES MUSICALES • LECTURE RAPIDE • TAILLE DE PIERRES PRÉCIEUSES • TAPISSERIE • SERVICE DE REGULATION DES NAISSANCES | ACTIVITÉS SPORTIVES <ul style="list-style-type: none"> • CONDITIONNEMENT PHYSIQUE • TENNIS • GOLF • BALLET-JAZZ • YOGA • BADMINTON |
|--|---|
- Date du début des activités: semaine du 20 février 1978.
 Dates d'inscription: du 13 au 16 février 1978 de 19h00 à 20h30
 (dépliants sur demande)

Service de l'Éducation des Adultes
 Renseignements **463-1840**
 Collège Édouard-Montpetit
 945, Chemin Chambly
 Longueuil, Québec J4H 3M6

COURS DE VENTE

Stage de perfectionnement sur les techniques de la vente.
ET GERANCE DE VENTE
 La gestion de la force de vente

OBJECTIFS:
 Ce programme est conçu pour sensibiliser les participants aux techniques scientifiques des stratégies de vente dans un contexte de marketing.

LIEU:
 Pavillon des Sciences sociales de l'Université de Montréal.

DATES ET HORAIRES:
 25 février au 13 mai
 Pour un total de 60 heures.

Pour plus d'informations: **728-4548** SOIR 649-2059

L'Association provinciale des conseillers de vente Inc.
 2950 rue Masson, Suite 405, Montréal H1Y 1X4

Une "action concertée" a été lancée contre les forces somaliennes dans le sud-est de l'Éthiopie et des succès militaires ont déjà été remportés dans la région de Harrar, ont déclaré hier les autorités éthiopiennes.

M. Baalu Girma, ministre de l'Information par intérim, a déclaré hier aux journalistes: "Nous avons lancé une action concertée. Nous avançons maintenant pour repousser les Somaliens. Le monde soutient que nous voulons aller au-delà de nos frontières mais ce n'est pas vrai. Nous voulons seulement repousser les Somaliens hors de notre territoire. Nous devons régler cette question une fois pour toutes".

Des journalistes du monde entier ont été invités pour une "semaine de la presse" afin de leur donner une meilleure idée de la situation en Ethiopie. Le sous-lieutenant Tamrat Ferede, directeur des services d'information du Derg, leur a déclaré qu'ils seraient conduits au front pour suivre la "juste lutte de l'Éthiopie". Il a répondu "oui" aux journalistes lui demandant si les forces éthiopiennes avaient réalisé des gains militaires autour de Harrar. "Nous l'emporterons certainement", a-t-il dit en soulignant que l'Éthiopie ne céderait pas un pouce de son territoire, ni ne voulait de territoire qui ne soit pas le sien.

Les autorités éthiopiennes hésitent à présenter cette nouvelle percée sur le front

est comme la contre-offensive tant attendue. Elles insistent sur le caractère défensif de cette opération militaire.

De source diplomatique, on fait état d'une série d'attaques lancées par les forces éthiopiennes le long du front est mais, de même source, on attend de plus amples précisions pour déterminer l'ampleur de l'offensive éthiopienne.

L'infanterie et l'artillerie sont entrées en action le long de la route conduisant de Harrar à la ville de Jijiga, localité occupée par les forces somaliennes, et l'armée de l'air éthiopienne est également in-

Armes israéliennes à l'Éthiopie: "risque calculé", estime Jérusalem

JÉRUSALEM (Reuter) — Au lendemain de la confirmation par M. Moshe Dayan des ventes d'armes israéliennes à l'Éthiopie, on s'efforçait hier dans les milieux israéliens autorisés de les justifier tout en minimisant l'ampleur.

Les livraisons d'armes à Addis-Abeba se font sur "une très petite échelle", indiquait-on au ministère de la Défense tout en soulignant qu'il s'agit "essentiellement de munitions, de sacs de couchage, de tentes et de matériel de secourisme". Des informations en provenance

de Washington font en revanche état de fournitures de bombes à bille, de napalm et de missiles anti-aériens.

Par ailleurs, on s'efforce, de source autorisée, de justifier l'engagement apparemment paradoxal d'Israël aux côtés d'un régime soutenu par certains de ses plus farouches ennemis comme la Libye, le Sud-Yemen, l'URSS et Cuba.

On fait valoir les relations traditionnelles d'amitié de l'Éthiopie, qui se sont poursuivies, ajoute-t-on, même quand la quasi-totalité des pays africains ont rompu leurs relations avec l'Etat juif.

On souligne aussi les bonnes relations entre Israël et le Kenya, qui craignant les am-

bitions territoriales de la Somalie sur la partie nord de son territoire, s'est rangé également aux côtés de l'Éthiopie pour laquelle il n'a pourtant aucune sympathie idéologique.

On rappelle encore les déclarations des pays arabes prônant la transformation de la Mer Rouge en "un lac arabe" et on fait observer que l'Éthiopie est le seul pays riverain non arabe.

On argue enfin de la position stratégique importante de l'ancien empire sur une mer vitale pour l'approvisionnement et le commerce de l'Etat juif.

Si on concède, toujours dans les mêmes milieux, que cet



Pas de progrès entre Smith et les Noirs modérés

SALISBURY (Reuter) — Les pourparlers intérieurs sur l'avenir de la Rhodésie n'avancent guère.

Ils ont repris hier à Salisbury après un ajournement de cinq jours destiné à permettre un réexamen du problème de la représentation blanche dans un éventuel Parlement à majorité noire.

Mais, de source proche des conversations, on déclare après deux heures et demie d'entretiens qu'aucun progrès n'a été réalisé dans le sens de la conciliation des divergences apparues le 26 janvier entre le Conseil national africain unifié de Mgr Abel Muzorewa et les trois autres délégations.

Il est toutefois encore trop tôt pour prédire quoi que ce soit, ajoute-t-on de source proche du gouvernement. Par ailleurs, les propositions soumises à Malte la semaine dernière par le Front patriotique à MM. David Owen, secrétaire au Foreign Office, et Andrew Young, représentant américain à l'ONU, prévoient que les Nations unies superviseront le cessez-le-feu et l'organisation d'élections libres au suffrage universel pendant la période de transition vers l'indépendance légale de la Rhodésie.

Selon le plan des dirigeants du Front, MM. Robert Mugabe et Joshua Nkomo, un conseil de gouvernement dirigera le pays pendant cette période. Il sera composé d'un représentant de la communauté blanche, du commissaire résident britannique et de quatre représentants du Front à l'exclusion de personnalités des autres tendances du mouvement nationaliste.

Le conseil sera placé à la tête de toutes les forces de sécurité qui seront constituées des forces du Front et d'éléments "acceptables" de l'actuelle armée rhodésienne. Le reste de la présente armée sera démobilisée et la police restructurée.

Une assemblée d'une taille non précisée sera élue au suffrage universel mais aucune garantie de représentation n'est prévue pour la communauté blanche. Enfin, aucune amnistie n'est prévue pour les "criminels" de guerre.

Ces propositions, révélées hier de bonne source à Lusaka, sont encore loin de coïncider avec celles de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis.

Ceux-ci ont proposé que le conseil de gouvernement soit présidé par le commissaire résident britannique, qui aurait la haute main sur la défense, la sécurité intérieure, la justice et les affaires extérieures, et comprenne deux représentants blancs et chacun des quatre grands dirigeants nationalistes: outre MM. Mugabe et Nkomo, le pasteur Sithole et Mgr Muzorewa.

En outre, ils ont suggéré que les unités de maquisards et l'armée rhodésienne soient cantonnées dans des régions isolées tandis qu'une nouvelle armée du Zimbabwe serait mis sur pied qui ferait acte d'allégeance au gouvernement au pouvoir lors de l'indépendance.

Cette armée serait composée de quatre maquisards du Front pour trois membres de l'armée actuelle et trois recrues "neutres".

VENTE

Grande réduction sur toute notre marchandise...
 Une vraie vente

Ce n'est pas une vente d'inventaire, ni de février, ni de printemps.

C'est plus qu'une vente

Quelques exemples de réductions offertes

Pour monsieur Manteau de mouton \$395. Manteau de chat sauvage \$895.	Pour madame Manteau de rat musqué \$550. Manteau de castor \$795. Manteau de chat sauvage naturel \$895 Manteau de vison canadien \$1095.
--	--

BLEAU & ROUSSEAU INC.
 5014 rue Sherbrooke ouest
 Ouvert jeudi jusqu'à 8 p.m. **FOURRURES**

régimes enregistrés

épargne-retraite
 épargne-logement
 non-imposables

9 1/4%
 capital et intérêts garantis
 (termes 4 et 5 ans)

Adressez-vous à l'un des 107 directeurs de la Banque d'Épargne ou directement aux Fiduciaires

CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTI
 N'hésitez pas à nous téléphoner pour connaître les options et les taux offerts.

UN ATOUT DANS VOTRE VIE

Fiduciaires
 LE TRUST DE LA BANQUE D'ÉPARGNE

1253, av. McGill College, Montréal, tél. 878-3351
 401, boul. Labelle, Place Rosemere, tél. 621-0715
 6623, rue Sherbrooke est, Montréal, tél. 253-1720

50% DE REMISE
 SUR TOUTE COMMANDE D'ENCADREMENT
 DU 4 AU 18 FÉVRIER SEULEMENT


1024 OUEST, AVENUE LAURIER
 279-2188
 LES TERRASSES
 705 OUEST, RUE STE-CATHERINE
 STATION MCGILL NIVEAU MÉTRO
 849-8243

NOUS ACCEPTONS CHARGE X ET MASTER CHARGE

atelier

Une incroyable histoire comprenant de la puissance, de l'espace du temps et un visiteur inattendu!

14 ANS



David Bowie Dans un film de Nicolas Roeg
L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS
avec Rip Torn
Version française de "The Man who fell to Earth"

Le PARISIEN 5
486 STE-CATHERINE O. 866-3856

12.20, 2.40, 4.55
7.10 & 9.30

comédie de henri kleist

ADAPTATION JEAN-LOUIS ROUX

MISE EN SCÈNE DECOR COSTUMES robert prévost

La Cruelle Casse

tnm 861 0563

Pierre Calvé présente
CLAUDE VALADE

Merc., jeu. et dim. à 21 h.
Vend. et sam. 21 h. et 23 h. 30

Claude Valade sera à l'affiche à partir du 8 février jusqu'au 26 février 1978 et Isabelle Aubret prendra la relève du 1er mars au 19 mars 1978.

HÔTEL **MERIDIEN** la boîte à chansons
COMPLEXE-DESJARDINS Rés.: 285-1450
Basilaire 2

une production SMC et LUNA ARTS en collaboration avec **ckoi**

LES CARCASSES
Vendredi 10 février 8h30

CABLE TV
À L'AVANT-GARDE DE L'INFORMATION

Télédistribution des Débats de la Chambre des Communes

La télédiffusion des débats parlementaires débutera chez les abonnés de CABLE TV dès le 15 février, 1978, sur le canal 12.

Un cabloselecteur (convertisseur) serait l'accessoire recommandé pour mieux recevoir cette émission, ainsi que les multiples programmations nouvelles que CABLE TV vous offrira dans un proche avenir.

Pour tous renseignements, appelez l'Aide à la Clientèle à 735-3711.

8360 MAYRAND - MONTRÉAL, QUÉ., H4P 2E1

OUTREMONT 1248 ouest, 277-4145
rue Bernard 277-2001

Les cinémas du Complexe Desjardins
150 ouest, Ste-Catherine, Basilaire 1
TÉL.: 288-3141
Stationnement \$2.00 après 6.00 p.m. Place des Arts

L'HOMOSEXUALITÉ 3 SIÈCLES APRÈS J.C.

un film de Derek Jarman
musique: Brian EMO
va. latine avec sous-titres français

SEBASTIANE
L'histoire d'un homme, un martyr.

SALLE 1 12.40 2.25 4.10 5.55 7.40 9.25

UN SEUL GAG DE 115 MINUTES... LE FILM LUI-MÊME!

Le chef-d'œuvre du rire. - FRANCE SOIR

Le génie à l'état pur. - FIGARO LITTÉRAIRE

un film de **JACQUES TATI**

SALLE 2 12.25 2.35 4.45 6.55 9.05

Les Fleurs du Mal

Brigitte Fossey
Gilles Segal

un film de Claude Farello

SALLE 3 12.30 2.15 4.00 5.45 7.30 9.20

Tout s'apprend y compris l'art de faire des hamburgers par ordinateur!

OH! AMERICA 14 ANS

UN FILM DE MICHEL PARBOT

Le Supremacisme Américain

SALLE 4 1 15 2 50 4 30
6 10 7 55 9 35

ANNIE GIRARDOU POUR TOUS

le Dernier Baiser

st-denis 3 (perrot)

845-3222

CABLE TV
À L'AVANT-GARDE DE L'INFORMATION

Télédistribution des Débats de la Chambre des Communes

La télédiffusion des débats parlementaires débutera chez les abonnés de CABLE TV dès le 15 février, 1978, sur le canal 12.

Un cabloselecteur (convertisseur) serait l'accessoire recommandé pour mieux recevoir cette émission, ainsi que les multiples programmations nouvelles que CABLE TV vous offrira dans un proche avenir.

Pour tous renseignements, appelez l'Aide à la Clientèle à 735-3711.

8360 MAYRAND - MONTRÉAL, QUÉ., H4P 2E1

Dès vendredi

GIANCARLO GIANNINI **MONICA VITTI**

HISTOIRE D'AIMER

La Compagnie Jean Duceppe 1975 INC. SPECTACLE 3

LA CRITIQUE UNANIME

"Des Frites, des Frites, des Frites..." le spectacle efficace d'une oeuvre remarquable. Une production intéressante d'un texte dense de Wesker, traduit adéquatement par Michel Beaulieu et orchestre de main experte par Claude Maher.

Adrien Grusin. Le Devoir

Claude Maher has directed a splendid, vibrant production of Arnold Wesker's aerobic satire. Des frites, des frites, des frites... Laurence Sabbath. Montreal Star

"Des Frites, des Frites, des Frites, une pièce qui l'aut voit ou on s'amuse beaucoup. Mise en scène très adroite, merveilleusement bien jouée du début à la fin par une excellente équipe de comédiens."

Pascal Perreault. L'Heure de pointe

Comedy with a bite. "Chips" anger is under control. The cast works expertly, rendering a smooth and even performance that makes few demands upon the audience.

Julia Maskouis. The Gazette

Du caviar pour les gourmets de théâtre! Des Frites, une production marquante! Une réussite totale.

Michelle Talbot. Dimanche-Matin

Traduction de Michel Beaulieu
Mise en scène de Claude Maher

des frites, des frites, des frites...

de ARNOLD WESKER

Decors et costumes de Michel Demers

Avec: JACQUES GODIN, LIONEL VILLENEUVE, ROGER LEBEL, MICHEL DUMONT

Nadon, egoire, esque, butier, Dage, Gaudry, Fournier, ébastien, Legault, Simard, Dumas

SUPPLÉMENTAIRES jusqu'au 25 février

\$1.00 de RÉDUCTION SUR PRÉSENTATION DU LIVRET-THÉÂTRE

du 19 février 1978

droit de droile et choquant!

PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Renseignements: 842-2112

musique

Sosa: une retenue décevante

par Lyse Richer-Lortie

Raoul Sosa donnait lundi soir dernier, à la salle Wilfrid Pelletier de la Place des Arts, un récital très attendu du public mélomane, un récital qui, par le choix des oeuvres, allait continuer à nous révéler la nature profonde et un peu secrète de ce pianiste argentin établi à Montréal depuis 10 ans. Cette fois, Raoul Sosa avait choisi la 2e sonate de Schumann, la réputée Sonate pour piano de Liszt et les Tableaux d'une exposition de Moussorgski.

Sosa à quelques reprises: d'abord au cours d'un concert de la Société de musique contemporaine du Québec, en 1972. Sosa nous avait éblouis par une interprétation vivante et intelligente de la Rousserolle effarvante et des Couleurs de la Cité céleste de Messiaen. En mars 1977, Sosa avait conquis la critique montréalaise avec un concert Schubert, donné dans le cadre des grands concerts de Radio-Canada. Et dimanche soir dernier, les Beaux Dimanches et Pierre Morin, au réseau français de télévision d'Etat, nous

ramenaient Raoul Sosa dans le deuxième concerto de Tchaïkovski: interprétation sûre, techniquement impeccable d'un concerto qui manque quelque peu d'intérêt. C'est donc avec un préjugé très favorable — je devrais dire trop favorable — et une curiosité allégre que je me suis rendue à ce récital. Et j'ai été déçue. Car c'est la première fois que Sosa me donne l'impression de retenir son jeu à cause de la difficulté technique de l'oeuvre. Ce qui nous porterait à croire que Sosa manque de cette fougue déchainée nécessaire à l'interprétation de ce monument érige au romantisme qu'est la sonate pour piano de Liszt. Mais il semblait craindre certains passages qui, techniquement, sont très difficiles, je l'admets, mais qui sont à la portée de cette magnifique technique qu'est la sienne. Quelle maîtrise du jeu d'octaves! Ce qui a eu pour résultat de rendre l'oeuvre chaotique. Les différentes parties mettaient quelque temps à se stabiliser rythmiquement. Souvent, la grande phrase mélodique n'était pas soutenue jusqu'à la fin. Mais Sosa possède une telle intelligence du texte que ces difficultés passaient presque inaperçues dans les traits rapides et très doux qu'il joue avec une facilité déconcertante et qui sont la quintessence de la technique pianistique.

Ces magnifiques pianismos ont été la note dominante de l'interprétation de la Sonate de Schumann. Très bien

LES DEUX GRANDS SUCCÈS ÉROTIQUES DE L'ANNÉE RÉUNIS!

LES FILLES DE Madame Claude

Bilitis de DAVID HAMILTON

Pour accommoder les employés de bureau de la "Place Victoria" le premier spectacle de Billie le débute à 5:30 P.M.

PLACE VICTORIA 878-1451
LONGUEUIL 877-7937

ELYSEE 1 35 MILTON 842-6053

7.30 - 9.30 4e sem 14 ANS

UN FILM DE LUIS BUNUEL
Cet Obscur Objet du Désir

ELYSEE 2 35 MILTON 842-6053

7.15 - 9.30 7e sem

Mr. Klein IL FAUT ABSOLUMENT LE VOIR!!!

LOSEY DELON

LA RÉPRESSION LA PLUS BRUTALE JAMAIS FILMÉE!

ACTES DE MARUSIA

Jean-Louis Trintignant
L'ordinateur des pompes funèbres

ACTES LIBRAIRIE 918 L'ORDINATEUR LIBRAIRIE 730
Cinéma 7 art 3180 rue BELANGER

SPLENDIDE! UN CHEF-D'OEUVRE!

DE 1ère CLASSE! SPECTACULAIRE!

MAGNIFIQUE! INOUBLIABLE!

SUPERBE! A NE PAS MANQUER!

Le Visiteur

TREVOR HOWARD - MARTIN SHEEN - CYRIL CUSACK - RAF VALLONE

2e GRAND FILM AU LAVAL SEULEMENT

Le PARISIEN 3 LAVAL 4
486 STE-CATHERINE O. 866-3856 CENTRE LAVAL 688-7776

Les Ambassadeurs: la dignité contre le racisme

par Clément Trudel

Le racisme à visage découvert, non masqué d'une morale justificatrice, il n'est pas souvent identifiable. Et quand cela se trouve, cela mène facilement à une psychose, voire à l'assassinat. Ce racisme, cette discrimination anti-arabe dans le quartier de la Goutte d'Or (18ième arrondissement) à Paris sert de point de départ au film "Les Ambassadeurs", du tunisien Naceur Ktari. Cette production, que la Cinémaèque québécoise présentait la semaine dernière en même

temps qu'une série de films sur l'immigration, a reçu le prix d'encouragement à la création cinématographique de l'Agence de coopération culturelle et technique.

Tout se lie contre le travailleur maghrébin immigré et sa progéniture: le loquer, l'employer, l'ensemble des instituteurs, ses compatriotes déjà liés aux intérêts des bourgeois du coin... et jusqu'aux forces de l'ordre qui semblent entrer dans le jeu de ces vétérans de la guerre d'Algérie pris de la nostalgie des "rattisages" de quartier, lorsqu'il s'agissait de conjurer la sécession de territoires "français" d'Afrique du Nord.

SABELLE HERRERT • YVES BENEYTON

La Dentellière

un film de CLAUDE GÖRETTA

7.30 - 9.30
LE DAUPHIN 2

Ktari aurait pu donner, de façon simpliste, dans le pamphlet anti-métropole mais l'accueil réservé par la presse française de multiples allégeances à ce film prouve qu'il a su éviter le piège: "La force du film de Naceur Ktari, écrit Jean-Louis Bory dans le Nouvel Observateur, tient à ce que loin de toute provocation facile et d'une sensiblerie facilement démagogique, il fait aussi bien appel à la dignité des hommes qu'il donne à voir qu'à la dignité des hommes à qui il demande de regarder".

GUY LATRAVERSE PRÉSENTE

Jean-Pierre Ferland

du 16 au 19 février et du 23 au 26 fév.

JEU. VEN. DIM. à 20h.30
SAM. à 18h.30 et 22h.00
Billets de \$6.00 à \$10.00
en vente à la Place des Arts chez Sauvé Frères et au 87 ouest, St-Charles, Longueuil

SALLE WILFRID-PELLETIER Guichets, du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112

GUY LATRAVERSE PRÉSENTE

ZOUC HUMORISTE

du 13 au 16 février 20h.30

BILLETTS de \$4.00 à \$8.00
EN VENTE CHEZ SAUVÉ FRÈRES et AU 87, ST-CHARLES O., LONGUEUIL

THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9

Guichets, du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112

Problème qui transcende les époques. (Il est coutume d'appeler barbare ce qui n'est pas notre coutume, disait Montaigne), le racisme essaime sournoisement. En 1968, la revue Parti-Pris faisait état de 20% de propriétaires montréalais auteurs de discrimination envers les Nots et, sept ans plus tard, la Ligue des droits de l'homme publiait un dossier sur la nécessité de sauvegarder l'éthique judiciaire et de mieux traiter les Haïtiens aux prises avec la Commission d'appel de l'immigration.

Naceur Ktari réuse le racisme anti-arabe qui l'atteint davantage parce qu'il est lui-même arabe — il a produit son scénario après huit mois d'enquête dans ce quartier non loin de Pigalle, aux abords de la station de métro Barbès: "Je condamne toute forme de racisme parce que ça me blesse en ma qualité d'homme et que cela porte atteinte aux valeurs humaines essentielles", déclare Naceur Ktari en entrevue. Dans un moment de crise, enchaîne-t-il, des fascistes peuvent récupérer ces divers racismes latents, apparemment peu dangereux, et qui pourtant peuvent tuer. On a par exemple retrouvé les corps de Nord-Africains assassinés, dans le canal Saint-Martin. Dans les Ambassadeurs, on est témoin de la mort d'un adolescent tué à bout portant par un concierge fanatique.

Ktari a aussi glissé dans son scénario un personnage invisible: le Palestinien, sorte de catalyseur qui unira les Maghrébins agressés de toutes parts. Certaines lignes anti-racistes ne dénoncent pas le

Voir page 19: Ambassadeur

variétés / Le Caf' Conc', c'est magnifique ou presque...

par Nathalie Petrowski

Je vous fais grâce de cette kyrielle de qualificatifs qui relèvent avec force de dégoût "le déploiement de couleurs dans une frénésie de rythmes au son d'une musique endiablée dans un décor de contes de fée". Un genre qui se prête d'ailleurs fort bien au cadre félinique du Caf' Conc', au tapis rouge vif, aux pompons, au sourire de Michèle Richard, aux escaliers de marbre, aux tables de tori-mica et au miroitement afolant des plumes d'autruches. Voici donc la revue *C'est Magnifique*, vue et perçue

par quelqu'un qui n'avait pas assez bu ce soir-là. Regroupés sous le titre honorifique du corps de la presse montréalaise, tout le monde était là, du moins les plus influents; de Jean Morin jusqu'à Danielle Ouimet, dignes représentants de notre culture populaire, distribuant force clin d'oeil entre deux coups de fourchette et une bouchée goulue d'escalope de veau cordon bleu abondamment arrosée de Mouton Cadet. La raison invoquée pour ce rendez-vous étant le traditionnel dîner de presse, manière de récupération de la presse via lavage de cerveau et

remplissage d'estomac. Pendant que "messieurs et mesdames de la presse dinent", le vrai monde, un assortiment varié de Canadiens des grandes plaines et d'Américains du Texas, tous de passage dans la métropole et tous âgés en moyenne de 77 ans, danse. A neuf heures, les lumières s'éteignent. Les premiers fracas de l'orchestre provoquent quelques cris, chuchotements et timides glapissements pendant que la mousse pralinée-chantilly éprouve tout à coup une légère difficulté à descendre. Les rideaux s'ouvrent, un écran apparaît au beau milieu duquel Michèle Richard, en version cinématographique, saute allègrement dans la Rolls Royce qui la mènera du rêve à la réalité. Son entrée au cinéma comme dans la vie se fait par la porte principale, petit subterfuge audio-visuel qui me fait tout à coup douter de la réalité de toute cette situation. Se faufilant avec la grâce d'une gazelle, Mlle Richard se hisse sur la scène, enlève le manteau de vision blanc et, affichant un sourire à la Jimmy Carter, sous une coiffure à la Farah Fawcett Majors, entame quelques stepettes de danse. Michèle Richard en mouvement, ce n'est pas tout à fait Margot Fonteyn, mais passons. Michèle Richard qui chante en anglais une version diluée de Gino Vannelli, avec ici et là quelques accros et plusieurs

fausses notes, ce n'est ni Judy Garland, ni même Dina Shore, mais passons là aussi. Après cette brève entrée en matière faisant valoir les mérites de la grande star que Michèle a toujours voulu être, l'action commence enfin. Une quinzaine de jeunes et sveltes nymphettes vêtues ou dévêtues plutôt légèrement, paradent leurs précieux atouts au son d'une alléchante samba. Les chorégraphies semblent inspirées d'un cours de conditionnement physique. Le tout est exécuté avec une certaine énergie mais il y a un curieux décalage entre ces corps terriblement actifs et ces visages plastiques, maintenus dans la rigidité par 12 pouces de fond de teint et au

moins 15 paires de faux cils par danseuse. Malgré les multiples changements de costumes, changements de décor, changements de rythmes, les mêmes thèmes reviennent de numéro en numéro; du sexe, de la violence, de la magie noire, des messes basses, de l'érotisme à bon marché, le tout sous le signe d'un humour thérapeutique qui fait preuve, mine de rien, du pire voyeurisme imaginable. Un photographe, prenant sa tâche au sérieux, se met à saisir l'image fuyante de ces belles danseuses hybrides, mais pour des raisons qui demeurent encore obscures, on cherche à lui confisquer son film. Est-ce les seins nus de trois gentilles

gazelles qui rendent le maître d'hôtel si nerveux, ou peut-être la nature louchée de leur identité sexuelle, nul ne sait. Après les ballets africains, cubains, après les plumes, les paillettes, les bikinis, les safaris, trois jeunes Sud-Américains viennent tout à coup rompre la monotonie du paysage, avec un numéro d'acrobatie au moyen de balles de ping-pong rattachées à un fil, et que les trois manient comme un lasso, manquant chaque fois d'assommer quelque fervent admirateur. C'est évidemment le clou de la soirée, clou bien mince me direz-vous, mais qui me redonnera néanmoins l'énergie nécessaire pour rester jusqu'à la fin.

En plus de subir le supplice Richard, nous avons droit aux invitations lubriques des Puppet People, une joyeuse équipe de marionnettes phosphorescentes que Liberace nous avait fait découvrir lors de son dernier passage fort remarqué dans la métropole. Et le spectacle continue dans une enfilade rapide et exténuante qui rend la digestion souvent pénible. Folles Bergère, numéros de cabaret où Michèle Richard, cuisses nues et poitrine provocante, se prend pour Liza Minelli, grands écarts, déhanchements, tout s'entremêle dans la marmite du showbiz. Bouche bée, certains en oublient de terminer leur repas, d'autres mas-

tiquent de plus en plus lentement. Le tout se termine dans la meilleure tradition du music-hall, dans l'esralier, comme d'habitude au son d'une fanfare d'applaudissements. Autour de moi, on s'extasie: "C'est merveilleux, c'est magnifique, le meilleur spectacle de l'année, une révélation pour Michèle Richard, quelle présence..." Je me sauve sur la pointe des pieds, ne sachant plus très bien si je suis au Québec ou en plein désert du Nevada. Dehors, la grande nuit noire et fraîche de Montréal, l'image trop familière des chauffeurs de taxi qui écoutent le hockey en attendant, me rappelle enfin à la réalité.

Le Prix de la critique à Groulx

À l'occasion d'une assemblée générale spéciale tenue le 6 février, les membres de l'Association québécoise des critiques de cinéma ont choisi le film "24 heures ou plus", du réalisateur Gilles Groulx, comme lauréat du Prix de la critique 1977. "Nous avons voulu souligner l'acharnement de ce cinéaste important pour terminer un film non moins important, malgré les difficultés rencontrées et les embûches semées sur son chemin depuis sa mise en chantier en 1971", a souligné le président de l'AQCC, M. Luc Perrault. Constat d'un état de fait, critique de l'aliénation de plusieurs Québécois, face à leur situation, le film de Gilles Groulx fut jugé d'un oeil sévère par ses producteurs, l'Office national du film, dès le début du tournage en 1971. Il fut d'ailleurs l'objet d'un interdit pendant cinq ans, avant que la détermination du réalisateur réussisse à

renverser la vapeur, affirme un communiqué de l'AQCC. "24 heures ou plus" fut finalement achevé en 1976 et présenté pour la première fois le 10 février 1977, lors d'une projection publique, à la Cinéma-thèque québécoise. Pionnier du cinéma québécois, Gilles Groulx co-réalisa "Les raquetteurs", une des premières expériences de cinéma direct au Québec. Il tourna plusieurs films, dont les plus connus sont "Le chat dans le sac", "Entre tu et vous", "Ou êtes-vous donc?", "Un jeu si simple" et "Voir Miami". L'apport de Gilles Groulx à notre jeune cinéma et son oeuvre entière sont demeurés présents à notre esprit lorsqu'est venu le moment de faire le choix, a souligné également M. Perrault. L'AQCC accorde de plus une mention toute spéciale au jeune cinéma artisanal qui, dans plusieurs régions se manifeste désormais comme une force vitale.

AMBASSADEUR

Suite de la page 18
racisme sioniste, glisse Naceur Ktari et pourtant en Israël, 5.000 prisonniers palestiniens vivent dans des conditions inhumaines et Israël veut chasser les Palestiniens de leurs terres parce que d'autres, dans le monde se sont révélés anti-juifs. "Être juif ne protège personne de la pratique du racisme, de la pratique de la torture même". "Les Ambassadeurs", c'est l'histoire semi-fictive d'un Tunisien parti de son "bled" et montant à Paris après un stage d'initiation aux choses à ne pas faire ou à ne pas dire pour éviter qu'à travers lui, on en vienne à dénigrer la Tunisie. "L'ambassadeur" et ses collègues chercheront des appuis, des recours contre les vexations quotidiennes; ne trouvant guère d'alliés, ils se livreront d'abord à une résistance tranquille. Le drame des assassinats leur laisse entrevoir les avantages d'une lutte mieux organisée... mais Ktari n'a pas voulu pondre un reportage didactique et s'abstient de fourbir des solutions préfabriquées. J'ai tenté, confie Ktari, de comprendre l'immigrant dans ses entrailles et de montrer qu'en France du moins les ouvriers du pays d'accueil n'avaient pas compris qu'ils devaient faire un pas vers ces travailleurs. Vous notez que dans les Ambassadeurs, les immigrants se retrouvent entre eux, parce qu'au départ, ce sont eux les plus vulnérables — pour briser leur solitude, les hommes dansent ensemble dans un café, ce qui ne se produirait pas dans leur pays d'origine. Au fond, dans ce Paris

qu'une caméra peu complaisante décrit comme une agglomération rabougrie, à reconstruire, on a importé, parce que cela faisait l'affaire du patronat, plus d'immigrants qu'il n'en fallait pour répondre aux besoins de main-d'oeuvre dans les emplois subalternes. L'aboutissement, ce sont ces souks où le Parisien craint de s'aventurer parce qu'on a bien distillé la crainte à l'endroit des Arabes. Les temps ont-ils vraiment changé? À l'annexion des "villages" qui forment maintenant l'aire couverte par ces ghettos, la majorité des habitants (en 1860) "était composée, soit d'anciens habitants des communes... soit de petits rentiers et employés que la dureté des temps et la cherté des loyers avaient chassés de la capitale... soit d'ouvriers fixés à proximité de leurs usines" — CONNAISSANCE DU VIEUX PARIS, tome 3 — Hillairet, J. — chez Gonthier, éditeur, Paris. Pour un public québécois et canadien, un rapprochement est utile: Paris vit deux solitudes incarnées par le café-tabac où se retrouvent les Français "pure laine" et par le café-hôtel où les immigrants retrouvent quelque peu la chaleur que les Parisiens dans leur ensemble semblent réticents à dispenser. Les syndicats auraient pu établir le pont, ils n'ont pas su. Ktari confie à un clochard (Cécèle) le soin d'établir le contact entre deux mondes juxtaposés qui constatent l'existence d'un gouffre. "L'immigré ne peut pas forcer ta porte, disait Naceur Ktari après la projection de son film à la Cinéma-thèque, et tu ne peux pas lui demander d'être comme toi si la différence peut être enrichissante".

ENFIN A MONTRÉAL APRES UN TRIOMPHE EN EUROPE!

SELECTION OFFICIELLE Festival de Cannes 1977

CHARLOTTE RAMPLING PHILIPPE NOIRET PETER USTINOV AGOSTINA BELLI FRED ASTAIRE

POUR TOUS

Un Taxi Mauve

un film d'YVES BOISSET

SEM. 7.10 - 9.25
SAM. DIM. 12.30 - 2.30
4.45 - 7.10 - 9.25

CREMAZIE
ST-DENIS - CREMAZIE 388-4210

VENDRE SOI

Prolongation du 7 au 12 février

avec JEAN-PIERRE BERGERON CAROLE CHATEL GHYSLAIN TREMBLAY DENIS LAPIERRE et JEAN-PIERRE TREMBLAY

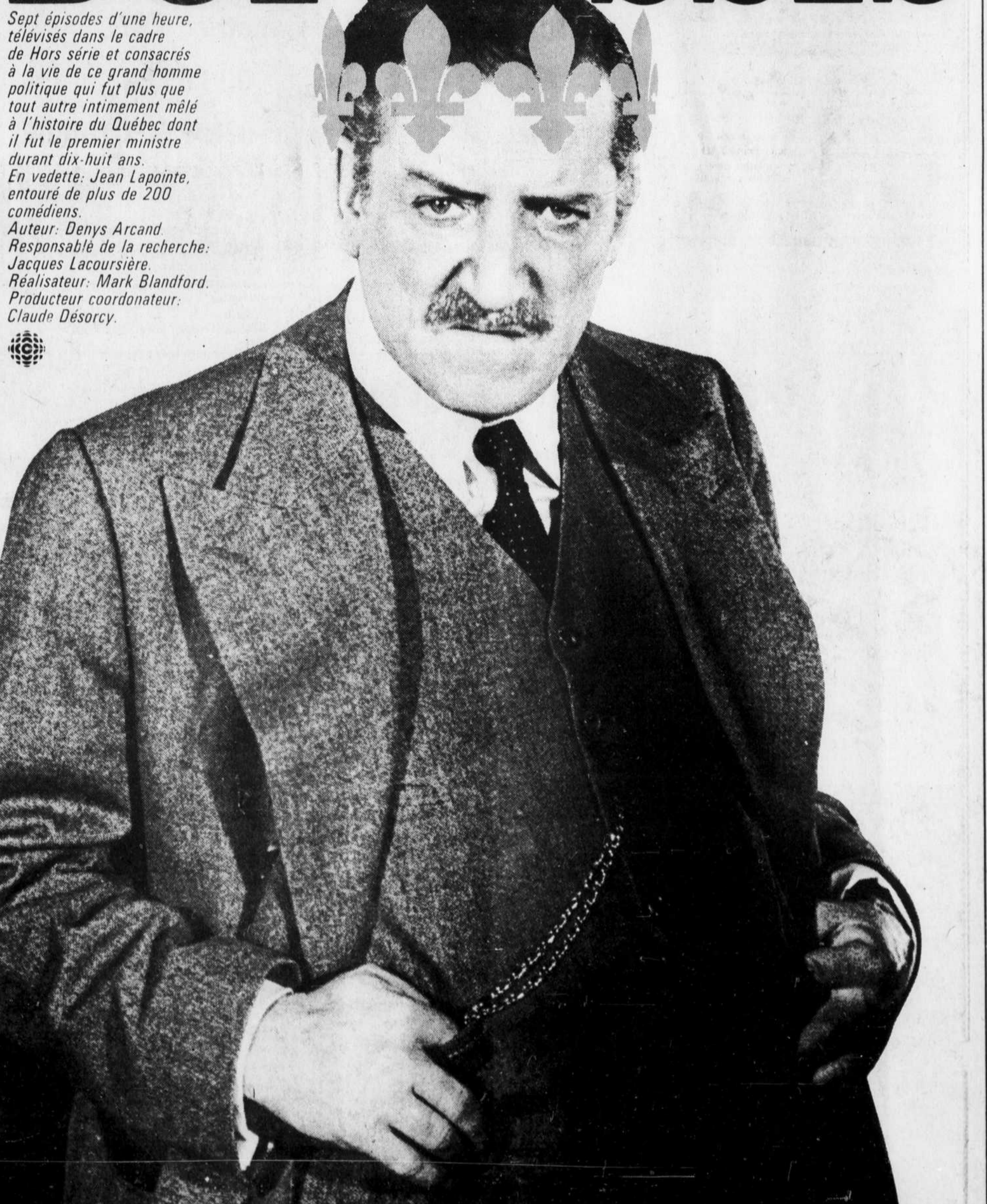
1297 rue PAPINEAU Res. 523-1211

THEATRE D'AUJOURD'HUI

Le mercredi à 21 heures du 8 février au 22 mars à la télévision de Radio-Canada

DUPLIÉS

Sept épisodes d'une heure, télévisés dans le cadre de Hors série et consacrés à la vie de ce grand homme politique qui fut plus que tout autre intimement mêlé à l'histoire du Québec dont il fut le premier ministre durant dix-huit ans. En vedette: Jean Lapointe, entouré de plus de 200 comédiens. Auteurs: Denys Arcand. Responsable de la recherche: Jacques Lacoursière. Réalisateur: Mark Blandford. Producteur coordonnateur: Claude Désorcy.



ckoi présente

bruce cockburn

JEUDI 9 FEVRIER 8h.30

DEMAIN

SAINT-DENIS

1594 St-Denis. 849-4211

\$4.50 \$5.50 \$6.50

VIVEZ LES PERIPETIES DRÔMATIQUES DU PLUS IRRESISTIBLE DES "ESCOGRIFFES" DANS LE COUP QUI COURONNERA SA CARRIERE D'ESCROC GENIAL!

LE GRAND ESCOGRIFFE

avec YVES MONTAND - AGOSTINA BELLI - CLAUDE BRASSEUR

CARREFOUR

1.15, 3.20, 5.25
7.30, 9.30

STE-CATHERINE - BLEURY 866-8057

**LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE
LA VÉRENDRYE**

REQUIERT

à compter du vingt (20) février 1978:

**Un (1) professeur
de mathématiques,**

secondaire IV.

(suppléant) pour une période de dix-sept (17) semaines.

Veillez expédier vos postulations à l'adresse suivante:

M. ANDRÉ JETTE
Directeur du Personnel
C.S.R. LA VÉRENDRYE
528 avenue Centrale
VAL D'OR, P.Q. J9P 1P7

LE GROUPE COMMERCE

L'une des plus importantes compagnies d'assurances générales au Québec recherche un

INSPECTEUR

FONCTIONS
— Faire l'inspection physique des risques d'assurance.

EXIGENCES
— La personne devra posséder une douzième année (secondaire V) ou l'équivalent, acquis par expérience ou autrement.
— Aucune expérience dans le domaine de l'assurance n'est requise.

CONDITIONS DE TRAVAIL
— Lieu de travail: Région de Québec.
— Le salaire sera établi selon les qualifications et l'expérience.
— Les avantages sociaux sont généreux.

Toute demande sera traitée confidentiellement.
Faire parvenir votre curriculum vitae au:

Service du Personnel
Le Groupe Commerce Compagnie d'assurances
2450, rue Girouard
Saint-Hyacinthe, Québec
J2S 3B3

LE GROUPE COMMERCE

L'une des plus importantes compagnies d'assurances générales au Québec recherche des

**INSPECTEURS
RÉSIDENTS**

FONCTIONS
— Faire l'inspection des risques d'assurance.
— Fournir des renseignements sur les contrats d'assurance auprès des courtiers.
— Rencontrer les courtiers dans les diverses localités du territoire.

EXIGENCES
— La personne devra posséder une douzième année (secondaire V) ou l'équivalent acquis par expérience ou autrement.

CONDITIONS DE TRAVAIL
— L'entraînement nécessaire sera donné au préalable.
— Le salaire sera établi selon les qualifications et l'expérience.
— Les avantages sociaux sont généreux.

Toute demande sera traitée confidentiellement.
Faire parvenir votre curriculum vitae au:

Service du Personnel
Le Groupe Commerce Compagnie d'assurances
2450, rue Girouard
Saint-Hyacinthe, Québec
J2S 3B3

HÔPITAL CHASHASIPICH

requiert les services d'un

MÉDECIN

pour le 1er avril 1978

- sera basé à Fort-Georges (hôpital de 42 lits)
 - desservira une population surtout autochtone des villages côtiers de la Baie James et Poste-de-la-Baleine.
 - équipe de 4 médecins et 1 dentiste
 - Durée du contrat: 1 an
- QUALIFICATIONS REQUISES:**
— détenir un Doctorat et Droit de Pratique du Collège des Médecins de la Province de Québec.
— Bilingue.

POUR PLUS DE DÉTAILS:

Directeur des Services professionnels
Hôpital Chashasipich
Fort-Georges, Baie James,
Nouveau Québec
Tél.: 819-981-2844

INGÉNIEUR EN ÉLECTRICITÉ

LE POSTE
Sous la responsabilité d'un associé, le candidat choisi prendra la direction de la section électricité d'un bureau d'ingénieurs-conseils spécialisé en mécanique, électricité et communications dans le secteur du bâtiment commercial et industriel.

EXIGENCES
Détenir un diplôme d'ingénieur en électricité et être membre de l'O.I.Q.
Posséder de 8 à 10 années d'expérience dans le domaine pertinent ou dans un domaine connexe.

Les intéressés sont priés de faire tenir leur curriculum à

LANGLOIS, CROSSEY, BERTRAND INC.
980, rue Ste-Catherine ouest
Montréal, Québec H3B 1E5

**CENTRE
D'ACCUEIL BERTHELET
ÉDUCATEURS/TRICES**

à temps partiel pour la période estivale: mai à septembre 1978.

Fonctions:
Répondre aux besoins physiques et psychologiques de l'adolescent (14-18 ans) en difficulté d'adaptation et travailler à sa resocialisation.

Exigences:
— Être âgé(e) d'au moins 21 ans.
— Posséder un D.E.C. en Sciences humaines.
— Toute expérience à titre d'animateur, professeur ou moniteur constitue un atout.

Salaires:
Selon les échelles du M.A.S.
Si vous êtes intéressé(e) par l'un de ces postes, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 3 mars 1978, au:

Centre d'Accueil Berthelet
Service du personnel
12,165-83e avenue
Rivière-des-Prairies, H1C 1S4

Carrières et Professions

Programmeur demandé

pour système/3 modèle 10 avec 1½ à 2 ans d'expérience. Connaissance des OCL requis et ce poste comporte de grandes chances d'avancement.

ELECTRO-VOX INC.
2626 ch. Bates, Montréal, P.Q.
Lucien Thibault, 731-3771

L'Institut Philippe Pinel de Montréal recherche les services de

Deux (2) coordonnateurs

des activités de soir à temps partiel sur appel.

Fonctions:
Sous l'autorité du directeur, voit à la coordination des activités des unités de vie, participe au contrôle et à l'orientation des soins, à la sélection et au placement du personnel et à l'identification des besoins de formation.

Salaires:
Selon les normes du ministère des Affaires sociales.

Exigences:
Bacc. en Soins Infirmiers et/ou Post-scolaire en psychiatrie. 2 à 3 ans d'expérience dans un poste similaire. Être membre en règle de l'O.I.I.Q.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae complet avant le 22 février 1978, à:

M. Denis Groleau
Service du Personnel
I.P.P.M.
10905 est, boul. Henri-Bourassa
Montréal, Qué.
H1C 1H1

**Bell
Canada**

**DIPLÔMÉS
en
GÉNIE ÉLECTRIQUE**

Bell Canada est à la recherche de diplômés en génie électrique pour son groupe de "Développement technologique".

Conditions requises:
— Candidats avec expérience en transmission, vidéo et/ou radio
— Intéressés à l'administration en génie
— Connaissance de l'anglais.

Lieu de travail:
Montréal

Salaires:
— Selon l'expérience et les qualifications

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Bell Canada
Directeur - Recrutement universitaire
601 ouest, rue LaGauchetière
Montréal, Québec
H3C 3G4

Un emploi chez Bell, c'est une question de compétence.

**ORGANISATEUR
COMMUNAUTAIRE**

Le Centre Hospitalier St-Joseph-du-Lac appelé à devenir C.L.S.C. avec unité de soins prolongés

Raison d'être:
— le développement de la région des Frontières
— l'amélioration des conditions de vie et de la qualité de vie de la population

tâches:
— connaissance de la population, ses besoins et ses attentes
— identification et diffusion des forces (leadership, rapports d'influence, agents de développement) s'exerçant dans la région
— regroupement d'individus partageant les mêmes besoins et/ou les mêmes intérêts
— avis, conseils, support et consultation aux groupes du milieu

qualités requises:
— capacité de s'intégrer au milieu et de se faire accepter du milieu
— autonomie et leadership
— esprit de créativité et ouverture à l'innovation
— capacité de travailler en équipe et avec des groupes
— facilité d'expression

qualifications:
— diplôme universitaire ou diplôme d'études collégiales dans une discipline appropriée ou expérience pertinente

lieu de travail:
— Ville Pohénégamook et tout le territoire desservi par le C.L.S.C. des Frontières

Salaires:
— selon la convention collective.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande accompagnée de leur curriculum vitae avant le 13 février à 17hrs. à:

Gilles Chartier
Directeur Général
Hôpital St-Joseph-du-Lac
Quartier St-Eléuthère
Ville Pohénégamook, P.Q.

Voir autres Carrières et Professions, en pages 13, 21, 22 et 23

SOUS-CHEF CUISINIER

Expérience cuisine américaine
Freeport/Lucaya, Bahamas
Contrat d'un an
Billet d'avion payé.

Envoyer curriculum vitae à:

Mme D. Clément
6750 Boul. Pie IX
Montréal, Québec, H1X 2C8

Assurance-vie

DIRECTEUR D'UNITÉ

dans une agence bien établie

Le candidat:
— Assurance-vie depuis trois ans
— Producteur de \$500,000. et plus
— Revenu actuel supérieur à \$15,000.
— Études C.L.U. ou L.U.A.T.C.
— Intéressé à la formation d'assureurs

Voici l'occasion de diriger, dans des conditions avantageuses, votre propre unité, à l'aide d'une équipe dynamique.

Adressez-vous à:

G. Robert Gagnon, c.l.u.
Alliance Mutuelle-Vie
4001 est, boul. Crémazie,
bureau 500,
Montréal
Tél.: (514) 374-2222



**C.L.S.C.
SECTEUR BRANDON**

RECHERCHE

2 MÉDECINS

Fonctions:
— médecine globale - équipe multidisciplinaire
— services généraux courants: consultation, urgences mineures
— programmes spéciaux: nutrition, santé et sécurité au travail, gérontologie, etc...

Qualifications:
— permis d'exercice
Rémunération et conditions de travail selon l'entente de la FMOQ.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 25 février au:

C.L.S.C. SECTEUR BRANDON
C.P. 870
Rue des Écoles
Saint-Gabriel-de-Brandon
Cté Berthier, P.Q.
a/s Christine Lefrançois

ou communiquer avec:

Dr Jacques Lachance
Dr Louise Roy
Dr Jacques Séguin
(514) 835-4705

**CONTRÔLEUR
DE GESTION**

Un important importateur-grossiste établi à Montréal recherche une personne de grande envergure qui aura pour fonction la direction administrative et financière ainsi que la rédaction de rapports. Le candidat retenu rendra compte directement au Vice-président aux finances. Il sera entièrement responsable du système de comptabilité et de la vérification interne.

Le candidat retenu devra avoir une parfaite maîtrise de la langue française, avoir déjà occupé un poste de contrôleur et connaître le domaine de l'importation et de la vente au détail. Il devra également connaître les systèmes des mini-ordinateurs.

La personne choisie devra être en mesure de mettre sur pied et de surveiller les systèmes de comptabilité. Elle sera une personne de ressources, capable de travailler en étroite collaboration avec les directeurs à l'exploitation.

Ce poste saura intéresser les candidats dont le traitement annuel est supérieur à \$25,000.

Si vous êtes intéressé, faites parvenir votre curriculum à M. Claude Moisan, à l'adresse ci-après. Toute discrétion assurée.

PARIS GLOVE OF CANADA LTD.
9200, rue Meilleur, 3e étage
Montréal, Québec H2N 2B1



Cité de la Santé de Laval

HÔPITAL UNIVERSITAIRE DE 350 LITS

RECHERCHE

(en vue de son ouverture le 10 avril prochain)

**PERSONNEL
INFIRMIER
INFIRMIERS(ÈRES)**

- Urgence (nuit)
- Salles d'opération (jour, soir)
- Médecine-chirurgie (soir, nuit)
- Soins intensifs, (soir, nuit)
- Cliniques externes (jour)
- Salle d'accouchement (soir, nuit)
- Post partum (soir, nuit)
- Court séjour (jour)
- Endoscopie (jour)
- Pouponnière
- Chef d'équipe ou assistante (soir, nuit)
- Infirmiers(ères) à temps partiel sur tous les quarts de travail
- Puéricultrices (soir, nuit)

EXIGENCES: DEUX ANNÉES D'EXPÉRIENCE PERTINENTE. TÉLÉPHONER À: 668-1010 POUR AVOIR UNE OFFRE DE SERVICE.

**PERSONNEL
PROFESSIONNEL**

- Physiothérapeutes

**PERSONNEL
TECHNIQUE**

- Techniciens en radiologie
- Technologistes médicaux
- Techniciens en E.E.G.
- Inhalothérapeutes (soir, nuit)
- Techniciens en anesthésie (jour)

**PERSONNEL
CLÉRICAL**

- Secrétaires médicales
- Préposés(es) aux dossiers médicaux
- Préposés(es) à l'admission

**PERSONNEL
DE SOUTIEN**

- Assistants techniques (laboratoire de radiologie)
- Aides en alimentation (masculin)
- Préposés(es) aux bénéficiaires
- Magasinier

Carrières et Professions

JOURNALISTE

Une publication nationale et bilingue requiert les services d'un(e) journaliste pour préparer des rapports sur le développement des soins médicaux et paramédicaux dans la province de Québec. Le/la candidat(e) devrait avoir un français écrit impeccable et pouvoir bien s'exprimer en anglais. Location: Ottawa ou Montréal—Salaire initial: \$10,000.

Prière d'écrire au rédacteur, nouvelles et reportages, C.P. 8650, Ottawa, Ont. K1G 0G8



PHYSICIEN CHERCHEUR

Maîtrise ou doctorat en sciences physiques ou en ingénierie.

Ce projet de recherche sera un défi pour la personne qui s'intéresse aux fibres, à la force des matériaux et à l'application pratique des résultats scientifiques. L'expérience dans l'industrie papetière serait un atout. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

L'Administrateur du personnel
INSTITUT CANADIEN DE RECHERCHE SUR LES PÂTES ET PAPIERS
570 Boul. St-Jean
Pointe Claire, P.Q.
H9R 3J9



MÉCANIQUE DES FLUIDES

Recherche en fabrication du papier

Nous sommes à la recherche d'une personne dynamique et faisant preuve d'innovation pour effectuer des recherches sur l'écoulement des suspensions de fibres et appliquer les résultats de ces recherches au dessin de la caisse d'arrivée des machines à papier.

Les candidats(es) seront diplômés(es) en ingénierie soit au niveau du B.S.C. ou du M.S.C. et posséderont une bonne connaissance de la mécanique des fluides. Une expérience industrielle particulièrement dans l'industrie papetière serait un atout certain.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

L'Administrateur du personnel
INSTITUT CANADIEN DE RECHERCHE SUR LES PÂTES ET PAPIERS
570 Boul. St-Jean
Pointe Claire, P.Q.
H9R 3J9

Hôpital Chashasipich requiert les services de MÉDECINS partiels et/ou permanents

- Sera basé à Fort-Georges (hôpital de 42 lits)
- Desservira une population surtout autochtone des villages côtiers de la Baie James.
- Équipe de 4 médecins et 1 dentiste.
- Durée du contrat: permanent 1 an, partiel: à déterminer.

Qualifications requises:

- Détenir un Doctorat et Droit de Pratique du Collège des Médecins de la Province de Québec.
- Bilingue.

Pour plus de détails:

Directeur des Services professionnels
Hôpital Chashasipich
Fort-Georges, Baie James J0M 1E0
Tél.: 819-981-2844

HÔTEL-DIEU DE SAINT-JÉRÔME ASSISTANT(E) INFIRMIER(ÈRE) CHEF SANTÉ SCOLAIRE

Le Département Santé Communautaire de notre centre hospitalier est à la recherche d'un(e) candidat(e) pour combler le poste d'assistant(e) au chef de programme en santé scolaire pour la région des Laurentides.

Fonction:

Sous l'autorité du chef de programme le titulaire du poste participe à l'identification des besoins et en recueille les données. Il participe à l'élaboration, la mise en application et au contrôle des programmes en santé scolaire. Il supervise le personnel de ce secteur et participe à l'appréciation de leur rendement.

Exigences:

- Membre O.I.I.Q.
- Certificat en Nursing Communautaire ou autre formation équivalente
- Expérience en Santé Communautaire ou autre domaine connexe

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 20 février 1978 au:

Service du Personnel
Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme
290 rue Repentigny
Saint-Jérôme
J7Z 5T3

L'ASSOCIATION DES FABRICANTS DE MEUBLÉS DU QUÉBEC INC.

Directeur des services administratifs

Le candidat recherché est un généraliste possédant la capacité de planifier et de coordonner le travail de plusieurs comités en plus, il assumera la responsabilité des opérations financières de l'Association.

EXIGENCES:

- 1) Diplôme universitaire en science administratives
- 2) Entregent
- 3) Grande facilité de s'exprimer par écrit et verbalement en français et en anglais.
- 4) Doué de maturité, d'un fort esprit d'initiative et capable de s'intégrer à une équipe dynamique et multi-disciplinaire

LIEU DE TRAVAIL: Place Bonaventure, Montréal.

SALAIRE: Ce poste intéressera les gens dont le salaire se situe aux environs de \$20,000.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 17 février 1978 à:

M. Gilles Martin
Directeur Général
A.F.M.Q.
C.P. 1002
Place Bonaventure
Montréal, Qué. H5A 1E9

Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

PERSPECTIVE DE CARRIÈRE EN SYSTÈMES INFORMATIQUES

Notre service des systèmes d'information en pleine expansion crée une occasion pour une personne à la recherche de croissance professionnelle dans un milieu très spécialisé.

Si vous possédez un diplôme universitaire, de préférence en sciences informatiques, ainsi que plusieurs années d'expérience dans le domaine, et si vous avez des aptitudes aux communications orales et écrites, ce poste vous intéressera.

SURVEILLANT DE L'INFORMATIQUE

Avec une expérience en mise sur pied de systèmes et implantation de projets, votre expérience comprend une connaissance approfondie des principes de gestion de projets et d'applications financières dans un milieu industriel ou de génie.

Vous dirigerez une équipe responsable pour la conception, l'analyse et l'implantation de nouveaux systèmes, tout en travaillant en étroite collaboration avec les usagers et la base de données.

Etes-vous intéressé à croître avec nous; pour une entrevue confidentielle veuillez téléphoner ou faire parvenir votre curriculum vitae à:



Edmond Couillard
Agent de recrutement

STADLER HURTER LIMITED

1600 Ouest, Boul.
DORCHESTER BLVD., WEST
Montréal, Québec H3H 1P9

Projet Baie James

Postes aux chantiers

Inspecteur - Électricité

NATURE DU TRAVAIL:

Surveiller et inspecter les travaux de construction pour s'assurer qu'ils sont conformes aux plans, aux devis techniques et aux normes établies pour ces travaux.

TÂCHES-TYPES:

Poursuit un contrôle qualitatif et quantitatif des travaux électriques et prévient une qualité insuffisante des travaux en assurant la bonne marche de chacune des phases des travaux.

Décèle les indices et/ou conditions de travail dangereuses afin d'assurer la protection du personnel et de l'équipement.

EXIGENCES NORMALES:

Formation de niveau métier ou technicien
Environ dix (10) années d'expérience pertinente en construction industrielle.
Licence "C" d'électricien.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae ainsi que leurs attestations d'études à l'adresse suivante:

Division—Recrutement
Groupe Lavalin

1130 Ouest rue Sherbrooke, 10^{ème} étage
Montréal, Québec, H3A 2R5
Tél. (514) 288-1740

Voir autres Carrières et Professions, en pages 13, 20, 22 et 23

INGÉNIEUR CONCEPTEUR INSTRUMENTATION

La société d'experts-conseils ABBDL joue un rôle multi-disciplinaire de premier plan et offre une expertise en fonction des exigences sans cesse grandissantes sur ses nombreux marchés.

Nous recherchons présentement un (1) ingénieur concepteur en instrumentation possédant de trois (3) à cinq (5) années d'expérience.

Le titulaire du poste sera impliqué dans la conception des boucles d'instrumentation, des logigrammes ainsi que des circuits et panneaux de commande nécessaires au fonctionnement d'usines de traitement d'eau et des centrales génératrices d'électricité. Le bilinguisme sera un atout.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae ou communiquer confidentiellement avec:

Responsable du recrutement
ASSELIN, BENOIT, BOUCHER,
DUCHARME, LAPOINTE INC.
Membre du groupe ABBDL,
85 ouest, rue Sainte-Catherine,
Suite 1500
Montréal, Québec — H2X 3P4
Téléphone: 282-9650 — poste: 287

INGÉNIEURS

CHEF DE SERVICE ÉLECTRIQUE jusqu'à \$35,000

En charge de la préparation des estimés de l'équipement et de l'ingénierie, de la planification, de la coordination avec les clients, et la surveillance d'un groupe de 50 ingénieurs, techniciens et dessinateurs. Expérience en appareillage, commandes et études de réseaux un atout. Membre de l'O.I.Q. Le bilinguisme est essentiel. Lieu de travail: Montréal.

ADMINISTRATEUR DE CONTRATS jusqu'à \$26,000

Expérience en projets électriques majeurs de transport et transformateurs H.T. S'occupera de l'estimation, la coordination et l'exécution de contrats concernant l'appareillage électrique tel que transformateurs, disjoncteurs, protection C.C. Lieu de travail: Montréal.

INGÉNIEUR DE PROJETS SENIOR jusqu'à \$30,000

Industrie de métaux. Sera responsable de projets d'entretien, gestion de personnel, planification de la main d'œuvre, du budget et du contrôle des coûts. Lieu de travail: Montréal.

INGÉNIEUR INDUSTRIEL jusqu'à \$27,000

Responsable de l'analyse de rentabilité de machinerie et de projets, planification et conception de systèmes d'inventaires, estimation des coûts de fabrication et implantation de nouvelles normes de production. Lieu de travail: région montréalaise.

INGÉNIEUR EN INSTRUMENTATION jusqu'à \$30,000

Expérience dans le domaine du contrôle de procédés tels qu'appliqués aux chaudières, incinérateurs et contrôle en génie nucléaire. Cinq années minimum d'expérience requise. Lieu de travail: Montréal.

Si intéressé, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae en vous référant au dossier 123D.

LES RECRUTEURS DE CADRES HVA INC.

620 Cathcart, Suite 509, Montréal, Qué. H3B 1M1
tél. (514) 866-6875

Projet Baie James

Carrière en approvisionnement

Postes à Montréal

Chef de division - Relance - Dossier No 2-856

Fonctions: Dirige et planifie le travail d'une équipe d'agents de relance qui font le suivi de l'avancement des bons de commandes et contrats de la direction, livrés selon les délais prévus aux échéanciers approuvés.

Exigences: Formation universitaire en génie civil et 8 années d'expérience pertinente. Formation collégiale et 20 années d'expérience pertinente. Habileté à diriger du personnel.

Chef de division - Transport - Dossier No 2-849

Fonctions: Responsable du bon fonctionnement des sections de paiement (approbation de factures) et de répartition du transport à partir de Montréal et de la région.

Exigences: Formation universitaire et 8 années d'expérience pertinente en transport. Expérience pratique dans les tarifs de transport routier et ferroviaire. Habileté à diriger du personnel.

Adjoint technique - Dossier No 2-855

Fonctions: Voit à l'application des processus administratifs de transport routier et voit à l'implantation des nouveaux systèmes et assiste ainsi le chef de service dans l'administration régulière.

Exigences: Formation universitaire et 4 à 6 ans d'expérience pertinente au transport ou formation technique et 10 ans d'expérience pertinente.

Adjoint technique - Dossier No 2-836

Fonctions: S'assure que le fabricant d'appareillages électriques effectue son contrôle de qualité afin de rencontrer toutes les exigences de la SEBI, soit par des visites chez le fabricant ou par l'intermédiaire d'un ou plusieurs inspecteurs résidents qui sont sous sa supervision.

Exigences: Diplôme en génie, option électricité avec spécialisation (automatisme et télécommunication). Expérience dans le domaine du matériel de télécommande.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae complet ainsi que leurs attestations d'études, en mentionnant le numéro du dossier à l'adresse suivante:

Division—Recrutement
Groupe Lavalin

1130 Ouest rue Sherbrooke, 10^{ème} étage
Montréal, Québec, H3A 2R5
Tél. (514) 288-1740

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 13, 20, 21 et 23



Le Collège Edouard-Montpetit

Requiert les services d'un

"TECHNICIEN DE TRAVAUX PRATIQUES"

Pour le laboratoire d'électrotechnique

CONCOURS 78-S-04

NATURE DU TRAVAIL:

Le rôle principal et habituel de l'employé de cette classe consiste à assister le personnel enseignant dans la préparation, la présentation, la surveillance et l'évaluation des travaux de laboratoire, de stage.

Selon les besoins, exerce des fonctions de démonstrateur, de moniteur, d'instructeur et de répétiteur.

Il accomplit toute autre tâche connexe.

QUALIFICATIONS REQUISES:

— Diplôme d'études collégiales en électrotechnique option ordinateurs ou l'équivalent.

SALAIRE ANNUEL:

\$10.319.00 à \$16.744.00

Prière de faire parvenir vos candidatures et curriculum vitae aux Services au Personnel, au plus tard le 13 février 1978.

COLLÈGE EDOUARD-MONTPETIT
945, Chemin Chambly
Longueuil, (Québec)
J4H 3M6

COMPTABLE INTERMÉDIAIRE

Suite à une restructuration des tâches, un nouveau poste est créé comme comptable intermédiaire au sein de notre compagnie.

La personne devra être bilingue (conversation) avec une formation universitaire option administration, finance, ou enregistrée au programme R.I.A. ou C.G.A., 2 à 3 ans complétés.

Expérience pertinente de 2 ans dans la comptabilité générale ou domaine connexe.

Nous offrons une rémunération selon expérience et qualifications, possibilité intéressante de promotion—ainsi qu'une gamme d'avantages sociaux entièrement payés par la compagnie.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à:

Service du Personnel,
6700, Avenue du Parc,
Montréal, P.Q.
H2V 4P4

International

Peinture Internationale (Canada) Limitée

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

ASSOCIATION CANADIENNE DE SQUASH RACQUETS

LIEU: Centre national du sport et de la récréation, Ottawa

FONCTIONS:

Établir, promouvoir et appliquer les programmes de l'association et diriger ses activités. Lui incombent également l'établissement de projets, celui du budget, les relations publiques, la communication et la direction du siège social de l'association, à Ottawa.

QUALIFICATIONS:

Personne intéressée par le sport et possédant une expérience pratique ou une formation académique en administration sportive, ou les deux. Le candidat doit posséder des connaissances en matière d'administration de bureau et de personnel et pouvoir communiquer oralement et par écrit. La connaissance des deux langues officielles est un avantage.

SALAIRE:

En fonction des qualifications et de l'expérience. Ce poste s'adresse aux personnes qui gagnent actuellement entre \$15,000 et \$18,000.

FAIRE PARVENIR SA CANDIDATURE:

au plus tard le 15 février 1978, accompagnée d'un curriculum vitae et de lettres de référence, à:

Président
Association canadienne de squash racquets
C.P. 217
Station K,
Toronto, Ontario M4P 2G5

Représentants(es) demandés(es)

— Important manufacturier d'ameublement de cuisine recherche vendeurs(euses) d'expérience.

— **Territoire:** Montréal, Laurentides, Abitibi.

— **Rémunération:** \$25,000.00 et plus par année.

— Les candidats(tes) doivent posséder voiture, être âgés(es) de 30 à 40 ans, avoir forte personnalité. Toute relation d'affaires avec entrepreneurs généraux en construction représente un avantage pour le choix des candidats(tes).

— Faire parvenir curriculum vitae.

Dossier 2906
Le Devoir
C.P. 6033
Montréal H3C 3C9

HÔTEL-DIEU DE ST-JÉRÔME

Département de Santé Communautaire

RECHERCHE ADJOINT ADMINISTRATIF

Sommaire des responsabilités:

Sous la responsabilité du chef du département, le titulaire du poste assiste son supérieur immédiat dans ses fonctions de gestion courante, coordonne et contrôle les activités relatives à l'administration du département, participe à l'évaluation et à l'évaluation des programmes et agit comme personne-ressource dans l'identification des besoins tant au niveau des ressources humaines que matérielles.

Exigences:

- Diplôme universitaire en Sciences Administratives et/ou formation équivalente.
- Expérience minimale de deux (2) ans dans des fonctions similaires.
- Sens de l'organisation et capacité de travail en équipe.

Prière de transmettre votre curriculum vitae, avant le 15 février 1978, à:

Directeur du Personnel,
Hôtel-Dieu de St-Jérôme,
290 rue Montigny,
St-Jérôme, Qué.
J7Z 5T3



LE COLLÈGE EDOUARD-MONTPETIT
REQUIERT LES SERVICES

D'UN PROFESSEUR

À TEMPS COMPLET POUR LE DÉPARTEMENT D'AVIONIQUE

CONCOURS 78-A-13
NO DU COURS : 280-624-634-74
ENTRÉE EN FONCTION : Le plus tôt possible
DURÉE D'EMPLOI : Session hiver 1978

QUALIFICATIONS REQUISES:

- Diplôme universitaire de premier cycle en électronique ou l'équivalent
- Expérience pertinente en avionique (3 ans)
- Expérience plus vaste en avionique pourra combler un manque de scolarité.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 13 février 1978 à:

Service du personnel
Collège Edouard-Montpetit
945, Chemin de Chambly
Longueuil, P.Q.
J4H 3M6

GTE LENKURT ELECTRIC

recherche des

INGÉNIEURS OU TECHNOLOGISTES CIVILS/CONSTRUCTEURS

Un emploi très intéressant existe au Québec, chez GTE Lenkurt Electric, dans le domaine du génie Civil/Construction, pour un ingénieur (ou technologiste expérimenté) qualifié et sachant s'exprimer dans les deux langues.

En l'occurrence, le travail consiste principalement à faire l'inspection des chantiers et la coordination des diverses activités des sous-entrepreneurs associés à la construction des installations nécessaires à la mise sur pied du système de télécommunications entre Montréal et la Baie James. Les travaux de construction comprennent les chemins d'accès, la mise en œuvre des chantiers, l'installation des fondations pour les bâtiments et pylônes, la mise à la terre des stations, l'érection des clôtures, les systèmes d'antennes et la mise en place des bâtiments transportables.

La préférence ira aux candidats ayant au moins deux ans d'expérience dans plusieurs des domaines précités. Il sera essentiel de se tenir aux exigences de la situation: aucun empêchement à faire des déplacements considérables ni à travailler régulièrement de longues heures, connaissance des deux langues et aptitudes à rédiger des rapports concis.

Ce poste prévoit une rémunération attrayante et un excellent programme de prestations. Les intéressés sont priés d'indiquer l'étendue de leurs études, l'expérience acquise et le niveau actuel de leur salaire, et d'adresser leur demande en toute confiance à:

Monsieur T.A. Bovis
Directeur du Personnel
GTE LENKURT ELECTRIC (CANADA) LTD.
7018 Lougheed Highway
Burnaby, B.C. V5A 1W3



L'HÔPITAL SAINTE-JUSTINE REQUIERT LES SERVICES D'UN PROGRAMMEUR ANALYSTE

Sommaire des responsabilités:

Sous l'autorité du responsable du Centre de traitement des données, le titulaire de ce poste participera au développement de systèmes reliés à la gestion et assumera l'entière responsabilité de leur fonctionnement.

Formation académique:

Bacc. en informatique ou D.E.C. en informatique avec expérience supplémentaire.

Expérience:

Trois (3) ans d'expérience en programmation et analyse dans les systèmes de gestion. La connaissance du langage "Basic" et des mini-ordinateurs serait un grand avantage.

Salaire:

Selon l'expérience et en conformité avec la politique salariale du Ministère des affaires sociales.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 17 février 1978 à:

Directeur du Personnel
Hôpital Sainte-Justine
3175 Chemin Côte Ste-Catherine
Montréal,
H3T 1C5

Le Personnel Vendeur est Notre Actif Le Plus Précieux

Revenu annuel des plus élevés selon l'expérience et la compétence, commissions généreuses

Vous êtes un vendeur ou une vendeuse qui a fait ses preuves mais vous voulez faire encore mieux. Vous êtes peut-être celui ou celle que nous cherchons pour un poste exceptionnel dans la région.

Nous sommes, depuis 59 ans, une manufacture très réputée de produits chimiques. Si notre croissance a été si rapide, c'est que nos vendeurs et vendeuses gagnent plus de \$22,000 la première année et leur revenu s'accroît considérablement à la deuxième et la troisième années. Une formation spéciale n'est pas requise. Nous offrons une formation complète et des avantages sociaux très généreux.

ENTREVEUES À MONTRÉAL

Appeler André Sarrazin, mercredi, 8 février, après 9h.
514-694-4006
Si on ne peut appeler, écrire à André Sarrazin

NATIONAL CHEMSEARCH OF CANADA, LTD.

7 Place Frontenac, Pointe Claire, Québec H9R 4Z7

AGENT DE DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'OEUVRE

Le conseil de bande des Naskapi de Schefferville cherche un agent de développement de la main-d'oeuvre.

Fonctions:

L'agent de développement sera responsable de la planification et de la mise sur pied d'un programme de développement de la main-d'oeuvre naskapi basé principalement sur des programmes gouvernementaux existants ou à venir.

L'agent de développement agira aussi en tant que créateur du comité de la main-d'oeuvre naskapi.

Lieu d'emploi: Schefferville, Québec.

Qualifications:

Au moins cinq (5) ans d'expérience reliée au développement de la main-d'oeuvre. Connaissances des programmes gouvernementaux de formation de la main-d'oeuvre. Bilingue (anglais/français).

Traitement:

Le salaire sera basé sur l'expérience et les qualifications jusqu'à concurrence de \$25,000.00 p.a.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae à

Naskapi Band Council
Chambre 110,
384 rue St-Jacques,
Montréal H2Y 1S1



Société d'énergie de la Baie James

Responsable - Magasin, matériel et équipement

NATURE DU TRAVAIL:

Responsable de la tenue de l'inventaire, de l'achat, de l'expédition, de la réception du matériel et de l'équipement utilisé pour les télécommunications.

EXIGENCES NORMALES:

- Formation de niveau secondaire
- Posséder un minimum de dix années d'expérience dans la tenue d'inventaires, achats, budgets.
- Être apte à diriger du personnel
- Posséder un permis de conduire de la Province de Québec.

LIEU DE TRAVAIL:

Chantiers de la Baie James

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae ainsi que leurs attestations d'études à l'adresse suivante:

Société d'énergie de la Baie James
Division Embauchage - 14e étage
800 est, boul. de Maisonneuve
Montréal, Qué.
H2L 4M8

DIRECTION DES VENTES \$ à débattre

Si vous avez un vif désir d'accéder à un poste de direction et une expérience considérable du domaine de la vente, postulez cet emploi de directeur national des ventes pour le compte d'une entreprise réputée, spécialisée dans les produits de consommation. Vous serez chargé de conserver la clientèle actuelle et d'accroître le volume des ventes, d'organiser des réunions pour motiver le personnel et de superviser une équipe de vente en plein essor. Le recrutement du personnel des ventes et la formation relèveront de vos responsabilités et vous pourrez mettre à profit vos vastes connaissances. Ce poste de défi offre une excellente rémunération. Voiture fournie et frais de représentation remboursés. Appelez Lyla Daudelin. Dossier LD S-5539

EQUIPE DE VENTE DYNAMIQUE \$ à débattre

Une entreprise intéressée dans le matériel de bureau recherche un représentant technico-commercial pour sa division des machines à écrire. Le candidat choisi sera chargé d'assumer la vente et le service dans le territoire du centre-ville de Montréal. Si vous avez quelque expérience dans la vente, une bonne connaissance du français et de l'anglais et un vif désir d'accéder à un poste supérieur, saisissez cette occasion. L'atmosphère de la direction est fantastique et les collègues de travail sont sympathiques. Appelez-nous sans plus tarder. Conseiller Normand St-Vincent. Dossier NSV S-5747

VENTE ET SERVICE \$ à débattre

Une entreprise bien établie, chef de file dans les produits hydrauliques et les boyaux de caoutchouc, recherche un représentant pour son équipe des ventes. Voici votre chance de donner de l'expansion à un territoire commercial déjà bien établi et de faire valoir votre compétence. Vos responsabilités comprendront la vente et le service après-vente. Excellentes possibilités d'avancement. Salaire intéressant et commissions. Frais de représentation remboursés. Appelez Lyla Daudelin. Dossier LD S-5877

INGÉNIEUR EN MÉCANIQUE \$25,000

Une société d'ingénierie en plein essor offre un défi intéressant à tout ingénieur en mécanique à la recherche d'un poste de responsabilité. Le candidat retenu sera chargé de la conception de la machinerie destinée à l'industrie des pâtes et papiers et à collaborer à son installation et à son montage. Ses connaissances techniques seront éprouvées, car il occupera un poste de premier plan. Appelez Vivian Courey. Dossier VC G-5908

DOMAINE DE L'INFORMATIQUE \$ à débattre

Vous souhaitez occuper un poste de responsabilité et vous tailler une carrière enviable? Entrez au service d'une entreprise multinationale en plein essor en qualité de programmeur de systèmes. A ce titre, vous serez chargé de donner une orientation au service des méthodes en définissant les techniques et les normes en ce qui concerne l'évaluation de l'équipement, les données, le rendement, le télétraitement, etc. Votre expérience et votre maîtrise des techniques d'analyse et de conception, de la programmation de systèmes et du logiciel vous permettront de vous joindre à cette équipe dynamique. Excellent salaire et programme d'avantages sociaux de premier ordre. Appelez Richard Natal aujourd'hui même. Dossier RN D-5997

SUPERVISEUR DES COMPTES À PAYER Jusqu'à \$13,000
Tirez parti de votre expérience dans la comptabilité en entrant au service d'une compagnie, chef de file dans le matériel d'informatique. A titre de superviseur des comptes à payer, vous serez responsable du travail de deux personnes, des transactions bancaires, de la vérification et enfin, de la préparation de rapports. Vous aurez de préférence suivi le programme d'études RIA ou CGA (comptabilité industrielle ou générale). Appelez Ted Moyssey. Dossier TM A-6006

REPRÉSENTANT ET DIRECTEUR DES VENTES \$ à débattre

Voici votre chance de vous joindre à une compagnie qui connaît une expansion rapide à titre de représentant et directeur des ventes. A ce poste, vous serez chargé de la vente et du service auprès des clients établis à Montréal. Vous pourrez également mettre votre potentiel en valeur en jouant le rôle de directeur pour la division des comptes spéciaux. Ce poste offre beaucoup de possibilités d'avancement et de promotion. L'expérience de la vente au détail serait un atout certain. Appelez Vivian Courey pour obtenir un rendez-vous. Dossier VC S-5993

REPRÉSENTANT COMMERCIAL \$ à débattre

Une compagnie d'envergure nationale, intéressée dans la conception et la fabrication d'équipement téléphonique, recherche un représentant pour son équipe des ventes. A ce poste, vous serez chargé d'établir la liaison entre les clients et les services techniques de l'entreprise et ferez des recommandations pour la mise au point de nouveaux produits. Vos connaissances techniques et votre facilité de communication vous permettront de vous tailler une carrière enviable. Clientèle bien établie à Montréal, dont quelques clients à Ottawa. Excellente rémunération et programme d'avantages sociaux intéressants. Appelez Richard Natal aujourd'hui même. Dossier RN S-5982

POSTE DE RESPONSABILITÉ

DOMAINE DES VENTES \$ à débattre

Une entreprise d'envergure internationale, spécialisée dans l'équipement médical, recherche un représentant pour solliciter les professionnels à leurs bureaux et les participants à des congrès médicaux. Territoire commercial bien établi. Rémunération globale intéressante. Voiture fournie et plan de participation aux bénéfices. Appelez Ted Moyssey. Dossier TM S-5958

VERIFICATEUR \$ à débattre

Une compagnie de produits pharmaceutiques d'envergure nationale désire s'attacher les services d'une personne ayant une excellente connaissance des nouvelles méthodes de vérification dans le secteur manufacturier. Le candidat choisi sera chargé de la gestion de l'ensemble des travaux de vérification courants et spéciaux pour les succursales de l'entreprise au Canada. Il sera diplômé du programme d'études CGA (comptabilité générale) ou bachelier en commerce avec deux années d'expérience en comptabilité. Expérience de la vérification dans le secteur manufacturier essentielle. Discretion assurée. Appelez Normand St-Vincent. Dossier NSV A-5602



281-1930

1801 McGill College, Ave. Suite 500
Montréal, Québec H3A 2N4

OFFRE D'EMPLOI

Réf.: 04-23-14 (1)

La Commission scolaire régionale du Rivage est à la recherche d'un

CONSEILLER PÉDAGOGIQUE

(aide pédagogique industriel) pour son service de l'Éducation des adultes

ATTRIBUTIONS:

- Sous l'autorité du directeur, il a le mandat d'étudier les dossiers et de rencontrer les personnels concernés par la formation dans les entreprises.
- Il doit prioritairement identifier les besoins et dispenser des services de programmation, d'assistance pédagogique à l'instructeur et aux stagiaires, effectuer les démarches relatives à la reconnaissance des acquis de formation, le tout en respectant les politiques et normes de la D.G.E.A. pour la formation industrielle.
- Il produit un rapport sur le déroulement de la formation.
- Il participe à des sessions de ressourcement et de développement au niveau régional.
- Il s'occupe prioritairement de formation industrielle en assurant les mandats fournis par le représentant régional.
- En cas de disponibilité dans sa sous-région (manque de projets), il est prêt à une sous-région du territoire qui serait provisoirement débordée.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ:

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle ou l'équivalent (au moins 16 ans de scolarité).
- formation pédagogique et expérience de l'enseignement des techniques professionnelles.
- Aptitudes à développer une communication positive avec les entreprises.
- Capacité de détecter les besoins relatifs à la formation et de trouver des solutions appropriées au contexte industriel.
- Une expérience en milieu industriel constituerait un atout important.

SALAIRE:

Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation.

Toutes les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leurs documents à l'attention du soussigné en mentionnant le numéro de référence indiqué plus haut.

La date limite pour la réception des candidatures est fixée au 17 février 1978.

REMARQUES: PROJET SPÉCIFIQUE DONT LE TERME EST PRÉVU LE 30-06-79.

LA DIRECTION DES SERVICES DU PERSONNEL

Jean-Marie Boullanne
Directeur



Commission scolaire Régionale du Rivage

375, boul. Lasalle, Rose-Corbeau
Qué. G4Z 1T2 (418) 296-5691

LE CENTRE D'ACCUEIL RICHELIEU INC.
(310 lits)
demande
INFIRMIERS(ÈRES) AUTORISÉS(ÉES)

Temps complet - Temps partiel
Quart de travail: soir - nuit
Expérience requise
Faire parvenir curriculum vitae à:

Monsieur Gérard Bélanger,
Directeur du Personnel,
Le Centre d'Accueil Richelieu Inc.,
7150, rue Marie-Victorin,
Montréal (P.Q.)
H1G 2J5

LE C.L.S.C. CENTRE-VILLE
recherche des médecins
pour son Programme
Consultation générale

Postes:
Un médecin à temps plein
ou
Deux médecins à demi-temps

Fonctions:
— Dispenser des soins individuels curatifs et préventifs.
— Participer au sein d'équipes multidisciplinaires, aux programmes préventifs et de soins.
— Effectuer des visites à domicile en accord avec les besoins des divers programmes.
— Les usagers sont des résidents du centre-ville et des populations de l'U.Q.A.M.

Exigences:
— Omnipraticien reconnu par le Collège des médecins.
— Sensibilisé à la prévention et à l'éducation populaire dans le champ de sa compétence.
— Volonté de travailler en équipe multidisciplinaire.
— On invite les étudiants présentement en internat à postuler dès maintenant.

Traitement:
Selon l'entente entre le M.A.S. et la F.M.O.Q.

Prière de faire parvenir son curriculum vitae avant le 17 février 1978 à:

Programme Consultation générale
C.L.S.C. Centre-Ville,
310 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal, Québec.

OFFRE DE SERVICE
RÉGIE DE
L'ASSURANCE AUTOMOBILE
DU QUÉBEC
ANALYSTE DE L'INFORMATIQUE
(4 Postes à Québec)

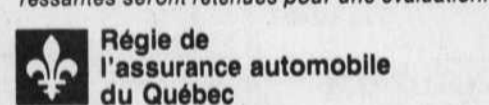
FONCTIONS
À titre d'analyste de l'informatique et des procédés administratifs, concevoir, développer, implanter, entretenir et optimiser les systèmes informatiques de la Régie de l'assurance automobile du Québec soient les systèmes d'indemnisation, cotisation et statistique.

EXIGENCES
Diplôme universitaire en informatique, en sciences commerciales, en sciences pures ou appliquées; posséder un minimum de 3 années d'expérience dans la conception ou l'entretien de systèmes. Une connaissance des procédés et méthodes de travail serait souhaitable.

TRAITEMENT
Pouvant atteindre \$29,802.00
Si le candidat retenu est un employé de la Fonction publique québécoise, il demeure assujéti à la Loi de la Fonction publique et conserve donc les mêmes droits, privilèges et conditions de travail que pour son emploi actuel. Dans le cas contraire, le candidat retenu sera recruté immédiatement et intégré à la Fonction publique québécoise le 1^{er} mars 1978.

INSCRIPTION
Soumettre un bref curriculum vitae avant le 10 février 1978 à:
Monsieur Guy Laneuville
Service du personnel
Régie de l'assurance automobile du Québec
2050, boulevard Saint-Cyrille ouest, 4^e étage
SAINTE-FOY (Québec)
G1V 4L5

Seules les candidatures jugées les plus intéressantes seront retenues pour une évaluation.



Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions,
en pages 13, 20, 21 et 22

Le Conseil Scolaire Niagara Sud requiert immédiatement les services d'un professeur

1 professeur de Français

1 classe - Secondaire 1 - niveau avancé
2 classes - Secondaire 2 - niveau avancé

Veuillez communiquer immédiatement avec:

M. Raymond H. Desjardins, Directeur
École Secondaire Confédération
670, avenue Daida
Welland, Ontario
L3B 4G2

Téléphone: (Ecole) 416-732-1361
(Domicile) 416-735-4260

AVOCAT

Excellente occasion pour avocat bilingue, ambitieux, ayant 1 à 2 années de séniorité au Barreau en droit corporatif, commercial et de taxation, de se joindre à une jeune étude en pleine croissance se spécialisant en droit commercial et international. Les possibilités d'association et la rémunération sont négociables.

Toute demande doit être faite par écrit, et doit détailler vos expériences, votre séniorité, rémunération requises, etc.

Envoyez le tout à:

Dossier 2905
Le Devoir
C.P. 6033,
Montréal H3C 3C9

**LE DÉPARTEMENT DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE
DE L'HÔTEL-DIEU DE HAUTERIVE**

EST À LA RECHERCHE

**D'un(e) chef de programme
en santé scolaire**

SUPÉRIEUR IMMÉDIAT
La coordonnatrice des programmes

NATURE DE LA FONCTION
Voir à la planification, la programmation, la coordination, le contrôle et l'évaluation d'activités de prévention et de dépistage en santé scolaire.

DESCRIPTION DE TÂCHES
— Participer à l'identification des caractéristiques et des besoins de la population scolaire.
— Élaborer les programmes de prévention et de dépistage.
— Planifier les ressources humaines et physiques nécessaires pour l'application des programmes.
— Informer le personnel assigné à l'exécution des programmes.
— Coordonner les activités du personnel affecté à l'exécution du programme en collaboration avec la responsable de secteur.
— Évaluer les besoins de perfectionnement du personnel et veiller à y répondre.
— Établir les mécanismes de collaboration entre les commissions scolaires, les écoles, les C.L.S.C. et le D.S.C.
— Formuler avec l'agent de recherche, les indices d'évaluation des programmes et les évaluer annuellement.
— Analyser les résultats d'évaluation des programmes scolaires en collaboration avec l'agent de recherche.
— Corriger, modifier et adapter les programmes selon les besoins des milieux et les résultats d'évaluation.
— Faire partie des comités de liaison formés de représentants des commissions scolaires et du D.S.C. dans le but de préparer les contrats de service.
— Informer le public par divers moyens de la nature des programmes.
— Participer à la sélection du personnel affecté au programme.
— Collaborer avec les autres cadres du D.S.C.
— Exécuter toute autre tâche connexe demandée par son supérieur immédiat.

EXIGENCES
— Posséder un (1) an d'expérience en santé communautaire.
— Être membre de l'O.I.Q.
— Posséder de préférence un baccalauréat en nursing.
— Posséder beaucoup d'initiative et être disponible pour voyager.
— Être capable d'utiliser une méthodologie rigoureuse de travail.
— Démontrer des talents d'animateur(trice) et une grande diplomatie.
— Avoir un sens poussé de l'organisation et de l'administration.
— Avoir de l'expérience dans le milieu.

TRAITEMENT
Selon les barèmes du Ministère des Affaires sociales. Prime d'éloignement en sus.

Faire parvenir son curriculum vitae à:

Service du Personnel,
Hôtel-Dieu de Hauterive,
635, Boul. Joliet,
Hauterive,
Cité Saguenay, Qué.
G5C 1P1
418-589-4701

LES **500** SERVICES DE SÉLECTION
(QUÉBEC) LTEE

Postes à Québec

GÉRANT DE COMMERCIALISATION
\$20 à 25,000 +

Une entreprise de distribution solidement établie dans le domaine de l'alimentation recherche un gérant de commercialisation. Le titulaire aura la responsabilité de réaliser, avec les fournisseurs, le programme d'annonce commerciale. Bilingue de préférence, avec une expérience pertinente dans l'industrie alimentaire.

ACHETEUR \$15 à 20,000 +

Une organisation réputée dans le domaine des accessoires pour automobiles sport recherche un acheteur. Bilingue, le candidat possédera un intérêt marqué pour ce domaine ainsi qu'une expérience valable dans les achats.

INGÉNIEUR DE CONCEPTION \$16 à 20,000 +

Une entreprise de fabrication bien établie recherche un ingénieur de conception en mécanique et structure avec 3 ans et plus d'expérience en recherche et développement, de préférence dans le domaine du matériel roulant.

INGÉNIEUR ÉLECTRONIQUE salaire ouvert

Une compagnie spécialisée dans la fabrication des pièces électroniques; plus spécifiquement dans le domaine de la téléphonie, télémétrie et télécommande, recherche un ingénieur senior de conception avec 2 à 5 ans d'expérience.

Les postes ci-haut mentionnés sont pour le Bureau de Québec, veuillez communiquer avec Félix Bédard.

2 PLACE QUÉBEC, SUITE 646, QUÉBEC
522-8171

BUREAUX DANS LES PRINCIPALES VILLES DU CANADA

Ingénieurs et techniciens en instrumentation et contrôle,

pour le programme
électronucléaire canadien

L'essor soutenu que connaît le Bureau de Montréal du Groupe Électronucléaire de l'EACL a créé d'autres nouveaux postes au sein de la division de l'ingénierie, responsable des postes au sein de la division de l'ingénierie, responsable des systèmes de production de vapeur par la filière nucléaire CANDU pour les centrales électriques des compagnies canadiennes et étrangères.

Il y a plusieurs ouvertures pour des ingénieurs professionnels et des techniciens qualifiés ayant au moins de deux à cinq ans d'expérience pertinente dans les disciplines suivantes:

L'APPROVISIONNEMENT D'INSTRUMENTS: Travaux d'ingénierie reliés à l'approvisionnement des instruments pour les centrales nucléaires de 600 MW(e). Les fonctions comprendront l'évaluation technique des accessoires pour la commande des centrales, la rédaction des devis et des demandes d'achat, l'évaluation des soumissions et du travail général d'ingénierie et la gestion des contrats. Rappeler le dossier #78-003 M.

LA CONCEPTION DES SYSTÈMES DE SÛRETÉ: Vérifier la conception des systèmes existants de détection de rayonnement et de sûreté des réacteurs nucléaires et, concevoir de nouveaux systèmes similaires pour les réacteurs de 600 MW(e). Les fonctions comprendront la rédaction de devis, de descriptions de conception, l'évaluation des soumissions, donner des directives et porter assistance au bureau de Dessin et peut-être aider à la mise en service. Rappeler le dossier #78-000 M.

LA CONCEPTION DE COMMANDES DE SYSTÈMES FONCTIONNELS: Concevoir des systèmes de commande reliés aux systèmes de caloporteur, du modérateur et des autres auxiliaires pour les centrales nucléaires de 600 MW(e). Les fonctions comprendront la sélection des instruments, la préparation des échanciers pour le bureau de Dessin, la mise en application de nouvelles théories et de rédaction de descriptions de conception et d'autres documents techniques associés. Rappeler le dossier #77-154 M.

On exige au moins un diplôme en génie d'une université reconnue ou l'équivalent pour les postes de professionnels et un diplôme d'une école secondaire ou technique ou, l'équivalent pour les postes de techniciens.

Aux personnes intéressées à faire carrière, nous offrons un poste rempli de défis, un emploi stable et d'excellents avantages sociaux. La classification et le salaire seront proportionnés à l'instruction et à l'expérience.

Pour poser votre candidature, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae ainsi que les détails sur l'instruction, l'expérience et le salaire désiré en rappelant le numéro de dossier approprié à l'Agent du personnel, L'Énergie Atomique du Canada, Limitée, 2001, rue Université, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 2N2.



L'Énergie Atomique Atomic Energy
du Canada, Limitée of Canada Limited

**REPÉSENTANT
BÂTIMENT D'ACIER**

Gérant des ventes désirant voyager pour recruter nouveaux distributeurs dans les provinces de Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick.

Nous recherchons une personne qualifiée dans la construction en général (acier) et avec une bonne expérience pratique qu'il(elle) aura acquise dans ce domaine.

Le salaire et conditions seront en fonction des qualifications. La personne qualifiée devra nous faire parvenir son curriculum vitae le plus tôt possible à:

Bâtiment Bernard,
600, Boul. de l'Industrie,
Beloeil, Qué. J3G 4S5.

VILLE DE MONTRÉAL OUEST

INGÉNIEUR CIVIL BILINGUE

**ASSISTANT-DIRECTEUR
DES TRAVAUX PUBLICS**

Position immédiate. Candidat doit avoir environ 10 ans d'expérience en surveillance, connaissance en construction routière, entretien de machinerie lourde et analyse de coûts et budget.

Faire parvenir résumé complet et salaire attendu à:

COMMISSAIRE DES TRAVAUX PUBLICS
VILLE DE MONTRÉAL OUEST
50 WESTMINSTER SUD
MONTRÉAL OUEST, QUÉ.
H4X 1Y7



HYDRO-QUÉBEC

Bureau d'emploi
C.P. 6106
Montréal, Québec

INGÉNIEUR

CONCOURS: 78-0059-02-J-1

Fonctions:

Sous la direction du chef de section:
— Revoir l'ingénierie au point de vue de l'exploitation.
— S'occuper de l'élaboration et la préparation des documents d'exploitation et procédures d'essais de mise en service.
— Organiser et diriger l'exécution des essais de mise en service.
— Analyser les résultats des essais et préparer les rapports de mise en service.
— Faire des études et recommandations nécessaires afin d'améliorer et d'augmenter le rendement et la fiabilité.

Exigences:

— Détenir un diplôme d'ingénieur en mécanique, chimie, ou industriel, et être membre de l'O.I.Q.
— Posséder quelques années d'expérience dans le domaine pertinent ou les domaines connexes.
— L'expérience dans les circuits thermiques (pompes, vannes, échangeurs de chaleur, etc.) serait un atout.

Lieu de travail: Gentilly

INGÉNIEUR

CONCOURS: 78-0060-02-J-1

Fonctions:

En ce qui a trait à un ou plusieurs équipements et systèmes suivants: eau de service, chloration, eau domestique et déminéralisée, eaux usées, effluents liquides et gazeux, chauffage, ventilation, gaz comprimés et services divers.

— Analyser et interpréter les données sur la fiabilité et la performance.
— Élaborer des solutions et concevoir les modifications.
— Préparer des avis techniques, des rapports, des plans et devis, des procédures de mise en service, des avis de modification et de demandes d'autorisation au chef de centrale.
— Vérifier la conformité technique des soumissions et de la construction.
— Diriger la mise en service.
— Fournir une assistance technique à l'exploitation et à l'entretien.

Exigences:

— Détenir un diplôme d'ingénieur en mécanique, et être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec (O.I.Q.).
— Avoir une bonne expérience en entretien, réparation, modification et/ou mise en service de systèmes de procédés serait un avantage.

Lieu de travail: Gentilly

INFIRMIERS (IÈRES)

— Postes temporaires, 3 ans —

— Camp La Vérendrye (80 milles au nord de Mont-Laurier)
— Camp Némiskau (250 milles au nord de Matagami)
— Chantier de construction La Grande 3 (Baie James)

CONCOURS: 78-0031-01-J1

Fonctions:

— Prodiguier les soins professionnels à tous les employés malades, accidentés, dépendants et visiteurs.

Exigences:

— Posséder le permis de pratique de l'Ordre des infirmiers(ières) de la Province de Québec.
— Posséder une expérience pertinente dans les domaines de salle d'urgence, soins intensifs, unité coronarienne.
— Être disponible en tout temps.
— Être apte à obtenir le permis de conduire de l'Hydro-Québec.

Lieu de travail:

— Camp La Vérendrye (80 milles au nord de Mont-Laurier)
— Camp Némiskau (250 milles au nord de Matagami)
— Chantier de construction La Grande 3 (Baie James)

N.B.: Les candidats (es) intéressés (es) sont priés (es) de nous faire parvenir leur curriculum vitae le plus complet possible en mentionnant leur numéro d'assurance sociale ainsi que le numéro du concours avant le 1er mars 1978.

Directeur de l'ingénierie

Fabrication de produits légers
Jusqu'à \$30,000

Notre client, une importante entreprise manufacturière internationale, avantageusement connue pour la qualité de ses produits, est à la recherche d'un directeur d'expérience, pour son usine située dans les Cantons de l'Est.

Voici un poste administratif senior, créé pour améliorer l'efficacité des tâches de l'ingénierie. Il offre de grandes responsabilités dans les produits industriels, dans l'ingénierie de l'usine incluant les activités d'entretien. Une certaine implication dans le design du produit serait un atout précieux pour ce poste.

Se rapportant à l'Exécutif en Chef de cette usine très productive, le candidat élu devra posséder une solide expérience dans le travail de l'ingénierie, d'une industrie de fabrication de métal. Habileté à diriger un petit personnel professionnel et travail d'entretien sont essentiels. Un ingénieur mécanicien professionnel est préférable pour ce poste.

Salaire initial, selon les qualifications et l'expérience, pourra atteindre jusqu'à \$30,000. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à: C. Labrecque, en mentionnant le dossier TX-353-a (DE).



**LE CONSEIL DE
PLACEMENT PROFESSIONNEL**

555 ouest, boul. Dorchester, Montréal H2Z 1S1
866-2807

Conseillers en Personnel depuis 1927

Ingénieurs de projets



Les Entreprises Pétrolières Impériales Limitée, dont le rôle dans l'approvisionnement du Canada en énergie est capital, offrent des possibilités de carrière fort intéressantes à des ingénieurs mécaniciens et civils ayant de 3 à 6 années d'expérience dans le domaine de la construction et désirant relever des défis techniques considérables.

Le candidat sera chargé de travaux reliés à la construction et à l'installation d'équipements neufs ou améliorés de traitement du pétrole. Il aura la responsabilité de la surveillance des travaux, depuis la fin du stade des études techniques jusqu'à l'achèvement de la construction. Ses fonctions pourront également comprendre la surveillance de travaux de génie complexes, l'arpentage, l'inspection et la détection et la solution de problèmes.

Le poste exige de l'enthousiasme, de l'énergie, un esprit innovateur, ainsi que des aptitudes en la communication et au travail d'équipe. Le candidat aura également le désir d'avancer. Même si les premières affectations ne comporteront pas de fonctions de supervision, les personnes ayant des aptitudes et un rendement supérieurs à la moyenne pourront faire carrière dans des postes de spécialistes ou de direction. Initialement, le lieu de travail sera à Montréal, mais le candidat pourra, à l'intérieur de son plan de carrière, occuper des postes dans d'autres localités du Canada.

Salaire et avantages sociaux très intéressants.

Faire parvenir votre curriculum vitae à M. C. Labrecque, Directeur, en rappelant la référence DE-1426.



**LE CONSEIL DE
PLACEMENT PROFESSIONNEL**

555 ouest, boul. Dorchester, Montréal H2Z 1S1
866-2807

Conseillers en Personnel depuis 1927

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

465-2145

- Chaque parution coûte \$3.00, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 465-2145

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

465-2145

- Chaque parution coûte \$5.60 le pouce
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en pages 25, 26 et 27

Notre service d'ANNONCES CLASSÉES
est assuré par l'agence Valrain C.P. 117 Brossard, Québec J4Z 3J1
du lundi au vendredi de 9h.15 à 18h.
465-2145 LE DEVOIR

si... vous recherchez la paix et la tranquillité dans un des plus beaux sites riverains, vous devez alors de visiter la résidence la plus huppée de tout "West Island".
PLACE Gouin
Le vaste terrain est retiré, quoique facile d'accès. De Montréal, direction nord sur l'autoroute Mirabel (13) et sortie au boul. Gouin. Vers l'ouest sur Gouin, passez 2 feux de circulation, et roulez jusqu'à la rue Meighen, en face du centre d'achat Pierrefonds. Si vous venez de l'ouest, la rue Meighen se situe à environ un mille à l'est du boul. des Sources, en haut de Gouin.
BUREAU DE LOCATION 11150, RUE MEIGHEN
Ouvert en semaine de 10 A.M. à 6 P.M. Sam. et dim. jusqu'à 6 P.M.
684-1407

NE SIGNEZ PAS AVANT D'AVOIR VU!
PLAZA OASIS
Plaza Oasis et ses aubaines. Centre situé à proximité de Place Vertu. Luxueux et grands appartements. Studio, 3 1/2, 4 1/2, tous équipés, piscine, bain sauna, salle de lavage à chaque étage. OUVERT 7 jours par semaine. 336-8308. 1-3-78

NOUS VOUS DONNONS QUATRE MOIS (GRATUITS) POUR SUCCOMBER AU CHARME DE LA VIE DES ÎLES
Si vous croyez que la vie de château doit coûter les yeux de la tête, une heureuse surprise vous attend à Promenade des Îles. Vous y trouverez une vie de rêve: une marina au long cours... des pistes de ski de fond... du tennis, des piscines intérieure et extérieure, des saunas... et, bien sûr, de superbes appartements — moquette, air climatisé — protégés par d'ultra-modernes systèmes de sécurité. Venez y faire une Promenade de quatre mois à nos frais... vous tomberez pour toujours sous le charme des îles.
Il vous faut constater sur place tout ce qui a l'air égal, Promenade des îles offre de plus.
Cette offre de loyer gratuit n'est valide que pour une période limitée.
Direction: Autoroute de Mirabel jusqu'au boulevard Samson est., à droite sur Carleton jusqu'au boulevard Lévesque, à gauche jusqu'à Promenade des îles, puis à droite.
Renseignements: 687-1622 10-2-78

EXCEPTIONNEL! "Penthouse" décoré avec soin. Nouvel immeuble en hauteur du centre-ville. Offrant restaurant, comptoir de nettoyage à sec, et dépanneur. Toutes les commodités LA CITADELLE
2125 ST-MARC, 935-4673 9-2-78

PROMENADE DES ÎLES
2555 HAVRE DES ÎLES LAVAL, QUÉBEC

DUVERNAY VAL-DES-ARBRES
3 1/2 et 4 1/2 neufs moquettes, lave-vaisselle, intercom etc... Tout confort, site champêtre autobus et communication métro.
3220-3230 Boulevard St-Martin Est Près d'AUTEUIL 661-3413 J.N.O.

APPELEZ 620-3333
RANG DU FER À CHEVAL 649-4202 9-2-78

APPELEZ 620-3337
STE-JULIE
1 mois gratuit. 3 1/2-4 1/2-5 1/2, dans le secteur du Domaine des Hauts-Bois. Idéal pour les sports de plein air. Stationnement gratuit. Chauffage électrique. Prés des centre d'achats.
RANG DU FER À CHEVAL 649-4202 9-2-78

AMEUBLEMENTS À VENDRE
Complet 3 pièces neuf incluant mobilier de chambre moderne, bureau triple 9 tiroirs, bureau monsieur, sofa faisant lit moderne avec chaise, table à café, lampes. Le tout \$475.00 termes acceptés. 738-4761 J.N.O.
MEUBLES NON PEINTS: Vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 est. Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 790 Atwater 935-6716. J.N.O.
TABLE en pin massif faite à la main \$300. aussi meubles sur mesure 844-1217. 9-2-78

SPÉCIAL D'OUVERTURE
Jouissez de l'atmosphère de la campagne, à quelques minutes du Centre-ville de Montréal au Jardin Mirasol. Nouveaux appartements de 1-2-3 chambres à coucher, thermostats individuels, tapis mur à mur, réfrigérateur. Appelez 620-3333. 10-2-78

BROSSARD
2 mois gratuit, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, face à l'arrêt d'autobus, direct métro Bonaventure et Longueuil. Stationnement gratuit, chauffage électrique, 5 minutes à pied des Centres d'achat, 2920 Lapinière, (coin Pitre). 671-4185, 672-1079. 20-2-78

ILE DES SOEURS
Appartement à 3 chambres à coucher \$293. Stationnement inclus. Parc d'amusement pour enfants.
769-8513 9-2-78

APPELEZ 620-3333
PIERREFONDS MEUBLÉS SPÉCIAL D'OUVERTURE
Jouissez de l'atmosphère de la campagne, à quelques minutes du centre-ville de Montréal aux Jardins Mirasol. Nouveaux appartements de 1, 2, 3 chambres à coucher. Contrôle de température individuel, tapis mur-à-mur, poêle et réfrigérateur.
Appellez 620-3337

APPELEZ 620-3337
STE-JULIE
1 mois gratuit. 3 1/2-4 1/2-5 1/2, dans le secteur du Domaine des Hauts-Bois. Idéal pour les sports de plein air. Stationnement gratuit. Chauffage électrique. Prés des centre d'achats.
RANG DU FER À CHEVAL 649-4202 9-2-78

APPELEZ 620-3337
STE-JULIE
1 mois gratuit. 3 1/2-4 1/2-5 1/2, dans le secteur du Domaine des Hauts-Bois. Idéal pour les sports de plein air. Stationnement gratuit. Chauffage électrique. Prés des centre d'achats.
RANG DU FER À CHEVAL 649-4202 9-2-78

APPELEZ 620-3337
STE-JULIE
1 mois gratuit. 3 1/2-4 1/2-5 1/2, dans le secteur du Domaine des Hauts-Bois. Idéal pour les sports de plein air. Stationnement gratuit. Chauffage électrique. Prés des centre d'achats.
RANG DU FER À CHEVAL 649-4202 9-2-78

Westmount Square
Pour vos bureaux choisissez l'endroit par excellence, l'adresse exclusive et centrale. Profitez des avantages suivants: Club Santé pour exécutifs, boutiques élégantes, proximité du métro.
Téléphone: A. E. LePage Westmount Realities 514 842 5011
M. Peter Bédard M. Raymond St-Cyr

CHALET À LOUER
CHALET neuf et très luxueux situé à Val-David, comprenant 3 chambres à louer au mois, semaine ou fin de semaine. 527-5903 ou 819-322-6095 11-2-78

CHALET À LOUER
CHALET neuf et très luxueux situé à Val-David, comprenant 3 chambres à louer au mois, semaine ou fin de semaine. 527-5903 ou 819-322-6095 11-2-78

CHALET À LOUER
CHALET neuf et très luxueux situé à Val-David, comprenant 3 chambres à louer au mois, semaine ou fin de semaine. 527-5903 ou 819-322-6095 11-2-78

CHALET À LOUER
CHALET neuf et très luxueux situé à Val-David, comprenant 3 chambres à louer au mois, semaine ou fin de semaine. 527-5903 ou 819-322-6095 11-2-78

CHALET À LOUER
CHALET neuf et très luxueux situé à Val-David, comprenant 3 chambres à louer au mois, semaine ou fin de semaine. 527-5903 ou 819-322-6095 11-2-78

CHALET À LOUER
CHALET neuf et très luxueux situé à Val-David, comprenant 3 chambres à louer au mois, semaine ou fin de semaine. 527-5903 ou 819-322-6095 11-2-78

CHALET À LOUER
CHALET neuf et très luxueux situé à Val-David, comprenant 3 chambres à louer au mois, semaine ou fin de semaine. 527-5903 ou 819-322-6095 11-2-78

APPELEZ 620-3333
RANG DU FER À CHEVAL 649-4202 9-2-78

APPELEZ 620-3333
RANG DU FER À CHEVAL 649-4202 9-2-78

APPELEZ 620-3333
RANG DU FER À CHEVAL 649-4202 9-2-78

APPELEZ 620-3333
RANG DU FER À CHEVAL 649-4202 9-2-78

APPELEZ 620-3333
RANG DU FER À CHEVAL 649-4202 9-2-78

APPELEZ 620-3333
RANG DU FER À CHEVAL 649-4202 9-2-78

APPELEZ 620-3333
RANG DU FER À CHEVAL 649-4202 9-2-78

APPELEZ 620-3333
RANG DU FER À CHEVAL 649-4202 9-2-78

APPELEZ 620-3333
RANG DU FER À CHEVAL 649-4202 9-2-78

APPELEZ 620-3333
RANG DU FER À CHEVAL 649-4202 9-2-78

APPELEZ 620-3333
RANG DU FER À CHEVAL 649-4202 9-2-78

APPELEZ 620-3333
RANG DU FER À CHEVAL 649-4202 9-2-78

APPELEZ 620-3333
RANG DU FER À CHEVAL 649-4202 9-2-78

APPELEZ 620-3333
RANG DU FER À CHEVAL 649-4202 9-2-78

APPELEZ 620-3333
RANG DU FER À CHEVAL 649-4202 9-2-78

APPELEZ 620-3333
RANG DU FER À CHEVAL 649-4202 9-2-78

APPELEZ 620-3333
RANG DU FER À CHEVAL 649-4202 9-2-78

APPELEZ 620-3333
RANG DU FER À CHEVAL 649-4202 9-2-78

APPELEZ 620-3333
RANG DU FER À CHEVAL 649-4202 9-2-78

APPELEZ 620-3333
RANG DU FER À CHEVAL 649-4202 9-2-78

APPELEZ 620-3333
RANG DU FER À CHEVAL 649-4202 9-2-78

APPELEZ 620-3333
RANG DU FER À CHEVAL 649-4202 9-2-78

APPELEZ 620-3333
RANG DU FER À CHEVAL 649-4202 9-2-78

APPELEZ 620-3333
RANG DU FER À CHEVAL 649-4202 9-2-78

APPELEZ 620-3333
RANG DU FER À CHEVAL 649-4202 9-2-78

APPELEZ 620-3333
RANG DU FER À CHEVAL 649-4202 9-2-78

APPELEZ 620-3333
RANG DU FER À CHEVAL 649-4202 9-2-78

La vraie vie
Venez vivre à LaCité, à quelques minutes de la Place des Arts, du Théâtre du Nouveau Monde et des autres théâtres de renom. Ça c'est vivre à LaCité!
De luxueux studios et des appartements de 1 à 4 chambres à coucher sont disponibles maintenant. Visitez nos appartements-terminés, en semaine: 9h à 21h, fin de semaine: 9h à 19h, 350 ouest, Prince Arthur coin avenue du Parc 845-4173

APPELEZ 620-3333
RANG DU FER À CHEVAL 649-4202 9-2-78

APPELEZ 620-3333
RANG DU FER À CHEVAL 649-4202 9-2-78

APPELEZ 620-3333
RANG DU FER À CHEVAL 649-4202 9-2-78

APPELEZ 620-3333
RANG DU FER À CHEVAL 649-4202 9-2-78

APPELEZ 620-3333
RANG DU FER À CHEVAL 649-4202 9-2-78

APPELEZ 620-3333
RANG DU FER À CHEVAL 649-4202 9-2-78

APPELEZ 620-3333
RANG DU FER À CHEVAL 649-4202 9-2-78

APPELEZ 620-3333
RANG DU FER À CHEVAL 649-4202 9-2-78

APPELEZ 620-3333
RANG DU FER À CHEVAL 649-4202 9-2-78

APPELEZ 620-3333
RANG DU FER À CHEVAL 649-4202 9-2-78

APPELEZ 620-3333
RANG DU FER À CHEVAL 649-4202 9-2-78

APPELEZ 620-3333
RANG DU FER À CHEVAL 649-4202 9-2-78

APPELEZ 620-3333
RANG DU FER À CHEVAL 649-4202 9-2-78

APPELEZ 620-3333
RANG DU FER À CHEVAL 649-4202 9-2-78

APPELEZ 620-3333
RANG DU FER À CHEVAL 649-4202 9-2-78

APPELEZ 620-3333
RANG DU FER À CHEVAL 649-4202 9-2-78

APPELEZ 620-3333
RANG DU FER À CHEVAL 649-4202 9-2-78

APPELEZ 620-3333
RANG DU FER À CHEVAL 649-4202 9-2-78

APPELEZ 620-3333
RANG DU FER À CHEVAL 649-4202 9-2-78

APPELEZ 620-3333
RANG DU FER À CHEVAL 649-4202 9-2-78

APPELEZ 620-3333
RANG DU FER À CHEVAL 649-4202 9-2-78

APPELEZ 620-3333
RANG DU FER À CHEVAL 649-4202 9-2-78

Bowie Kuhn espère toujours obtenir la résiliation du bail des A's d'Oakland

OAKLAND — Le commissaire du baseball Bowie Kuhn a décidé de faire une nouvelle tentative pour obtenir la résiliation du bail liant Charles Finley au Coliseum d'Oakland afin que le club puisse déménager à Denver.

Le président du Coliseum, Robert T. Nahas, a dit que le

commissaire était persuadé que le maintien des A's à Oakland pendant que les Giants sont à San Francisco conduirait à une catastrophe financière susceptible d'ébranler les fondements du baseball majeur. Il a ajouté que le bureau de direction du Coliseum, qui avait refusé de résilier le

bail des Athletics, était prêt à écouter d'autres propositions et pourrait revenir sur cette décision. Le commissaire a ajouté que cette question sera évoquée lors de la réunion du conseil municipal d'Oakland qui devait avoir lieu en soirée.

A New York, le président de la Ligue américaine, Lee

MacPhail, a dit qu'il espérait que le Coliseum reviendra sur sa décision car le baseball majeur ne pouvait pas faire vivre deux équipes dans la région de la baie de San Francisco.

Les Expos de Montréal ont annoncé que Larry Bearnarth, ancien lanceur et instructeur

des ligues majeures, avait été nommé gérant des Expos de West Palm Beach, un club de classe A de la Ligue de la Floride.

Bearnarth, qui est âgé de 37 ans, a lancé pour les Mets de New York et les Brewers de Milwaukee avant de rejoindre l'organisation des Expos de Montréal en décembre 1971.

De 1972 à 1975, il a été instructeur des lanceurs des filiales des ligues mineures et, en 1976, instructeur des lanceurs des Expos sous les ordres de Karl Kuehl et Charlie Fox.

Felipe Alou, qui dirigeait le club de Palm Beach l'an dernier, sera le gérant de la filiale des Expos à Memphis, un club de classe AA.

STE-MARGUERITE — Les championnats provinciaux de curling féminin senior menant aux championnats canadiens, qui auront lieu du 19 au 25 mars à St-Jean de Terre Neuve, se sont poursuivis hier à Ste-Marguerite, dans le Laurentides, par les rencontres du quatrième tour.

Shirley Silverson, de Pointe Claire, a maintenu sa domination et pris la tête avec une fiche parfaite de quatre victoires en battant Lachine 14-7. Dans les autres rencontres, Granby a vaincu Lachute 9-8; Shawinigan a eu raison de Beauchâteau 9-8, et Riverbend a vaincu le Royal Montréal 14-7.

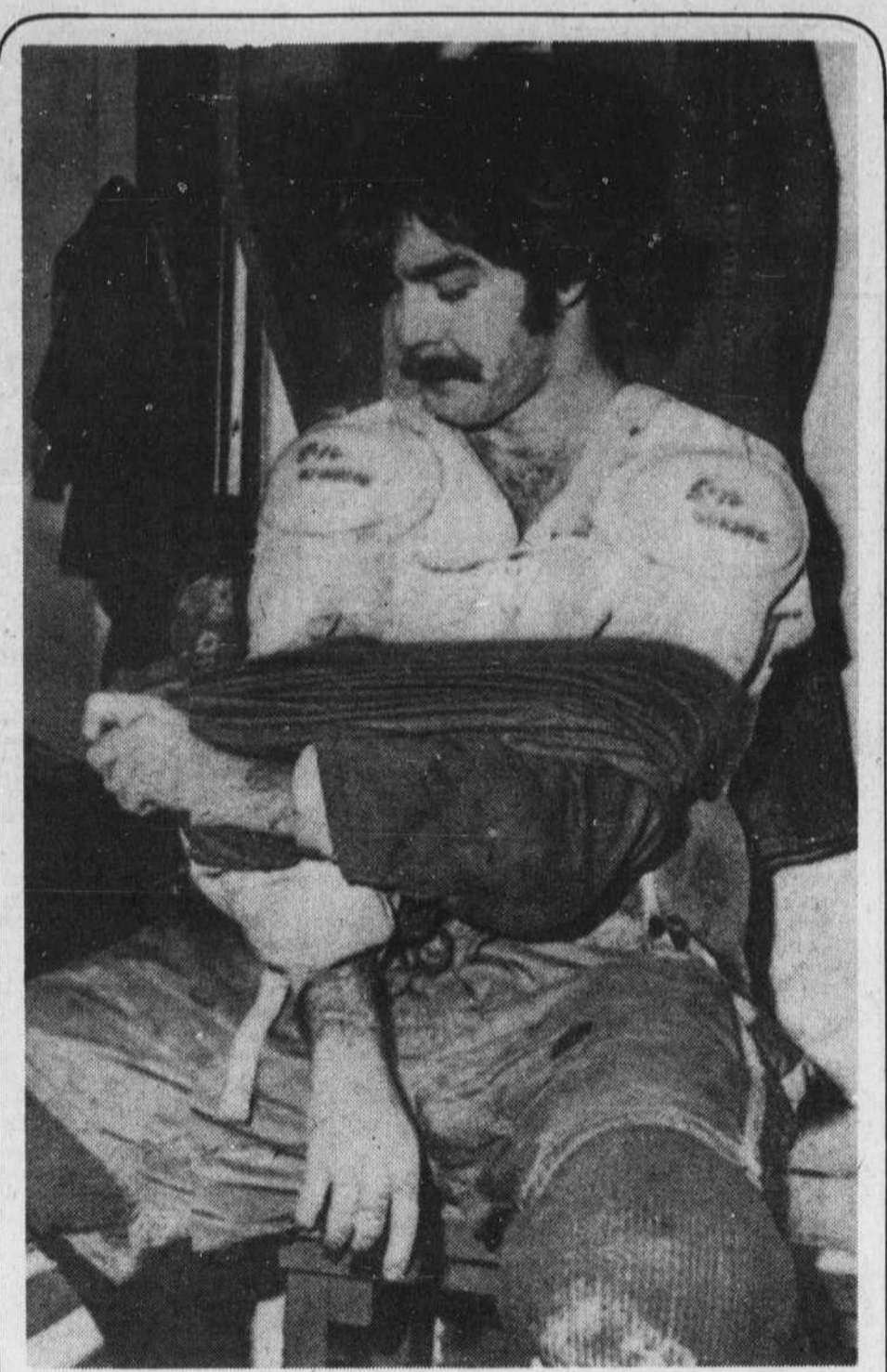
Derrière Pointe-Claire, on retrouve Granby et Riverbend avec des fiches de 3-1; Shawinigan et le Royal Montréal à 2-2; Lachine et Lachute à 1-3; et Beauchâteau à 0-4.

RICHMOND — Le président du tournoi de la WCT, qui vient de prendre fin à Richmond, en Virginie, par la victoire de Vitas Gerulaitis, a indiqué qu'il avait l'intention de demander au conseil du tennis professionnel de sévir avec la dernière rigueur contre l'Américain.

Lou Einwick a précisé que Gerulaitis avait eu un comportement indigne d'un professionnel tout au long du tournoi, insultant les juges, les joueurs et les spectateurs.

Il a rappelé que Gerulaitis était passible d'une amende pouvant aller jusqu'à \$10,000 et d'une suspension pouvant atteindre un an.

Par ailleurs, huit autres joueurs sont susceptibles d'amendes allant de \$200 à \$750 pour des infractions aux règlements de l'Association des joueurs professionnels allant du jet de leur balle ou de leur raquette dans les tribunes à des gestes obscènes en direction du public ou des juges.



Sanderson tente un retour au jeu avec les Red Wings

DETROIT (AP) — Derek Sanderson, se remettant d'un long combat avec la boisson et la drogue, pourrait participer à sa première séance d'entraînement avec les Red Wings de Detroit, demain.

Sanderson a été libéré par les Canucks de Vancouver en octobre moyennant la moitié de son salaire annuel de \$165,000.

Il a obtenu un essai avec les Wings à sa sortie de l'hôpital il y a une semaine, après avoir été soigné aux bras et aux jambes pour brûlures à la suite d'un accident dans sa cuisine.

Pendant son hospitalisation, les médecins l'ont guéri de ses habitudes de boisson et de drogue, selon son avocat Bob Woolf qui a maintenant confiance en son client, ce qui n'était guère le cas il y a un mois et demi.

Sanderson a confiance au directeur-gérant

Ted Lindsay, des Red Wings.

Lindsay a révélé que Sanderson aura son essai de 10 jours à ses propres frais.

Sanderson aurait fait connaître publiquement son intention dans une entrevue avec le New York Times auquel il a avoué qu'il buvait une bouteille et demie par jour, en plus de faire usage de drogue.

Il avait été la recrue de l'année avec Boston en 1967-68, puis, en 1972-73, il avait obtenu \$50,000 par quinze des Blazers de Philadelphie, de l'AMH.

Après son bref stade à Philadelphie, Sanderson est revenu avec Boston jusqu'en 1974-75 avant de passer aux Rangers de New York.

Il a ensuite porté les couleurs du St. Louis et du Kansas City, de la LCH, avant de passer aux Canucks.

Gilles Villeneuve se familiarise avec la Ferrari 312-T-3

par Gilles St-Jean

Poursuivant cette semaine son entraînement sur la nouvelle Ferrari 312-T-3, la dernière-née du fabricant italien, le pilote québécois Gilles Villeneuve a réussi hier le meilleur temps jamais effectué par cette voiture sur la piste de Fiorano, propriété de Ferrari.

Villeneuve a retranché 30 centièmes de seconde au tour de piste de son coéquipier Carlos Reutemann. Ce dernier avait il y a quelques semaines bouclé le tour d'entraînement en 1:09.83 minute, peu avant le départ de l'écurie Ferrari pour l'Amérique du Sud, où viennent d'avoir lieu deux grands prix.

Rappelons que Villeneuve prépare actuellement le grand prix d'Afrique du Sud, qui aura lieu le 5 mars prochain à Kyalami, une piste qu'il connaît fort bien pour y avoir disputé une course en Formule-Atlantique.

Selon un correspondant en Europe, la T-3 s'améliore constamment, sous l'égide de l'équipe mécanique de Ferrari qui y a apporté plusieurs modifications, au chapitre des pneus notamment. Villeneuve a bouclé son tour record hier sur des gommes très dures et par un temps froid; cela laisse présager que munie de gommes plus molles, donc mieux adhérentes, la T-3 pourrait effectuer des performances encore plus intéressantes.

Le coéquipier de Villeneuve, qui devait partir vers le 26 février pour Kyalami, où il devait effectuer des essais préliminaires sur la T-3, pourrait être remplacé par le Québécois. Reutemann se repose en effet chez lui, en Argentine, de malaises dont il souffrait déjà lors du grand prix du Brésil, il y a dix jours.

Par ailleurs, lors de son passage au Québec la semaine dernière, Villeneuve aurait affirmé à sa famille qu'il remportera le grand prix d'Afrique du Sud. Le Berthiervilleois a estimé lors de cette occasion que les facteurs T-3 et connaissance de la piste militent en sa faveur plus qu'en n'importe quelle autre course.

Reutemann doit joindre l'écurie Ferrari à Fiorano la semaine prochaine, et c'est à ce moment que le personnel décidera si la T-3 courra le GP d'Afrique du Sud. Selon l'agence Associated Press, qui citait hier des membres de l'écurie, la T-3 pourrait être remise aux essais jusqu'au grand prix des Etats-Unis, à Longbeach, le 2 avril. Seuls les essais en vue de Kyalami pourraient faire changer la firme d'idée, dit-on.



Le lanceur Tug McGraw, accompagné de Steve Carlton, Larry Christenson, Jerry Martin et Roman Gabriel, a entrepris hier malgré la neige l'odyssée cycliste de 1,300 milles depuis le Veteran Stadium de Philadelphie jusqu'au site du camp d'entraînement des Phillies, à Clearwater, en Floride. L'argent recueilli sera versé à une oeuvre luttant contre la dystrophie musculaire.

hockey

Ligue Nationale				Association Mondiale			
Lundi				Lundi			
Philadelphia 2, St. Louis 0				Aucun match à l'affiche			
Hier				Hier			
Minnesota à Islanders NY remis	Atlanta à Vancouver	Pittsburgh à Colorado	Detroit à Los Angeles	Birmingham à Québec	Cincinnati à Edmonton	Québec à N. Angleterre	Birmingham à Winnipeg
Ce soir				Ce soir			
Minnesota à Rangers NY	Islanders à Chicago	St. Louis à Toronto	Buffalo à Cleveland	Québec à Houston	Les meneurs		
(Parties d'hier non comprises)				(Partie d'hier non comprise)			
	b	p	pts	b	p	pts	
Trotter, NYI	33	54	87	Tardif, Qué.	40	55	95
Lafleur, Mtl	37	41	78	Hull, Win.	34	45	79
Sittler, Tor.	26	46	72	Nilson, U. Win.	33	56	79
Bossy, NYI	39	25	64	Hedberg, Win.	38	38	76
Lemaire, Mtl	22	42	64	Cloutier, Qué.	32	42	74
Clarke, Phi.	18	46	64				
Perreault, Buf.	35	27	62				
Gilles, NYI	23	38	61				
Palmetto, Col.	21	37	58				
O'Reilly, Bos.	19	39	58				

LIGUE NATIONALE							
Section James Norris							
	pj	g	p	n	pp	pc	pts
MONTREAL	50	35	7	8	210	113	78
LOS ANGELES	50	22	18	10	162	141	54
PITTSBURGH	51	17	23	11	171	205	45
DETROIT	49	18	23	8	145	187	44
WASHINGTON	53	9	33	11	119	206	29

ASSOCIATION MONDIALE							
	pj	g	p	n	pp	pc	pts
N.-ANGLETERRE	52	30	18	4	215	171	64
WINNIPEG	50	30	18	2	237	163	62
HOUSTON	49	25	21	3	176	177	53
EDMONTON	51	28	24	1	293	185	53
QUEBEC	48	24	22	2	174	192	46
BIRMINGHAM	50	22	26	2	181	206	44
CINCINNATI	52	21	28	4	157	213	36
INDIANAPOLIS	51	16	31	4	157	213	36

Les vaincus de Garmisch songent à une revanche

ST-GERVAIS (Reuter) — La première épreuve de la phase finale de la Coupe du Monde, qui se terminera le 18 mars à Arosa, en Suisse, se disputera aujourd'hui sous le signe de la revanche.

Les vives déceptions des victimes de marque des championnats du monde de Garmisch-Partenkirchen n'ont certainement pas encore été effacées chez celles des favorites battues lors des championnats du monde.

Elles tenteront de faire oublier aussi vite que possible leurs contre-performances.

Hanny Wenzel, actuellement en tête au classement général intermédiaire de la Coupe du Monde, qui n'a quitté Garmisch qu'avec une médaille d'argent, celle du combiné, et sa camarade d'entraînement Lise-Marie Morerod, deuxième en slalom géant alors qu'elle est la

meilleure spécialiste des disciplines techniques depuis trois ans, ont à cœur de rétablir leur prestige et leur réputation dès le slalom d'aujourd'hui, disputé à St-Gervais.

C'est dans l'anonymat des pistes du Bettex, situées loin des routes, que la récente et inattendue championne du monde de slalom défendra pour la première fois son titre acquis de haute lutte voici une semaine.

Lea Soelkner, qui ne compte aucune victoire en Coupe du Monde, y retrouvera des conditions de course qui lui ont convenu à Garmisch: le début de la pente du slalom est en effet très raide, et avantage les spécialistes d'un petit gabarit, agiles et précis.

L'Autrichienne, âgée de 19 ans, aussi ambitieuse et résolue que sa camarade Annemarie Moser-Proell, ris-

quant de s'offrir une revanche de la première manche de St-Gervais en 1977, et Monika Kaserer — ne parviennent pas à se surpasser une nouvelle fois face aux assauts de leurs concurrentes.

Au-delà de la victoire d'étape, la course d'aujourd'hui est importante au niveau de la Coupe du Monde.

Si en slalom Hanny Wenzel, qui s'est imposée à trois reprises, ne peut plus être dépassée — elle compte actuellement déjà 110 points — par contre rien n'est encore joué en ce qui concerne le classement combiné de la Coupe du Monde pour lequel on retient les trois meilleurs résultats par discipline.

Hanny Wenzel mène avant cette course avec 149 points, devant Lise-Marie Morerod (125) et Annemarie Moser-Proell (109).

Maria Epple, la championne du monde de slalom géant, qui comptabilise 78 points, Monika Kaserer, riche de 76 points, et Fabienne Serrat avec 73, paraissent déjà irrémédiablement battues.

Huit épreuves — quatre slaloms géants, deux slaloms et deux descentes — restent encore à courir.

Hanny Wenzel peut marquer 53 points si elle remporte encore un géant (elle en a déjà gagné deux cet hiver) et les deux descentes, Lise-Marie Morerod peut atteindre 150 points avec trois nouvelles victoires alors qu'Annemarie Moser-Proell doit terminer au moins quatre fois troisième si elle veut franchir le cap des 150 points.

Le slalom géant de Garmisch où elle a fini troisième après une deuxième manche impressionnante de force et de combativité a cependant montré ses possibilités actuelles.

L'infatigable lutteuse de Kleinarl, sans aucun doute "libérée" par son double descende-combiné de Garmisch, est à même de prendre de grands risques, et de tenter une fois encore le tout pour le tout.

C'est à St-Gervais, en 1971, qu'elle a remporté son dernier slalom. Il serait étonnant qu'elle retrouve d'un coup toute sa souplesse dans cette spécialité, et qu'elle tienne en échec des skieuses plus fines, mais il faut s'attendre à une course très offensive de sa part.

La pente du slalom géant, relativement plate sur la fin et recouverte d'une épaisse couche de neige fraîche lui convient mieux. En 1977, elle a fini troisième.

carnet sportif

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris la mort du jeune allier Daniel Richard des Remparts de Québec. Daniel, un joueur prometteur, âgé de 17 ans, s'est subitement éteint sur la glace au cours d'une pratique optionnelle de son équipe. Transporté d'urgence à l'hôpital St-François d'Assise de Québec, on n'a pu que constater le décès du jeune athlète. Daniel Richard, dans son dernier match, dimanche dernier contre les Eperviers de Verdun, avait obtenu un but et une passe.

Le médecin des Remparts, le docteur Michel Dupont a déclaré que selon le rapport préliminaire du médecin pathologiste, le décès aurait été causé par un infarctus du myocarde.

À la demande de la famille du jeune disparu, aucune demande ne sera faite à la ligue pour que le match prévu ce soir entre les Remparts et les Olympiques de Hull, soit interrompu. Cependant, les festivités qui devaient se dérouler dans le cadre du carnaval de Québec ont été annulées.

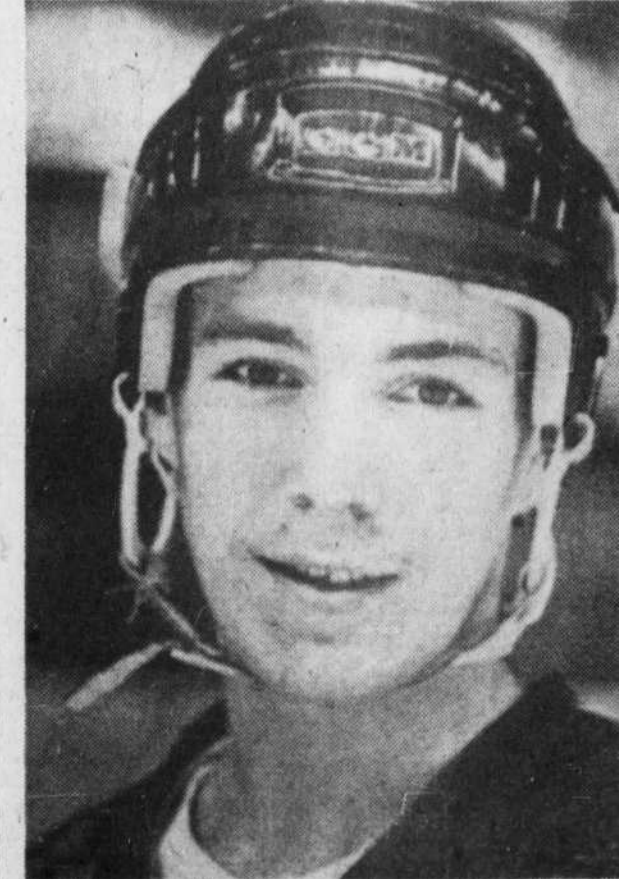
La direction des Remparts a également laissé savoir que le dossier numéro 9 porté par Daniel Richard, sera retiré jusqu'à la fin de la saison.

Pendant qu'au Colisée de Québec la mort de Daniel Richard secouait tous les sportifs, à Montréal se tenait une grande fête en l'honneur de Jacques Beauchamp, récemment nommé directeur du Philadelphia Journal. Plus de 2000 amis, artistes et sportifs de tous les coins du Québec se sont donné rendez-vous pour saluer le plus connu de tous les chroniqueurs sportifs du Québec. Jacques Beauchamp a passé une grande partie de sa vie dans le sport et c'est particulièrement à cause du hockey qu'il fit sa réputation. "Aujourd'hui, me disait-il, mon amour du sport est partagé entre le hockey et le basketball que je découvre vraiment depuis mon arrivée à Philadelphie".

Sur une échelle plus modeste, certes, que la fête à Jacques Beauchamp, je m'en voudrais de ne pas souligner l'hommage rendu hier à Omer Marchessault à l'occasion de ses 30 ans de service au sport de la lutte. C'est à la Brasserie Le Canoe que ses amis ex-lutteurs Maurice Dépatie, Roger St-Germain et Dennis White avaient réuni quelques centaines d'amis pour remercier Omer Marchessault de son dévouement. Rares sont les sportifs fréquentant les gymnases, qui n'ont pas croisé l'ami Omer et profité de ses conseils au cours des 30 dernières années.

Dans un autre ordre d'idées, les amateurs de cyclisme seront ravis d'apprendre que ce soir et demain au vélodrome du Parc olympique, cinq pays se feront la lutte dans une compétition internationale. Quelques-uns des meilleurs coureurs de France, de Grande-Bretagne, d'Allemagne de l'Ouest et des Etats-Unis livreront bataille aux meilleurs cyclistes du Canada, dont Jocelyn Lovell.

Il s'agira de la première d'une série de quatre réunions internationales au programme cycliste du vélodrome en 1978. On sait que l'ex-coureur



Daniel Richard

Lettre ouverte de l'Institut CD Howe aux premiers ministres

Réduction des taxes de vente provinciales et augmentation des dépenses publiques

Devant le spectre de taux de chômage records et prolongés, l'Institut de recherches CD Howe, de Montréal, a lancé hier un appel aux premiers ministres du Canada en faveur d'une réduction des taxes de vente, "notamment au niveau des provinces", et d'une augmentation des dépenses publiques.

"La recherche acharnée de l'équilibre budgétaire a constitué la plus grave erreur des années '30" et il convient de ne pas la répéter", prétendent aujourd'hui les dirigeants du CD Howe dans une lettre ouverte adressée aux onze Premiers ministres en vue de leur conférence de la semaine prochaine.

La réduction de la taxe de vente, estiment les cadres du CD Howe, aurait une incidence sur le taux d'inflation, accroîtrait le pouvoir d'achat des classes les moins fortunées, encouragerait la consommation et stimulerait, de ce fait, la croissance économique générale.

Le CD Howe rejoint donc le peloton des groupes de pression — Business Council on National Issues et Conference Board notamment — qui trouvent que les gouvernements au Canada ont appuyé trop fort sur les freins. Tout en continuant d'approuver l'objectif premier des gouvernements, qui est de maîtriser l'inflation, l'Institut de recherches CD Howe estime par ailleurs que les Canadiens "n'auront plus longtemps la patience de supporter les coûts économiques et

politiques d'un chômage prolongé".

Par ailleurs, certains signes tangibles permettent de croire que le temps serait venu d'adoucir la politique fiscale au Canada.

Ainsi, prétend le CD Howe, "les progrès accomplis au cours des deux dernières années" permettent de penser que les conditions sont favorables à une reprise à moyen terme. Entre-temps, les gouvernements ont cependant la responsabilité de soulager les Canadiens du fléau que représentent des taux de chômage les plus élevés depuis la guerre.

Ainsi le CD Howe souligne que la Banque centrale contrôle mieux la croissance de la masse monétaire, que le gouvernement fédéral exerce un meilleur contrôle sur la croissance des dépenses publiques, que la croissance des coûts unitaires de main-d'oeuvre s'est stabilisée au rythme américain, que la dépréciation du dollar a amélioré la position concurrentielle de l'industrie canadienne, etc.

Ce sont là, souligne le CD Howe, autant de tendances favorables mais encore assombries par des taux de chômage inacceptables et qui pourraient s'aggraver au cours de l'année. D'où cette recommandation de réduire la taxe de vente qui, de l'avis de tous les spécialistes, constitue l'allègement fiscal le plus efficace et dont les effets se font sentir le plus rapidement.

Ces recommandations font partie du rapport

déposé annuellement par l'Institut CD Howe — "Regards sur la politique 1978" — qui doit paraître vers la fin du mois.

Dans leur lettre ouverte aux Premiers ministres, les cadres du CD Howe se penchent également sur le problème des disparités régionales dont on a tout lieu de croire qu'elles s'aggravent depuis quelques années, malgré les mises de fonds importantes des gouvernements.

Ces disparités, croit l'Institut, ne se corrigent pas par de simples transferts ou des dépenses publiques accrues, pas plus que par des subventions directes. Le CD Howe recommande plutôt au gouvernement fédéral de "promouvoir le développement régional par des politiques fiscales différentielles et des remises d'impôts".

Le CD Howe recommande encore aux deux paliers de gouvernement de réexaminer la qualité de leurs contributions aux régions défavorisées. Loin de penser que ces contributions aient eu toute l'efficacité voulue, le CD Howe ajoute que les taux d'imposition et les niveaux de salaire minimum dans certaines provinces ont tellement élevé les coûts de production que ces provinces sont peut-être aujourd'hui en situation désavantageuse.

Le CD Howe s'en prend enfin au mythe des politiques structurelles qui font obstacle à la souplesse et à l'adaptation nécessaire à la transformation de l'économie.

échos / Vachon en Ontario

Vachon, l'une des filiales de Culinar, a conclu hier un accord de principe pour acheter certains actifs physiques d'une entreprise alimentaire ontarienne, Flamingo Pastries Ltd.

Toutes les conditions de l'accord n'ont pas été précisées par M. Paul Lamontagne, vice-président et directeur général de Vachon, de Sainte-Marie de Beauce. Le prix de vente de l'usine Flamingo, située à Port Perry (Ontario) n'a pas été révélé.

Flamingo Pastries Limited est un manufacturier réputé de tartelettes au beurre de marque Flamingo. La grande majorité des ventes de cette entreprise se situent en Ontario. L'importante force de distribution de Vachon Inc. ne pourra que faire croître substantiellement les opérations de Flamingo Pastries Limited.

Le chiffre d'affaires est de l'ordre de \$4.5 millions. Le personnel de Port Perry demeurera en place.

En 1976, le chiffre d'affaires de Culinar, qui outre Vachon comprend Diamant et Lido Biscuit, a été de \$81.5 millions, amenant des bénéfices de \$3.1 millions.

Le Crédit Foncier Franco-Canadien a atteint, le 31 décembre 1977 le bilan consolidé de \$1,114,771,000, une augmentation de 15% depuis le 31 décembre 1976.

Au terme du 97ème exercice, le bénéfice net d'exploitation consolidé ressort à \$8,374,000 (\$9.67 par action) contre \$8,052,000 (\$9.30 par action) en 1976. Les résultats de cette année comportent en outre des gains extraordinaires provenant de la disposition d'actifs de \$1,916,000 \$2.21 par

action) contre \$1,013,000 (\$1.17 par action) en 1976. Le bénéfice net consolidé de l'année s'élève donc à \$10,290,000 (\$11.88 par action) contre \$9,065,000 (\$10.47 par action). Les revenus bruts consolidés s'élevaient à \$111,268,000 se sont accrus de 21% et les dépenses se chiffrent à \$97,964,000 ont augmenté de 25%.

Au 31 décembre 1977, la part des actionnaires aux livres ressort à \$87,426,000 (\$100.96 par action) contre \$81,085,000 (\$93.68 par action) en 1976, une augmentation de 8%. Il y a 865,960 actions en circulation.

Le dividende annuel qui sera proposé par le Conseil d'administration à l'assemblée générale des actionnaires du 4 avril 1978 sera de \$4.57 par action contre \$4.32 l'an dernier, soit l'augmentation prévue par la lutte anti-inflation.

Selon Alex D. Hamilton, président de Domtar

Trois causes expliqueraient l'écart de 16% dans la productivité entre le Québec et l'Ontario

par Marie-Agnès Thellier

demande l'engagement de tous les Canadiens car la productivité ne se résume pas en la productivité de la main-d'oeuvre, ou du capital, ou des

méthodes de gestion, ou de la technologie, ou des ressources naturelles.

Devant la Chambre de Commerce de Montréal, M. Alex D. Hamilton, président et administrateur en chef de Domtar, a déclaré hier que "la recherche de la productivité exige plus que ce que l'on pense communément" et qu'elle suppose des coûts qui dans de nombreux cas compensent les gains qui en découlent.

Analysant le manque de productivité de la main-d'oeuvre québécoise, M. Hamilton explique par trois causes principales les 16% d'écart avec l'Ontario et les 9% d'écart avec la moyenne nationale:

● Le tiers de cet écart entre le Québec et l'Ontario est directement attribuable à la plus grande concentration au Québec d'industries à faible productivité telles que les industries de la chaussure, du textile, de l'alimentation et du meuble (biens non durables) et, à l'inverse, à la concentration en Ontario des industries à productivité élevée comme l'automobile et la machinerie (biens durables).

● Le second tiers de l'écart est attribuable aux plus importants investissements en outils de production en Ontario. M. Hamilton se demande si l'imposition très élevée au Québec n'est pas responsable de cette différence: "Plus l'impôt est élevé, moins il reste de capitaux pour consacrer à la production", a-t-il dit.

● Le dernier tiers provient d'une diversité de facteurs parmi lesquels on retrouve le niveau d'instruction plus bas, les méthodes de gestion médiocres et le nombre plus restreint d'économies d'échelle à cause de l'étroitesse du marché québécois.

Pour remédier à cette situation, M. Hamilton réfute les augmentations de tarifs douaniers ou l'imposition de quotas d'importations. Il faut s'attaquer au problème, par l'Institut national de productivité, une "initiative heureuse et pleine d'espoir" du ministre Tremblay, et par un travail lent et difficile pour augmenter l'efficacité avec laquelle on utilise les ressources produisant biens et services au Québec.

M. Hamilton suggère aussi de "créer un climat économique et politique qui encouragerait l'investissement dans des industries à productivité élevée" au Québec.

En règle générale, souligne le PDG de Domtar, la hausse de productivité de la main-d'oeuvre doit être accompagnée d'une réduction du coût de production pour rendre les producteurs canadiens concurrentiels. C'est dire qu'il ne suffit pas d'adopter une coûteuse machine neuve pour être concurrentiel sur le marché.

Quant à la rentabilité du capital, c'est-à-dire des investissements, elle doit être confrontée au rendement obtenu dans la production. "Lorsque notre économie est aussi languissante qu'elle l'est présentement, que nos marges bénéficiaires sont fixées par la loi et que le coût de l'argent demeure élevé, les possibilités de parvenir à une amélioration mesurable de la productivité de notre capital sont clairement limitées.

Les handicaps majeurs du Canada sont ses faiblesses dans le domaine du génie et du commerce, a souligné M. Hamilton. "Si nous prenons deux groupes de travail distincts à compétence et travail égaux, le groupe possédant la technologie la plus avancée sera le plus productif. Il en sera de même pour le groupe bénéficiant de la gestion la plus efficace" a déclaré le président de Domtar. Ce fait est rarement souligné parce que la productivité de la technologie et de la gestion s'obtient par le biais de l'utilisation de la main-d'oeuvre et du capital.

Autres éléments importants relevés par M. Hamilton: la productivité des matières premières, la force de l'esprit de l'entreprise, le désir de réaliser des bénéfices, la qualité des services de soutien tels que les transports et les communications. Réellement, "le problème est plus complexe que le simple fait de travailler plus fort et plus longtemps ou de consacrer plus d'argent à l'acquisition de meilleurs outils de production", de dire M. Hamilton.

Si les raisons les plus criantes du manque de rentabilité sont "le coût excessif de la main-d'oeuvre, l'incidence envahissante de la fiscalité et les interventions extrémistes des gouvernements", elles ne sont pas les seules. Et malheureusement, de conclure l'orateur, une meilleure position concurrentielle ne s'achète pas...

AVANTAGE FISCAL
(nouveaux Immeubles d'habitation)
Sans engagements financiers
Vous achetez grâce à votre remboursement d'impôts de 1977-1978
Composez
323-8602, M. BRUNO
671-6422, M. FRANÇOIS

TRUST HELLÉNIQUE CANADIEN
Dès MAINTENANT... Contribuez à un "PLAN D'ÉPARGNE DE RETRAITE ENREGISTRÉ"
Le placement de vos contributions, dans un certificat d'épargne garanti, pour une période de 5 ans, vous permettra d'épargner sur l'impôt et en outre de bénéficier d'un taux d'intérêt avantageux non imposable.
9 3/4 %*
Contribution minimum \$500.00
AUCUN FRAIS D'ADMINISTRATION
INTÉRÊT PAYÉ ANNUELLEMENT
Un placement de
\$1000.
rapportera
\$558.18
si l'intérêt réalisé est composé dans un compte courant d'un "PLAN D'ÉPARGNE DE RETRAITE ENREGISTRÉ" au taux courant, lequel est de 1% plus élevé que le taux en vigueur.
TRUST HELLÉNIQUE CANADIEN
Inscrite à la Régie de l'Assurance-Dépôts du Québec.
TROIS SUCCURSALES À VOTRE DISPOSITION À MONTRÉAL
852 ouest, Jean Talon
Montréal H3N 1S4 273-4233
5101, avenue du Parc
Montréal H2V 4G3 273-1267
1405, rue Peel
Montréal H3A 1S5 844-1106
OUVERT SIX JOURS PAR SEMAINE
*Sujet à changement sans avis

IMPÔT DIFFÉRÉ
immeuble à revenus
36 logements, classe 32
chaque participant:
pale: \$20,000 en février 1978
\$15,000 en 5 ans
reçoit: 1/5 de la propriété rétroactivement en 1977
sauve: \$19,000 en 1977
\$64,000 pour les 10 premières années d'opération
Si ceci vous intéresse, communiquez:
SOCIÉTÉ DE GESTION C.M.H.C. INC.
1010 Ste-Catherine Ouest, bureau 707
Montréal, P.Q. H3B 3R3
Tél.: 871-8174 (Richard Touchette)

Claude Bujold
AVOCAT
qui exerçait sa profession comme membre du contentieux de la Banque Canadienne Nationale a le plaisir d'annoncer l'ouverture de son étude.
65, rue Sherbrooke est
Bureau 607
Montréal H2X 1C4
Tél.: (514) 288-4909

LA GARANTIE. COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'AMÉRIQUE DU NORD
AVIS DU 300^e DIVIDENDE
Un dividende de vingt-quatre dollars et quarante-quatre cents (\$24.44) par action a été déclaré payable à même le surplus de capital de 1977 disponible et sera payable le 16 février 1978 aux détenteurs des actions enregistrées aux livres de la compagnie à la fermeture des bureaux le 10 février 1978.
Par ordre du Conseil d'Administration
Le secrétaire,
D.R. SMITH
Montréal, le 31 janvier 1978

CASTOR EN OR du Canada
LE PLUS PUR JAMAIS FRAPPE
Caractéristiques:
Titre — or fin à 24 carats — 9999. Poids — 1 once troy. Qualité — éprouve numismatique. Quantité — émission de 10,000 pièces — éprouves. Diamètre — 32.2 mm.
Le meilleur placement 1 once d'or pur
CASTOR EN OR - PROOF-CANADA
COMMANDE OFFICIELLE
S.V.P. récrivez ma commande pour..... Castor en or à \$275.00 chacun (Limite de 3 par commande).
En plus \$2.50 poste et manutention. **Date limite: 28 février 1978**
Comptant..... Chèque..... Mandat..... **Brochure gratuite**
CHARGE/VISA MASTER CHARGE No..... **Date d'expiration**.....
NOM.....
ADRESSE.....
VILLE..... PROV..... CODE.....
ORGOLD CORPORATION Pour toute correspondance:
377, rue St-Jacques, ouest
Montréal, P.Q. C.P. 294, Place d'Armes
Commandes téléphoniques: **844-8660** Montréal — H2Y 3G7

AVIS AIDE FÉDÉRALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX PRODUITS.
Dans le but de stimuler de nouveaux emplois pour le développement de nouveaux produits dans les provinces éligibles, le Gouvernement fédéral a mis sur pied un projet nouveau sous la juridiction des programmes fédéraux à forte concentration de main-d'oeuvre intitulé: *Possibilités d'emploi dans le domaine de l'innovation ou de la mise au point de produits industriels.*
Ce programme couvre 75%, de tout salaire versé jusqu'à concurrence de \$7,500 pour tout employé qui adhère à ce programme et ce jusqu'au 30 septembre 1978.
Toutes compagnies qui s'occupent du design, de la mise au point ou de la mise en marché de nouveaux produits ou procédés peuvent se qualifier; qu'il s'agisse de l'industrie du plastique, de l'électronique, du meuble, du traitement des produits alimentaires, d'énergie solaire, etc... il n'y a pratiquement aucune limite à la nature du produit ou du procédé.
Les candidats éligibles à ce programme doivent avoir complété leurs études secondaires et en plus deux ans d'école technique ou CEGEP.
Faites vite! car l'aide financière totale pour ce programme est limitée.
Pour de plus amples informations, téléphonez à frais virés à:
Design Canada
240 rue Sparks, 9ième étage
Ottawa, Ontario
K1A 0H5
(613) 995-5692 ou/ 992-5004
Industrie et Commerce

travaux

Progression modérée

Les nouvelles selon lesquelles les profits des sociétés sont à la hausse sont à l'origine d'une progression modérée des cours, hier, à la Bourse de Toronto, où 3,03 millions d'actions ont changé de mains.

L'indice composé monte de 3,18 et atteint 1.010,25 et les quatre principaux secteurs enregistrés des hausses. Les métaux avancent de 5,73 à 819,42, les pétroles de 5,32 à 1.359,53, les produits industriels de 2,04 à 843,67 et les services financiers de 0,22 à 935,40.

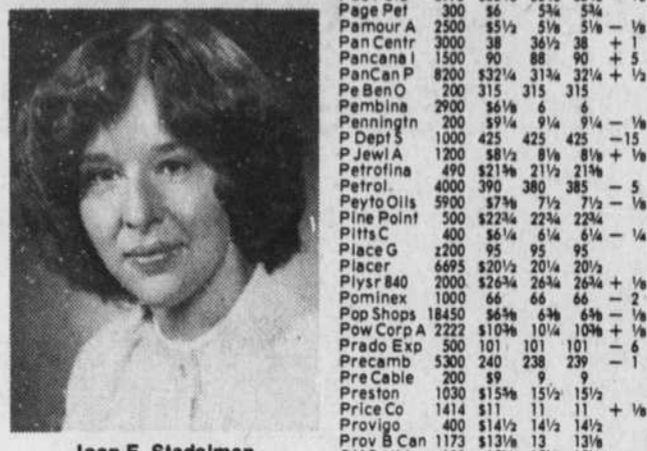
Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE. Table with columns for stock symbols and prices.

Table of stock prices and market data, including various indices and individual stock prices.

Sherritt Gordon Mines A progresse de 35 cents à \$4, Denison Mines de 1-4 à \$5-1/2 et Agnico Eagle de 1-4 à \$5-3/4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE. Table with columns for stock symbols and prices.

CONSOLIDATED-BATHURST NOMINATION



Joan E. Stadelman

Consolidated-Bathurst Limitée a annoncé la nomination de Joan E. Stadelman au poste de Directrice de la planification.

Table of stock prices and market data, including various indices and individual stock prices.

Hôtel Ritz Carlton



Diane Roch

Maryse Labelle

Fernand Roberge, Directeur-Général de l'Hôtel Ritz Carlton, a le plaisir d'annoncer la nomination de Diane Roch au poste de Directeur des Relations Publiques et de la Publicité ainsi que de la nomination de Maryse Labelle au poste de Délégué Commercial.

Table of stock prices and market data, including various indices and individual stock prices.

montréal

Marché modéré

Le cours ont terminé la séance d'hier sur une note irrégulière à la Bourse de Montréal et le volume des transactions atteignait 277,030 dans un marché modéré.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE. Table with columns for stock symbols and prices.

new york

Forte hausse

Forte hausse des cours, hier à Wall Street, où l'indice des industriels a terminé en progression de plus de 10 points à 778,85.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE. Table with columns for stock symbols and prices.

fonds mutuels

Table of mutual fund performance and prices.

dividendes

Table of dividend payments for various stocks.

le dollar canadien

Le dollar des États-Unis a clôturé, hier, en baisse de 3-20 et cotait \$1.101 par rapport à la devise canadienne.

Table of exchange rates and other financial data.

les options

Table of options market data.

Table of options market data.

ADMINISTRATION 2000 INC.



J. J. Vasseur

E. J. Denyar

Monsieur Jacques Vasseur Adm. A. Conseil, président d'Administration 2000 Inc., souligne le programme d'expansion des services professionnels de la compagnie qui traite dorénavant des disciplines suivantes: la planification des ressources humaines, la planification marketing, les relations publiques corporatives et l'orientation stratégique des entreprises.

Le CDE sème des idées généreuses mais la récolte se fera sans doute attendre

par Michel Vastel

A "la bouffée d'air frais dans le paysage québécois" dont parlait hier le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson pour qualifier un document de 41 pages du Centre des dirigeants d'entreprises sur les relations de travail au Québec, se sont mêlées hier quelques mauvaises odeurs! Pour trouver une réponse à la question posée par le colloque du CDE — "Sommes-nous condamnés à l'affrontement?" — il n'aurait pas fallu se contenter d'entendre le dialogue spontané qui s'est engagé entre M. Pierre-Marc Johnson et la centaine de participants; il y fut bien plus souvent question de conflits, de grèves, de "scabs", que de participation, de respect d'autrui, de politique de la main tendue qui ins-

pirent toute la recherche du CDE.

Comme l'a dit le ministre du Travail, le document du CDE est une "vision généreuse" des relations de travail au Québec, qui requerrait une bonne dose "d'objectivité rafraîchissante" et de courage pour écrire.

M. Johnson a souligné le document comme "une date dans les relations de travail au Québec" en ce qu'il pose un défi au Patronat et aux syndicats.

Pour ce qui est du Patronat, le ministre a rappelé, avec une pointe de malice, que le CDE, membre fondateur du Conseil du Patronat, saura peut-être "diffuser ses idées" dans la communauté patronale.

Quant aux syndicats, M. Johnson pense que le mouvement ouvrier au Québec aura

du mal à refuser "une telle attitude d'ouverture du Patronat sur l'ensemble des conditions qui touchent la vie des gens au travail".

Le document du CDE — dont LE DEVOIR faisait état dans son édition du 27 janvier — constitue en quelque sorte un appel à l'examen de conscience collectif du patronat au Québec. Constatant que la situation des relations de travail au Québec est particulièrement détériorée, le CDE blâme bien sûr le syndicalisme mais ajoute aussi que "le Patronat a peut-être le syndicalisme qu'il mérite".

Le CDE pense que l'entreprise doit faire les premiers pas, si elle veut sortir du cercle vicieux "autorité-soumission-frustration" et conflit. Il faut donc que le Patronat prouve que l'économie

n'est pas forcément inconciliable avec le social, qu'il est prêt à "réaménager" l'exercice du pouvoir, c'est-à-dire à le partager dans une certaine mesure, à faire preuve de plus d'ouverture et de transparence dans ses rapports avec le syndicat, qu'il est prêt à "communiquer avec", c'est-à-dire à écouter, ses employés, et enfin à se lancer dans de nouvelles expériences comme le partage des profits.

Comme l'a dit hier l'un des auteurs du rapport, le vice-président de Johnson & Johnson, il s'agissait de "semer des idées".

Toutes les interventions des participants tournaient autour de deux thèmes: celui du changement des mentalités et celui du changement des institutions, deux modifications sans lesquelles il n'y a pas

de réforme possible de l'entreprise.

Pour ce qui est du changement des mentalités, il n'y a pas eu de recette-miracle proposée. On a présenté des ébauches de solutions: développement de politiques de communications, souci du respect des autres, notamment de l'institution syndicale, préparation des cadres à ce nouveau style de gestion des ressources humaines.

Comme l'a dit un conférencier, "il ne s'agit plus seulement de régler des conflits mais bel et bien de les prévenir". Pour cela, propose un autre, que le cahier des revendications syndicales devienne l'occasion de "passer plus de temps à définir clairement des problèmes pour ensuite élaborer, ensemble, des solutions compatibles avec les intérêts des uns et des autres, plutôt que d'y voir une occasion de plus de maquignonne et de remporter des victoires".

Quant au cadre juridique dans lequel se déroulent les relations de travail au Québec, à peu près tout le monde estime qu'il n'est pas nécessaire de le changer. Le ministre du Travail, en premier, a rappelé que "ce n'est pas à coups de législation ou de réglementation qu'on réussira à transformer les attitudes ou les styles de direction".

Et puis, soulignent d'autres,

il ne faut pas confondre les situations qu'on rencontre aux niveaux macro-social et micro-social, ne pas confondre les grandes dénonciations des centrales syndicales, et l'attitude beaucoup plus modérée des syndicats locaux dans l'entreprise. Comme l'ont rappelé plusieurs personnes, seulement 5% des négociations collectives donnent lieu à des conflits.

Enfin, comme l'a souligné M. Gérard Dion, la participation et la paix sociale ne sont pas une panacée. Des études ont indiqué que les travailleurs transportent dans leur entreprise les frustrations ressenties à l'extérieur et il serait donc illusoire de croire qu'on va régler tous les problèmes au seul niveau de l'entreprise. Et puis, d'ajouter l'abbé Dion, il n'y a pas de corrélation absolue entre la satisfaction des travailleurs et leur rendement!

Personne n'a finalement voulu répondre clairement à la question posée par le Centre des dirigeants d'entreprises. Même M. l'abbé Gérard Dion, sans dire vraiment si, "dans les relations de travail, nous sommes condamnés à l'affrontement", prédit cependant que "nous sommes condamnés à la participation"... Ce qui, sans un changement de mentalités, pourrait bien vouloir dire la même chose!

Raffermissement du franc français

PARIS (AP) — Tout sera mis en oeuvre pour empêcher la dépréciation du franc. Le président Valéry Giscard d'Estaing l'a annoncé hier, alors que la monnaie française tendait à se raffermir. En outre, les avoirs en or et en devises ont augmenté de 78 millions de FF pour janvier.

"J'ai donné au premier ministre la directive de mettre en oeuvre tous les moyens techniques nécessaires pour s'opposer à la dépréciation du franc", a déclaré le président durant son commentaire du sommet franco-allemand.

A l'ouverture des changes hier, la monnaie française paraissait soumise à de nouvelles pressions puisque dans les transactions de banque à banque le dollar cotait 4,9400-9475 FF contre 4,9200-9250. Mais en fin de journée le cours se stabilisait à 4,9210-9250 contre 4,9250 en fin de soirée lundi.

La Banque de France a soutenu le franc mais l'ampleur de son intervention serait modeste. Par contre la hausse du loyer de l'argent paraît avoir été décisive. Le taux de l'argent au jour le jour est passé de 9,75 pour cent à 10,25 pour cent, niveau le plus élevé depuis 13 mois. Cette procédure a pour but de rendre encore plus coûteux l'achat de francs à terme.

La monnaie française s'est également améliorée par rapport aux principales devises européennes. En fin de journée la livre sterling cotait 9,5100-5200 FF, contre 9,5500-5700 à l'ouverture, mais pratiquement sans changement par rapport au fixing de lundi 9,5010-9215.

Le franc suisse a perdu du terrain dans la journée par rapport au franc français. Les 100 francs suisses cotaient 250,800-251,000 FF contre 252,500-250,000 FF en début de journée, tandis que les 100 marks cotaient 233,800-234,000 FF contre 234,750-235,250 FF dans la matinée.

Cependant, le malaise demeurait sensible sur le marché de l'or où le métal précieux se maintenait à des cours très élevés. Le lingot cotait 29,395 FF contre 29,840 FF et surtout le napoléon, valeur refuge des petits épargnants, atteignait 300 FF contre 299,90 la veille.

Cependant la nouvelle de l'augmentation des avoirs officiels en devises pourrait contribuer à détendre le marché. A la fin du mois de janvier ils s'élevaient à 106,626 millions de FF. Si les avoirs en or, 78,861 millions de FF, demeuraient inchangés, les avoirs en devises, 22,231 millions de FF, accusaient une augmentation de 89 millions de FF du fait des opérations effectuées par le fonds de stabilisation des changes sur le marché.

L'orientation économique du pays est liée à une juste information

SASKATOON (PC) — La qualité des chiffres fournis par les entreprises, les gouvernements et les économistes influe sur l'orientation que pren-

dra l'expansion économique du Canada. Tel est l'avis exprimé par M. Gordon H. Cowperthwaite, FCA, président de l'Institut canadien des comp-

tables agréés (ICCA), devant les membres de la Chambre de commerce et du Club Rotary réunis à Saskatoon. Si les rouages de notre économie doivent fonctionner avec efficacité, il est essentiel que nous puissions nous fier à l'information financière qui nous est donnée, estime M. Cowperthwaite.

Pour prendre des décisions, l'homme d'affaires doit disposer de trois types "d'informations financières": premièrement, des états financiers fiables émanant des entreprises, deuxièmement, une connaissance des intentions du gouvernement et, troisièmement, des indices sûrs de la conjoncture économique du pays dans son ensemble. Le président de l'ICCA s'interroge sur la crédibilité de l'information financière et économique. Il a, de plus, souligné qu'il revient au monde des affaires d'exercer des pressions en vue d'améliorer cette information et que c'est à lui qu'il incombe d'en faire un usage éclairé.

Selon M. Cowperthwaite, les utilisateurs des rapports annuels insistent actuellement pour obtenir des renseignements supplémentaires — répercussions de la fluctuation des devises, ventilation plus détaillée des revenus, données sur l'inflation — mais, à son

avis, on fait généralement confiance, et avec raison, à l'information financière des entreprises.

Pour le président de l'ICCA, on attribue la confusion et l'incertitude qui régissent au sujet de la performance financière des entreprises en termes concrets surtout à l'absence d'une méthode normalisée de comptabilisation de l'inflation. Aucun pays n'a jusqu'ici mis au point une méthode infaillible de comptabilisation de l'inflation et de comptabilité à la valeur actuelle. Il revient à l'ICCA de satisfaire aux nouveaux besoins qui sont exprimés sans toutefois nuire à la crédibilité fondamentale dont jouissent les états financiers.

"La publication, en 1976, du rapport de l'Auditeur général dans lequel on disait que le gouvernement fédéral avait perdu ou était en train de perdre le contrôle réel des deniers publics, a sérieusement ébranlé la confiance du public dans l'information financière qui émane du gouvernement", de dire M. Cowperthwaite. Le Parlement s'occupe actuellement d'une façon plus active d'assurer un meilleur contrôle financier au sein du gouvernement et d'améliorer la présentation de l'information financière.

UNE 2^{ÈME} HYPOTHÈQUE POUR NOUS N'EST PAS SECONDAIRE

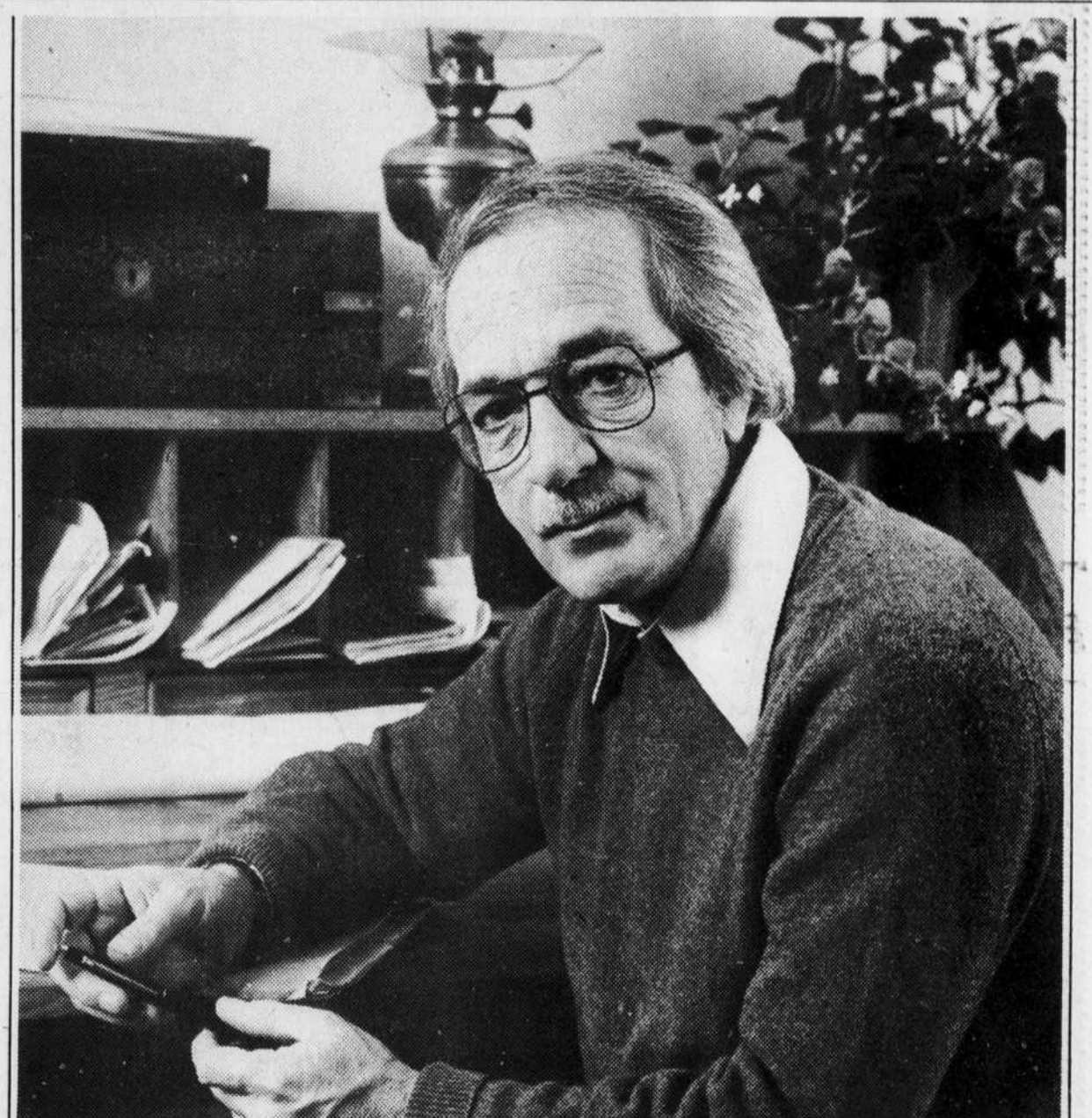
Nous avons des fonds pour centres d'achat, édifices à bureaux et immeubles d'appartements. Nous vous répondrons rapidement.

APPELEZ-NOUS OU RENDEZ-NOUS VISITE

HELLER natofin

1010 ouest, rue Sherbrooke, # 1510, Montréal, Qué. 845-2201

N.B. Des prêts de construction sont aussi disponibles.



Les régimes d'épargne-retraite et d'épargne-logement du Trust Général.

Beaucoup mieux que de simples régimes d'épargne-impôt.

C'est vrai; les régimes d'épargne-retraite et d'épargne-logement vous permettent de réduire vos impôts. Et c'est bien. Mais avez-vous songé que vos contributions à ces régimes sont d'abord des investissements?

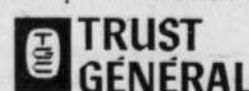
Avec l'aide de votre conseiller en services financiers et fiduciaires du Trust Général, vous bâtissez votre régime d'épargne-retraite pour qu'il réponde le mieux possible à vos besoins, tout en profitant d'un montant maximum admissible de \$5 500.

Vous avez le choix d'investir dans un ou plusieurs types de placements, avec la possibilité de placements diversifiés en actions, obligations, hypothèques, placements garantis.

La flexibilité des régimes d'épargne-retraite du Trust Général vous permet d'en retirer les meilleurs avantages; songez seulement qu'un rendement annuel accru de 1% sur vos épargnes peut vous procurer des bénéfices accrus de 20% à la retraite.

Avant de choisir votre régime d'épargne-retraite ou d'épargne-logement, assurez-vous que vous en tirerez les meilleurs bénéfices.

Pour rencontrer un conseiller ou connaître les taux d'intérêt que nous offrons, n'hésitez pas à communiquer avec nous (nous acceptons les frais d'appel)



On ne doit interpréter cette annonce comme une offre publique des valeurs mentionnées ci-après. L'offre n'est faite que par le prospectus dont copie peut être obtenue des soussignés.

Nouvelle émission

Laurentide Financial Corporation Ltd.
(Constituée en vertu des lois de la Colombie-Britannique)

\$15,000,000

Billets de fiducie en nantissement 10%, série O

Date d'émission, le 22 février 1978 Date d'échéance, le 22 février 1993

OPTIONS D'ÉCHÉANCE ANTICIPÉE

Le détenteur de tout Billet série O aura le droit de demander que tel Billet vienne à échéance le 22 février 1984, cette demande ne pouvant être faite qu'après le 22 mai 1983 et avant le 22 août 1983. La Compagnie aura le droit d'augmenter le taux d'intérêt sur les Billets prenant effet à compter du 22 février 1984.

PRIX: 99.50 plus l'intérêt couru, s'il y en a, pour un rendement approximatif de 10.07% (10.12% à l'échéance anticipée)

Nesbitt Thomson Valeurs Limitée

A. E. Ames & Cie Limitée	Pitfield Mackay Ross Limitée
Greenshields Incorporée	Odlum Brown & T. B. Read Ltd.

Dominion Securities Limitée	Burns Fry Limitée	Merrill Lynch, Royal Securities Limited
Walwyn Stodgell Cochran Murray Ltd.	Midland Doherty Limitée	Pemberton Securities Limited
Houston, Willoughby Limited	Réne T. Leclerc Incorporée	F. H. Deacon, Hodgson Inc.
Tassé & Associées, Lté	Geoffrion, Robert & Gélinas Lté	Brault, Guy, O'Brien Inc.
Molson, Rousseau & Cie Limitée	Gardiner, Watson Limited	Rademaker, MacDougall and Company
McDermid, Miller & McDermid Limited		McNeil, Mantha, Inc.

La grève virtuellement terminée au Nicaragua

MANAGUA (d'après AP et AFP) — Environ 80% des commerces et industries ont rouvert hier au Nicaragua, consacrant ainsi la fin virtuelle de la grève générale de dix-sept jours en signe de protestation contre le régime du président Anastasio Somoza, a-t-on annoncé de source officielle.

Peu avant la réouverture de l'activité commerciale, le mouvement de guérilla du Front sandiniste a pressé la population de prendre les armes contre Somoza. La grève a paralysé le Nicaragua et complètement saboté les élections municipales du week-end dernier. Le président Somoza a admis que près des deux tiers des votants ont boycotté les élections.

Certains foyers d'agitation se maintenaient dans des quartiers de Managua et quelques villes, mais le mouvement de grève paraissait décliner. Ainsi les banques, commerces et industries fonctionnaient dans la capitale, tandis que la circulation redevenait normale.

Les observateurs soulignent néanmoins qu'en dépit de l'échec apparent du mouvement d'opposition au régime du général Anastasio Somoza, ses conséquences se

feront durablement sentir. Parmi les succès de ce mouvement, déclenché à la suite de l'assassinat du journaliste Pedro Chamorro, figurent l'unité entre le patronat et les travailleurs pendant la grève, des protestations civiques dans tout le pays et les attaques audacieuses des guérilleros du Front sandiniste de libération nationale contre des garnisons militaires.

Par ailleurs, 300 fonctionnaires ont fait preuve d'une détermination sans précédent dans le pays en se joignant aux grévistes, mais ils ont ainsi perdu leur emploi. Le général Somoza a répliqué en refusant tout dialogue avec l'opposition et en organisant l'approvisionnement de la population en dépit de la grève. Il a également maintenu les élections municipales boycottées par les partis d'opposition.

Par ailleurs, le général a fermement refusé de revenir sur sa décision de ne pas rouvrir l'enquête sur le meurtre de Chamorro, comme le demandait l'opposition. Celle-ci va maintenant chercher à refaire ses forces avant d'engager une nouvelle lutte contre le régime installé au Nicaragua depuis quarante ans.

Le PCI n'exige plus de portefeuilles

ROME (Reuter) — À l'issue d'un entretien de près de deux heures avec M. Giulio Andreotti, président du Conseil désigné, M. Enrico Berlinguer, secrétaire général du parti communiste italien, a annoncé hier soir que sa formation renonçait à exiger des portefeuilles dans un futur gouvernement de salut public mais était prêt à adhérer à une majorité parlementaire soutenue par le nouveau cabinet.

M. Berlinguer a déclaré que le PCI continue à souhaiter un gouvernement de salut public mais il a reconnu que les démocrates-chrétiens ont rejeté cette idée. "Nous sommes prêts à considérer la possibilité de soutenir un pacte de salut public qui, basé sur un programme convenu exprimant l'entente commune et la co-responsabilité des parties qui l'appuient, sera confirmé par la formation d'une majorité parlementaire claire et reconnue", a ajouté le secrétaire général.

"Nous faisons un pas en avant sur cette base et nous croyons qu'une solution peut être trouvée", a dit encore M. Berlinguer.

Ces propos devraient améliorer les chances de M. Andreotti de former un gouvernement qui succèdera à celui qu'il a dirigé pendant dix-sept mois et qui a démissionné il y a trois semaines.

Toutefois, la démocratie chrétienne a rejeté l'idée d'une alliance parlementaire officielle avec les communistes comme elle avait refusé que ces derniers participent à un gouvernement de salut public, si bien qu'une solution n'est pas encore certaine, de l'avis des observateurs politiques.

Selon eux, M. Andreotti s'efforce actuellement de trouver un compromis subtil par lequel les communistes pourraient dire qu'ils font partie d'une majorité, tandis que les démocrates-chrétiens

pourraient soutenir qu'ils n'en font pas partie.

Les dirigeants politiques continuent par ailleurs d'étudier la proposition faite vendredi dernier par les démocrates-chrétiens et tendant à ce que les six plus importants partis du pays, P.C. compris, s'entendent sur un programme de gouvernement couvrant la politique étrangère, la politique intérieure, l'économie et le chômage des jeunes et la lutte contre le crime, la violence et l'extrémisme. La proposition

prévoit également que les partis soutiennent un nouveau gouvernement minoritaire démocrate-chrétien au Parlement et créent une commission chargée d'examiner les réalisations de ce gouvernement.

La démocratie chrétienne a été obligée de présenter cette proposition parce qu'elle ne pouvait former un gouvernement de coalition et que l'alternative aurait été des élections législatives anticipées.

Le dirigeant du parti socialiste, M. Bettino Craxi a

été reçu également dans la soirée par M. Andreotti et a indiqué à sa sortie: "Nous lui avons confirmé que nous étions prêts à discuter de la formation d'une nouvelle majorité parlementaire".

Le parti socialiste est la troisième formation politique, après la démocratie chrétienne et les communistes. Il dispose de 57 sièges à la Chambre des députés.

Comme les communistes, les socialistes avaient réclamé la mise sur pied d'un gouvernement de salut public.

Droits de l'homme

Téhéran, Séoul, Managua sur la liste noire US

WASHINGTON (AFP) — Trois pays militairement liés aux États-Unis, l'Iran, la Corée du Sud et le Nicaragua, sont coupables de graves violations des droits de l'homme selon le département d'État, a révélé hier le Washington Post.

Le journal a pu obtenir des copies des rapports concernant le respect des droits de l'homme dans ces trois pays qui ont été envoyés comme le veut la loi américaine au Congrès mais sont encore tenus secrets. Les rapports sur 105 pays devraient être rendus publics aujourd'hui.

Le Washington Post remarque que parmi ces trois pays,

seul le Nicaragua est l'objet de pressions et verra l'aide militaire dont il bénéficie réduite à peu près à zéro dans le prochain budget.

Dans les trois pays, écrit le journal, les "rapports notent quelques améliorations en 1977 mais, dans l'ensemble les accusations concernant la torture, les traitements inhumains, les emprisonnements arbitraires et l'absence de procès juste demeurent" et "paraissent crédibles".

En ce qui concerne l'Iran, acquéreur d'armements américains d'une valeur de 5,5 milliards de dollars l'an der-

nier, le rapport du département d'État fait état de 2,200 détenus par la Sûreté de l'État et de nombreuses irrégularités judiciaires. Le département d'État croit que la torture n'a pas été utilisée récemment. Quant à la Corée du Sud, le rapport cite des cas de détention arbitraire mais estime qu'il ne reste que quelques 150 personnes en prison en vertu des mesures d'urgence. "Le cœur du problème des droits de l'homme en Corée est dans les restrictions des libertés politiques".

Pour le Nicaragua, le rapport cite quelques dénonciations de cas de torture ou de mauvais traitements en 1977 et accuse la garde nationale d'assassinats, de viols et autres mauvais traitements dans les zones rurales pendant les campagnes contre la guérilla. Il mentionne aussi une information émanant de l'ordre catholique des capucins selon laquelle 55 personnes sont mortes ou ont disparu jusqu'en janvier 1977. Le rapport signale comme un progrès la levée de l'état de siège en septembre 1977 mais redoute que l'assassinat du journaliste politique Pedro Joaquín Chamorro soit le signal de nouvelles violences.

Le Washington Post estime que ces rapports vont déclencher des protestations, des pays concernés d'abord, et aussi de tous ceux qui noteront que "si vous êtes le chah d'Iran et avez du pétrole, vous n'êtes pas traité comme le président du Nicaragua qui n'a que des bananes et du sucre".

Dissidents harcelés

MOSCOU (Reuter) — La police soviétique a appréhendé quatre ouvriers qui avaient annoncé le mois dernier avoir créé un syndicat non officiel pour défendre leurs droits.

Selon M. Nikolai Ivanov, porte-parole du groupe, ils ont été interpellés lundi à Moscou parce qu'ils n'avaient pas de permis de séjour. Un cinquième membre du groupe est détenu depuis le mois dernier.

Ces ouvriers sont actuellement sans travail. Ils ont été licenciés de leur emploi après s'être plaints notamment de corruption et de violation des lois du travail dans leurs entreprises.

Les quatre hommes arrêtés lundi sont Mikhail Guriev, de Rostov, Constantin Gucharenko, un cheminot du Caucase, Valentin Poplavsky, qui réside près de Moscou, et Viktor Luchkov, un mineur de Donetsk. Le cinquième ouvrier en détention est Pyotr Rezhinchenko, d'Odessa.

Par ailleurs, le pr Andrei Sakharov a signalé hier la condamnation à dix jours de détention, par un magistrat moscovite, du physicien Andrei Tverdokhlebov. Rentré d'exil en Sibérie le mois dernier, il avait été arrêté dans l'appartement de sa soeur à Moscou lundi apparemment parce qu'il n'avait pas lui non plus de permis de séjour dans la capitale. Le Dr Tverdokhlebov vivait à Moscou et faisait fonction de secrétaire de la branche moscovite d'Amnesty International lorsqu'il a été condamné à l'exil en 1976 pour "diffamation anti-soviétique".

L'avenir à votre portée...
grâce aux régimes BCN



Épargne-retraite Épargne-logement

L'avenir vous préoccupe? Venez nous voir. Dans chacune de nos succursales, vous trouverez un comptoir INFO-BCN où l'on saura vous conseiller, vous renseigner sur l'épargne-retraite et l'épargne-logement.

La BCN vous offre une gamme intéressante de possibilités: quatre modes de placement; quatre façons d'alimenter votre plan. Demandez notre brochure explicative.

Épargne-retraite BCN. Épargne-logement BCN. Vous économiserez, vous bénéficierez d'importants avantages fiscaux. Allez-y dès aujourd'hui, car l'avenir n'attend pas!



Banque Canadienne Nationale

PROGRAMMES

FAMILLE DES SCIENCES SESSION D'AUTOMNE 1978

Pour être admis aux programmes de l'UQAM, le candidat doit être détenteur du diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'un diplôme jugé équivalent. Certains programmes exigent des préalables particuliers.

Par ailleurs, les candidats âgés d'au moins vingt-deux (22) ans qui possèdent des connaissances suffisantes et une expérience pertinente peuvent être admis sur recommandation du comité de sélection.

Les formulaires d'admission comportent en détail les conditions d'admission à chaque programme.

Programmes de baccalauréat

- | | |
|--|------------------------------------|
| - Biochimie (1) | - Biologie |
| - Enseignement biologie | - Chimie |
| - Enseignement en chimie | - Informatique de gestion |
| - Mathématiques | - Enseignement en mathématiques |
| - Physique | - Enseignement en physique |
| - Géologie | - Géographie physique |
| - Enseignement en techniques de la mécanique | - Enseignement en électrotechnique |

(1) Sous réserve de l'ouverture de ce programme par le Conseil d'administration.

Date limite de présentation des demandes d'admission
Session automne 1978:

- Temps complet (tous les programmes): 1er mars 1978
- Temps partiel (programmes contingents): 1er mars 1978
- Temps partiel (programmes non contingents): 1er juillet 1978

Renseignements et formulaires d'admission:

Bureau du registraire, Service de l'admission
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888, Succursale «A», Montréal, Qué. H3C 3P8
Téléphone: (514) 282-7161



Université du Québec à Montréal